RAPPORT ANNUEL 2007





EFG International est un groupe mondial de private banking dont le siège est à Zurich. Il a été créé sur la base d'une conviction profonde, celle que les clients attendent – et méritent plus – du secteur bancaire.

L'essence du private banking se sont les relations avec les clients; le rôle d'EFG International est de créer les conditions pour qu'elles s'épanouissent. Grâce à un modèle d'affaires entrepreneurial, notre entreprise attire des professionnels du plus haut niveau. Ils apprécient particulièrement la liberté, sous contrôle, de travailler au mieux des intérêts de leurs clients.

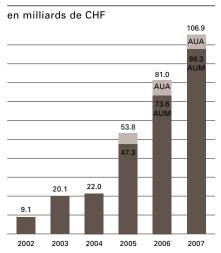
Les résultats sont éloquents. Depuis sa création, EFG International n'a cessé de croître avec dynamisme. Sa famille d'entreprises de private banking couvre le monde entier, avec cinquante implantations dans plus de trente pays.

EFG International, une banque privée véritablement à nulle autre pareille.

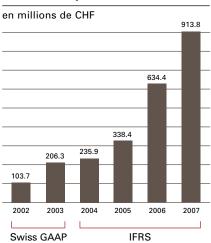
EFG International bénéficie des ressources et des réserves financières substantielles d'EFG Group, le troisième groupe bancaire de Suisse en termes de fond propres. Le Groupe compte 24'000 employés au service de la clientèle dans quarante pays.

# EFG INTERNATIONAL EVOLUTION DE LA PERFORMANCE

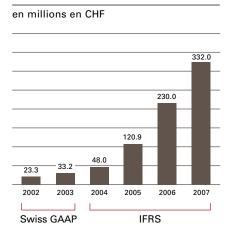
## Avoirs sous gestion et sous administration\*



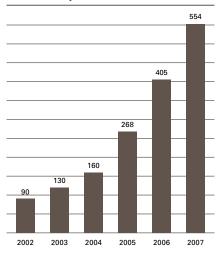
#### Résultat d'exploitation



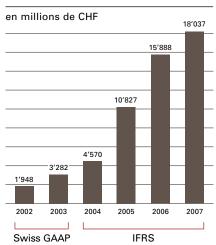
# Bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe



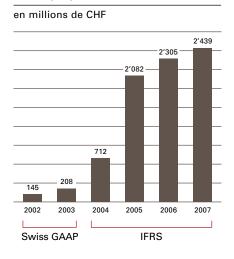
#### Nombre de Client Relationship Officers\*



#### Total du bilan



#### Fonds propres



#### EFG INTERNATIONAL CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

En millions de CHF	au 31 dé	cembre 2007
Compte de résultat		
Résultats d'exploitation		913.8
Bénéfice avant impôt		370.8
Bénéfice net attribuable		
aux actionnaires du Groupe		332.0
Bénéfice net attribuable		
aux actionnaires ordinaires		302.2
Ratio coûts/revenus		55.7%
Bilan		
Total de l'actif		18′037
Fonds propres		2′439
Capitalisation boursière		
Cours de l'action (en CHF)		45.50
Capitalisation boursière (act	tions ordinaires	
Fonds propres BRI Total des fonds propres BRI		1′630
Ratio de fonds propres BRI		26.3%
	long terme	perspective
Moody's	A2	stable
Fitch	A	positive
Effectifs		
Nombre total de Clients		
Relationship Officers*		554
Nombre total de collaborate	eurs	1′864
Cotation		
Coté à la SWX Swiss Excha	nge, Suisse;	
ISIN: CH0022268228		
Tieker Cumbele		
Ticker Symbols Reuters		EFGN.S
		— LIGIN.S

EFGN SW

Bloomberg

<sup>\*</sup> y compris les acquisitions annoncées

Les praticiens internationaux de l'art du private banking

## TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
PRÉSENCE INTERNATIONALE	19
CROISSANCE ORGANIQUE ET ACQUISITIONS	22
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS	24
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION D'EFG INTERNATIONAL	30
ENGAGEMENT SOCIAL	42
GESTION DES RISQUES	46
LE GROUPE EFG	54
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE  Structure du groupe et actionnariat  Structure du capital  Conseil d'administration  Comité exécutif  Rémunération, participations et prêts  Droits de participation des actionnaires  Prises de contrôle et mesures de défense  Organe de révision  Politique d'information	56 57 58 61 68 70 72 73 73
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS  Compte de résultat consolidé  Bilan consolidé  Variation des fonds propres consolidés  Tableau des flux de trésorerie consolidés  Notes relatives aux comptes consolidés  Rapport du réviseur des comptes consolidés	76 78 79 80 81 82
COMPTES ANNUELS DE LA MAISON MÉRE  Compte de résultat pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2007  Bilan au 31 décembre 2007  Notes relatives aux comptes annuels  Rapport du réviseur	148 150 151 152 156
CONTACTS ET ADRESSES	157

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Jean Pierre Cuoni



Chers actionnaires, chers clients,

EFG International a réalisé, de nouveau, une année exceptionnelle. Toute une série d'accomplissements ont conduit à une performance record en 2007, associée à une robuste croissance de nos chiffres-clés. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe a augmenté de 44% à CHF 332 millions, le bénéfice d'exploitation, de 44% également à CHF 914 millions et les actifs sous gestion, de 34% à CHF 98,3 milliards. Pour la première fois, le total des actifs sous gestion et sous administration a dépassé CHF 100 milliards. Nous avons atteint nos objectifs stratégiques et largement concrétisé nos aspirations pour 2007, telles qu'elles avaient été formulées lors de notre entrée en bourse en octobre 2005.

A EFG International, nous aimons l'idée d'être constamment en mouvement. C'est une forme d'impatience entrepreneuriale qui nous oblige à fournir à tout moment des avantages pratiques à nos clients. En 2007, le recrutement de Client Relationship Officers – qui sont le moteur de notre activité – a tourné à plein régime et s'est même accéléré en fin d'année. Dans toutes les régions, nous avons bien progressé et les taux de croissance ont été bien supérieurs aux normes du marché. Nous avons poursuivi l'extension de notre réseau international et avons avancé à grands pas dans l'optimisation de notre marketing et de notre infrastructure afin de répondre aux défis posés par notre croissance. Nous avons également procédé à six acquisitions dans trois catégories différentes de motivation stratégique: pénétrer dans les marchés du private banking onshore, renforcer et étendre notre présence sur des marchés matures et accroître nos capacités dans le domaine des placements alternatifs. Ces acquisitions ont ajouté quelque CHF 12,5 milliards d'actifs sous gestion. Le message ci-après du CEO vous en donne plus de détails.

Tels sont les derniers points forts de la croissance ininterrompue d'EFG International depuis le début. Nous avons fait beaucoup de chemin dans un laps de temps relativement court. Quand nous avons fondé l'entreprise en 1995, c'était pour une raison bien simple: nous étions absolument convaincus que le secteur du private banking n'exploitait pas pleinement son potentiel. Nous visions à donner à nos clients fortunés le service qu'ils étaient en droit d'attendre, un principe éthique qui est toujours d'actualité. La preuve de sa justesse est qu'EFG International a grandi et comprend aujourd'hui cinquante implantations dans plus de trente pays, avec près de 2'000 collaborateurs dans le monde entier. Nous sommes une grande famille, couvrant le monde entier, d'entreprises de private banking, unies par un professionnalisme du plus haut niveau et animée par le désir de servir nos clients au mieux de nos compétences.

Nous vivons des temps incertains et, depuis le deuxième semestre 2007, les conditions du marché représentent un challenge. Aucun établissement financier n'est à l'abri des avatars du secteur bancaire et plus largement de l'environnement économique. Cependant, notre entreprise est extrêmement solide et, ayant passé le test d'événements exceptionnels qui se sont produits sur le marché, les relations avec nos clients en sont sorties renforcées dans bien des cas. Au cours des derniers mois de 2007, nos Client Relationship Officers ont travaillé avec acharnement pour aider leurs clients à comprendre des phénomènes souvent complexes et évoluant à grande vitesse, et l'impact qu'ils pouvaient avoir sur les stratégies de gestion de patrimoine qu'ils avaient choisies. Ce travail difficile (et fréquemment ignoré) en coulisse est en ce qui nous concerne l'essence même du private banking. L'activité d'EFG International n'est pas linéaire, ni à court terme et ne relève pas non plus de la tactique. Notre affaire consiste à nous mesurer aux incertitudes pour le compte de nos clients, quelles que soient les conditions du marché. Il s'agit de les aider à appréhender la réalité, à la mettre en contexte et à déterminer la meilleure voie à suivre pour garder le cap.

La clé de notre succès est un modèle d'affaire qui est différent, souple et place les relations au cœur de notre métier. Parfois imitée s'agissant de certains de ses aspects financiers, notre approche est rarement comprise dans sa dimension, toute de cohérence et de nuance. Nous sommes véritablement centrés sur le client, cette attitude étant tout simplement ancrée au fond de nous. Nous sommes entièrement focalisés sur le private banking. Les solutions d'investissement en font partie intégrante. Nous mettons en place un mélange créatif d'architecture ouverte combinée avec des propositions internes choisies, en concurrence avec d'autres solutions externes. Notre équipe de direction possède une expérience sans pareille. Associée à d'autres facteurs, elle contribue à attirer quelques-uns des meilleurs banquiers spécialisés dans le private banking et dotés d'un esprit d'entreprise. A l'instar de techniciens spécialisés, ils rejoignent EFG International parce qu'ils ont la liberté, contrôlée, de mener leur propre entreprise, servant leurs clients du mieux qu'ils peuvent. D'ailleurs, une fois qu'ils y ont pris goût, ils restent.

Telle est la manière dont nous nous assurons que l'expertise technique se transforme en conseil prodigué de manière optimale à chaque client. Cependant, EFG International est bien plus qu'un modèle d'affaire qui réussit. Nous évitons le management conventionnel et livresque afin de rechercher des solutions innovantes et flexibles aux problèmes qui se posent. Loin de nous l'idée du laisser-faire, II s'agit de gérer l'entreprise avec habileté pour permettre à l'« entrepreneurialisme » de s'épanouir. Les Client Relationship Officers ont le pouvoir de mener leurs affaires au jour le jour pour servir leurs clients, mais ils ne sont pas sans être soigneusement contrôlés ou supervisés. A telle enseigne que nous avons graduellement augmenté nos ressources dans le domaine des risques et du contrôle pour rester en phase avec notre croissance. Dans le compliance, l'audit, les opérations et la gestion des risques, nos effectifs ont plus que doublé depuis octobre 2005. Nous possédons une plateforme informatique solide. L'équipe de dirigeants qui travaille au siège du Groupe est l'une des plus dynamiques de la profession, fournissant une excellente valeur ajoutée par tête. Bref, nous sommes une entité soudée, partageant une éthique et des valeurs communes.

Notre valorisation boursière actuelle, je le sais, ne reflète pas vraiment nos accomplissements et nos efforts incessants. Au vu de ce que nous avons réalisé et de notre potentiel de croissance à l'avenir, c'est difficile à comprendre. Il ne nous reste plus qu'à travailler encore plus pour prouver aux sceptiques qu'ils ont tort. Concentrons-nous sur les éléments sur lesquels nous avons prise, donnant la priorité aux clients. Laissons nos actions et nos résultats parler à notre place, faisant en sorte de permettre à notre succès de déployer ses effets. Je reste persuadé qu'en fin de compte notre valeur de marché reflètera complètement notre travail et nos réalisations.

En nous tournant vers l'avenir, nous sommes bien positionnés et ne manquerons pas d'opportunités pour poursuivre notre croissance dynamique, quelles que soient les conditions du marché. Nous sommes en très bonne forme, possédons un excellent palmarès, une éthique et une approche différente ainsi qu'un profil alimentant un cercle vertueux de croissance. Mais le plus important est que, dans toutes nos activités, nous comptons quelques-uns des meilleurs de notre profession parmi nos collaborateurs. Elles croient en notre vision et ont la volonté de la concrétiser en n'épargnant aucun effort. EFG International est une banque privée à nulle autre pareille. Tout cela serait impossible sans nos collaborateurs et les relations très fortes qu'ils développent avec leurs clients. Pour conclure, comme notre métier l'a toujours su, c'est une question d'alchimie subtile entre les gens.

Jean Pierre Cuoni,

Président du Conseil d'administration

# Private Banking: une alchimie subtile

Les gens comptent les uns sur les autres; certains, à titre individuel ou familial, comptent sur les conseils de nos Client Relationship Officers.

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lawrence D. Howell



Je suis heureux de pouvoir annoncer qu'EFG International a enregistré, à nouveau, une excellente performance financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007.

- Les produits d'exploitation se sont élevés à CHF 913,8 millions, en hausse de 44% par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe a atteint CHF 332,0 millions, soit une progression de 44%. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est inscrit à CHF 302,2 millions, en augmentation de 48%.
- Les actifs sous gestion se sont montés à CHF 98,3 milliards (acquisitions annoncées incluses) au 31 décembre 2007, contre CHF 73,6 milliards au 31 décembre 2006, soit une hausse de 34%. L'augmentation des actifs sous gestion résultant des acquisitions a atteint CHF 12,5 milliards (comprenant Bull Wealth Management Group, Ashby London Financial Services, Marble Bar Asset Management, StratCap Securities Inde, On Finance, et A&G Group).
- En 2007, l'afflux net de nouveaux capitaux et l'augmentation des prêts aux clients ont totalisé CHF 13,8 milliards (prêts: CHF 2,0 milliards) contre CHF 11,0 milliards (prêts: CHF 1,6 milliard) en 2006, soit une progression de 25%.

Cette performance reste dans la ligne de la croissance ininterrompue d'EFG International. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée malgré les défis posés au second semestre par les incertitudes liées au crédit et plus largement aux marchés financiers.

#### **REVUE DES ACTIVITÉS**

Du point de vue des événements extérieurs, l'année 2007 a été partagée en deux. Après une première période favorable, la seconde a été secouée par les turbulences affectant les marchés financiers. Certains clients sont devenus plus hésitants. Les Client Relationship Officers ont passé beaucoup de temps à remettre les événements dans leur contexte et à guider ces clients en leur prodiguant des conseils et en les rassurant. Pour nous, il s'agissait du cours normal des affaires, car le private banking ne consiste pas à naviguer seulement par beau temps et notre devoir est d'aider nos clients à garder le cap dans toutes les phases du cycle économique.

En dépit des incertitudes du marché, EFG International a réalisé une nouvelle performance record en 2007. Nos activités ont continué d'afficher, dans la plupart de ses chiffres-clés, des taux de croissance largement supérieurs à ceux de la moyenne de notre branche. Nous avons accompli de grands progrès dans tous les domaines et avons entrepris toute une série de projets, soutenus par l'actionnement de plusieurs leviers stratégiques.

#### **Client Relationship Officers**

EFG International demeure très attractif pour les praticiens en gestion de patrimoine de haut niveau. L'augmentation du nombre de Client Relationship Officers s'est poursuivie en 2007, avec une accélération marquée du recrutement au dernier trimestre. Nous avons accru le nombre de Client Relationship Officers à 524 (plus 126) et à 554 acquisitions annoncées incluses (plus 149). Au cours des deux années écoulés, la concurrence pour gagner des talents dans le private banking a été rude. Pourtant, EFG International a, comme les années précédentes, confortablement dépassé son objectif de recrutement pour 2007.

En ce qui concerne 2008, nous sommes convaincus que nous allons pouvoir atteindre nos objectifs sans compromis sur la qualité. Les sources de recrutement sont favorables, notamment dans les marchés à forte croissance comme l'Asie. EFG International demeure une entreprise extrêmement attractive pour des personnes dotées de talents exceptionnels et d'un esprit entrepreneurial. Notre approche vise à créer pour nos Client Relationship Officers un environnement qui les soutient et leur permet d'assurer la qualité et la continuité nécessaires pour construire ainsi une relation durable avec leurs clients.

#### Etendre et approfondir les relations avec les clients

J'ai évoqué plus haut les efforts assidus de nos Client Relationship Officers pour conseiller leurs clients durant la pire des turbulences du marché. A EFG International, le lien fort existant entre les Client Relationship Officers et leurs clients est un phénomène dans notre métier, rendu possible par notre modèle d'affaires souple. La dimension humaine, complétée par une taille, un profil et des capacités grandissants, les aide à étendre et à approfondir leurs relations avec leurs clients

Les Client Relationship Officers continuent de s'imposer dans les marchés qu'ils ont choisis, ce qui s'est traduit par une solide productivité en cours d'année. En 2007, l'afflux net d'argent frais par Client Relationship Officer s'est élevé à CHF 31 millions. Depuis la date de notre cotation en bourse, en octobre 2005, la croissance annuelle des actifs sous gestion par Client Relationship Officer s'est située à quelque CHF 40 millions.

De manière plus générale, tandis que le profil de nos activités continue de se développer, nous atteignons un cercle plus vaste de clients fortunés. En particulier, EFG International continue de tirer parti de sa réputation grandissante dans le segment des personnes extrêmement fortunées (UHNWI). Le volume d'affaires engendré par ce segment de clients a été extrêmement important, attiré notamment par la continuité assurée par les Client Relationship Officers.

#### Bénéficier d'une vaste extension géographique

EFG International continue de tirer parti de son empreinte internationale équilibrée, car elle ne présente aucune distorsion due à un marché qui dominerait les autres. Toutes les activités d'EFG International à l'échelle des régions, qui ont pratiquement toutes enregistré une croissance à deux chiffres, ont affiché une forte progression en 2007. En voici quelques exemples:

- En Suisse, les activités ont continué d'engendrer une croissance à deux chiffres de leurs paramètres-clés.
- La performance de nos activités en Asie s'est située dans le haut de la fourchette comparée à celle de nos concurrents, avec une croissance des revenus de plus de 50%. En dépit d'un marché hautement compétitif pour des praticiens expérimentés du private banking, le nombre de Client Relationship Officers s'est accru de plus d'un tiers.
- Aux Amériques, la croissance des activités s'est notablement accélérée en cours d'année, tandis que les actifs sous gestion et les revenus ont augmenté de plus de 30%.
- Au Moyen-Orient, la croissance du revenu a dépassé 40% sur un an.
- Le Royaume-Uni et la Scandinavie ont affiché une forte croissance à deux chiffres, à la fois de leurs revenus et des actifs sous gestion.

- Au Luxembourg, les activités qui ont débuté en 2006, sont même en avance sur les prévisions, avec une forte hausse des revenus et des actifs sous gestion.
- Les Caraïbes ont connu un bond similaire de ces deux chiffres-clés.

#### Renforcer notre présence et nos capacités à l'étranger

La proximité de ses clients et de ses prospects est un moteur-clé d'EFG International. En 2007, nous avons défriché le terrain dans de nombreux territoires tout en renforçant nos opérations existantes.

- Nous avons obtenu plusieurs licences en cours d'année, notamment une autorisation des autorités réglementaires d'offrir des services bancaires à Jersey, une «full Securities Investment Business license» aux Îles Cayman ainsi que l'enregistrement de Bull Capital Management au Canada en tant que gérant de portefeuille et de conseil en investissement.
- De nouveaux bureaux ont été ouverts à Panama, Bahreïn, Bangkok et aux Philippines.
- EFG Bank & Trust (Bahamas) Limited a emménagé dans de nouveaux locaux à Nassau afin de réaliser ses plans ambitieux de croissance organique.
- EFG International et Bull Wealth Management partagent un nouveau siège à North
   Toronto. Un bureau a également été ouvert pour couvrir la péninsule du Niagara.
- Plusieurs unités ont emménagé dans de nouveaux locaux, pour répondre à leur croissance. Il s'agit notamment d'une nouvelle salle Treasury Dealing à Genève et d'un nouveau siège pour l'EFG Private Bank à la Curzon Street, à Londres.

La croissance organique continue d'être un facteur-clé du progrès d'EFG International. Nous poursuivons le développement des activités existantes d'une part et d'autre part nous lançons de nouvelles opérations dans de nouveaux marchés intéressants. Une série de vastes projets répartis dans le monde est en cours en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et aux Amériques.

- S'appuyant sur les acquisitions réalisées en 2007 (voir plus loin), EFG International a des plans d'expansion ambitieux au Canada, en Espagne, en Inde et à Lugano (Suisse).
- Ailleurs, l'entreprise examine des opportunités onshore en Europe, y compris en France et en Italie.
- En Thaïlande, EFG Investment Advisory (Thailand) Co., Ltd. sera lancé officiellement en mai 2008.
- A Abu Dhabi, EFG Bank a reçu l'autorisation d'ouvrir une représentation.
- Une demande a été déposée pour ouvrir un bureau à Shanghaï.
- Une licence est en attente pour ouvrir une société de trust à Singapour.
- Des options visant à étendre la représentation en Amérique latine sont à l'étude, en particulier en Uruguay.

 EFG Capital prévoit une présence sélective onshore aux Etats-Unis, en se concentrant au début sur l'ouverture d'une filiale à Los Angeles.

#### Croître par le biais d'acquisitions

Conformément à ses objectifs pour 2007, EFG International a procédé à six acquisitions, qui lui ont apporté pour CHF 12,5 milliards d'actifs sous gestion et 43 Client Relationship Officers. Couvrant une vaste gamme d'implantations et d'activités, ces acquisitions peuvent être réparties en trois catégories:

- Pénétrer dans de nouveaux marchés onshore de private banking (Bull Wealth Management, Canada; A&G Group, Spain; StrapCap Securities, Inde).
- Renforcer et étendre sa présence dans des marchés établis (On Finance, Suisse; Ashby London, Royaume-Uni).
- Accroître ses capacités dans le domaine des placements alternatifs (Marble Bar Asset Management).

#### De manière plus détaillée:

- Canada: Bull Wealth Management Group. EFG International a pénétré, en octobre 2007, sur le marché canadien de la gestion de fortune en concluant le rachat de Bull Wealth Management Group basé à Toronto. Il s'agit d'une société indépendante qui propose ses services de conseil en placements et de family offices à des clients privés et institutionnels très fortunés au Canada. Elle gère pour quelque CHF 1,5 milliard d'actifs.
- Espagne: A&G Group. EFG International s'est déclaré d'accord, en décembre 2007, de prendre une participation de 72% dans A&G Group, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. A&G est un gérant de fortune privé qui fournit des services de conseil et de gestion en matière d'investissements à des personnes très, voire extrêmement fortunées ainsi qu'à des institutions choisies. Par son siège à Madrid et sa présence dans les régions, notamment à Barcelone et Valladolid, cette société offre une plate-forme locale solide à partir de laquelle il sera possible de développer les activités. Les opérations d'EFG International déjà implantées à Madrid et à Barcelone seront intégrées dans celles d'A&G Group pour constituer une unité encore plus forte. Au moment de l'annonce de l'acquisition, A&G employait 61 personnes dont 21 Client Relationship Officers et gérait des actifs à hauteur de CHF 4,2 milliards environ.
- Inde: StratCap Securities India. EFG International a déclaré, en décembre 2007, vouloir reprendre de Strategic Capital Corporation une participation de 75% dans Stratcap Securities India (SSI). Cette ouverture lui donnera accès au marché indien de la gestion de fortune, en conformité avec l'objectif stratégique d'EFG International de capitaliser sur les nouveaux marchés de croissance. Basé à Mumbai, SSI propose toute une gamme de services financiers à des clients privés et institutionnels en Inde, comprenant des fonds de placement, des obligations et des actions. Il occupe 24 personnes dont quatre Client Relationship Officers et gère pour CHF 700 millions d'actifs.
- Suisse: On Finance SA. En janvier 2008, EFG International a achevé l'acquisition d'On Finance SA, à Lugano. On Finance est une société de services financiers spécialisée dans l'origination et la distribution de produits structurés ainsi que dans le conseil financier.
   Elle se concentre sur les gérants indépendants et les family offices, fournissant à EFG International un tremplin local dans ces segments. Ses cinq collaborateurs gèrent pour CHF 750 millions d'actifs.

- Royaume-Uni: Ashby London Financial Services Ltd. EFG Private Bank Limited, la filiale d'EFG International basée à Londres, a finalisé, en octobre 2007, l'acquisition d'Ashby London Financial Services Ltd. Cette société fournit un conseil indépendant rémunéré par des honoraires à des particuliers et à des entreprises. Elle est basée à Wolverhampton et a un bureau à Birmingham. Cette acquisition complète EFG Private Bank en renforçant sa présence dans les régions britanniques, notamment dans les Midlands. Ashby London prodigue, avec 36 collaborateurs (dont dix Client Relationship Officers) un conseil à quelque 2000 clients dont les actifs dépassent GBP 150 millions.
- Spécialiste en produits alternatifs: Marble Bar Asset Management LLP. En janvier 2008, EFG International a conclu l'acquisition de 90% de Marble Bar Asset Management LLP (MBAM), un gérant d'actifs alternatifs leader au Royaume-Uni. Il est spécialisé dans des stratégies «long/short equity» au service de clients institutionnels et de personnes très fortunées. Entreprise très profitable, MBAM offre une série d'avantages à EFG International, car il étend sa capacité à fournir des solutions à forte valeur ajoutée dans des domaines de produits complexes destinés en particulier à certains segments d'une clientèle extrêmement fortunée. A la suite de l'annonce de son acquisition, début décembre 2007, par EFG International, MBAM a continué d'enregistrer un fort afflux net d'argent frais. A cette époque, ses actifs sous gestion s'élevaient à environ USD 4,4 milliards (CHF 4,9 milliards) et son équipe comprenait 70 collaborateurs.

En outre, EFG International a achevé, au premier semestre 2007, la reprise de deux sociétés totalisant CHF 3,8 milliards d'actifs sous gestion. Il s'agit de Quesada Kapitalförvaltning (une société de gestion de titres offrant des services de private banking à des personnes très fortunées), basée à Stockholm, et de PRS Group (spécialisé dans la gestion d'investissements et la fourniture de services de family office), basé à Cayman et à Miami. L'intégration de ces entreprises s'est passée sans difficulté et elles ont réalisé une excellente performance. Le constat est le même pour les sociétés acquises en 2006, à savoir Capital Management Advisors, Harris Allday et la Banque Monégasque de Gestion, qui ont toutes très bien progressé en 2007.

En regardant vers l'avenir, nous sommes persuadés que le nombre d'opportunités ne va non pas diminuer mais croître. Nous étudions actuellement celles qui se présentent parmi une série d'acquisitions en puissance dans le private banking. EFG International est très engagé dans les acquisitions et, 2007 l'a montré, leur timing peut être inégal. Notre palmarès et notre approche entrepreneuriale nous donnent des avantages décisifs qui intéressent les vendeurs, y compris ceux qui pourtant ne songeaient pas à vendre. Normales, nos ambitions ne sont pas limitées par la situation actuelle de nos fonds propres. Qui plus est, compte tenu des revenus futurs et de notre capacité à émettre des actions de préférence, nous avons le potentiel d'accroître le volume de nos acquisitions si des opportunités stratégiquement correctes se présentent.

#### Développer notre infrastructure et nos fonctions

Pour répondre à son expansion, EFG International a continué de renforcer son équipe de directeurs.

En juillet 2007, nous avons boosté nos capacités en matière de marketing et de communication en nommant Keith Gapp Head of Strategic Marketing & Communications membre du Comité exécutif. Sa mission globale comprend la stratégie mondiale de marketing, le positionnement de la marque, la publicité et les activités de communication.

- Erik Stroet, qui a rejoint EFG International en mai 2007, est devenu formellement COO (et membre du Comité exécutif) en octobre 2007. A ce poste, il remplace lan Cookson, qui continuera de collaborer avec nous en tant que membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales et de nous offrir son assistance dans les acquisitions et l'informatique.
- En novembre 2007, Gérard Griseti a été nommé au poste nouvellement créé de CEO,
   Southern Europe et membre du Comité exécutif. Il supervise l'extension d'EFG International dans cette région, qui comprend l'Espagne, la France et l'Italie.

Il y a eu également beaucoup d'améliorations dans le domaine des fonctions:

- Le site Internet de la société et le matériel d'information a été complètement remanié; la publicité et le sponsoring à l'échelle international ont également connu un bon départ. A Genève, par exemple, où elle est un employeur important, EFG Bank est devenue sponsor principal, émanant du private banking, du Genève-Servette Hockey Club. En janvier 2008, EFG International a parrainé une équipe lors de l'Outback 40 Goal Challenge à Palm Beach, un des tournois majeurs de polo au niveau mondial.
- Le développement et l'amplification des plates-formes informatiques et opérationnelles se sont poursuivis pour répondre aux exigences de la croissance.
- Nous avons progressivement étoffé nos ressources dans les fonctions de gestion des risques et de contrôle, en phase avec la croissance de nos activités. Depuis notre entrée en bourse en octobre 2005, nous avons plus que doublé nos effectifs dans la compliance, l'audit, l'opérationnel et la gestion des risques.

#### Affermir nos capacités dans le domaine des produits et des services

EFG International reste concentré sur le private banking. Sa capacité d'ajouter de la valeur dans des domaines sophistiqués et évoluant rapidement, notamment les produits structurés et les placements alternatifs, en fait également partie intégrante. C'est la raison pour laquelle, nous développons nos compétences internes pour rester au niveau de celles des prestataires de services externes avec lesquels nous sommes en compétition. Ce développement passe par des acquisitions, comprenant C.M. Advisors et Marble Bar Asset Management, et par l'élaboration de capacités internes, notamment la création d'EFG Financial Products.

L'optimisation sélective des produits repose sur une approche multidimensionnelle. De quoi s'agit-il? Les clients s'efforcent de rester à jour s'agissant des développements dans le domaine des produits complexes. A cet égard, les Client Relationship Officers ajoutent de la valeur en jouant le rôle d'un filtre intelligent qui retient, de l'univers des placements, la solution la plus appropriée. Cependant, cet univers change rapidement dans une prolifération de techniques et de spécialisations. Ce qui implique pour EFG International la nécessité cruciale d'être capable d'élaborer des solutions et d'être à l'avant-garde des techniques d'investissement. Mais nous savons combien le talent exceptionnel est rare et que, souvent, il se trouve à la tête d'une entreprise. Telle est la raison pour laquelle EFG International a procédé – et continuera de le faire – à des acquisitions sélectionnées pour précisément obtenir le concours de spécialistes du plus haut niveau. Dans d'autres secteurs, il y a des opportunités (comme dans le cas des produits structurés) permettant une croissance organique en recrutant certains des praticiens les plus expérimentés du marché qui travaillent dans des établissements leaders. Grâce à notre modèle entrepreneurial qui intéresse les spécialistes de la technique comme les Client Relationship Officers, nous sommes bien placés pour engranger les réussites.

L'avantage d'acquérir une entreprise, ou d'en créer une nouvelle là où l'objectif est de fournir un service plus étendu, est qu'elle a passé le test du marché. Ce qui permet aux clients et aux Client Relationship Officers de comparer plus facilement et en confiance les fournisseurs internes et externes de produits. En outre, ces entreprises peuvent intéresser de nouveaux segments de clientèle ainsi que contribuer aux profits d'EFG International et à étendre son envergure. Pour autant, cela ne signifie pas que le principe fondamental d'architecture ouverte soit remis en question. Les Client Relationship Officers n'ont qu'une obligation, celle de trouver des solutions pour leurs clients en utilisant les meilleurs outils à leur disposition.

A l'instar de l'acquisition de Marble Bar Asset Management, l'année 2007 a été caractérisée par un grand nombre de nouveaux projets prometteurs et par d'important progrès réalisés par les projets existants.

- A notre avis, les produits structurés de placement font partie intégrante de la gestion de fortune, quelque soit l'importance du patrimoine. En octobre 2007, EFG International a annoncé la création d'une nouvelle entreprise dénommée EFG Financial Products. Pleinement opérationnelle depuis la fin de l'année, la nouvelle entité émet, sous son propre nom, des instruments de couverture axés principalement sur des produits cotés et accessibles au marché dans son ensemble. EFG Financial Products fournit un service différencié de grande qualité fondé sur l'expérience des personnes qui y travaillent, une plate-forme technologique de pointe et des prix compétitifs. Depuis le début de son activité en décembre 2007, elle avait lancé plus de 400 produits à fin février 2008.
- Acquis en février 2006, C. M. Advisors Limited, le spécialiste en hedge funds basé aux Bermudes, a poursuivi sa vigoureuse progression. Il a aussi contribué à étendre, dans toute l'entreprise, notre expertise dans ce secteur, tandis que nous avons progressivement amélioré nos capacités en matière de sélection. Depuis son acquisition, C. M. Advisors a presque doublé la somme des actifs sous gestion, exprimée en dollars. Il a également pénétré sur de nouveaux marchés il a par exemple récemment enregistré l'un de ses produits pour être distribué en France, lequel manifeste déjà des signes de succès.
- Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi l'optimisation de notre gestion de portefeuille et de notre trésorerie. En plus, nous avons recruté une personne très expérimentée dans le but d'apporter une assistance à des clients très fortunés dans des situations complexes impliquant des positions sur titres individuels et des financements alternatifs. En Suède, EFG Investment Bank est en train d'établir une nouvelle entreprise de gestion patrimoniale dénommée EFG Life ciblée sur le marché des retraités et des caisses de retraite.

#### **OBJECTIFS A MOYEN TERME**

EFG International a rempli ses objectifs ambitieux pour 2007:

- Client Relationship Officers. Objectif: 540 CROs jusqu'à fin 2007. Effectif: 554.
- Afflux net de nouveaux capitaux par CRO. Objectif: CHF 30 millions (par an).
   Effectif: CHF 31 millions.
- Acquisitions: CHF 10-15 milliards (par an). Effectif: CHF 12,5 milliards.

- Actifs sous gestion (AsG)¹: CHF 93-99 milliards en 2007. Effectif: CHF 94.0 milliards.
- Marge de revenus: 1,10% de la moyenne des AsG. Effectif: 1.19%.
- Ratio coûts/bénéfice: 51-55%. Effectif: 55.7%.

Dans tous les domaines, les objectifs ont été remplis, sauf dans le rapport coûts/revenus qui a été à peine plus élevé que prévu, en raison d'une croissance plus rapide que prévue en termes de Client Relationship Officers et d'implantations.

Les objectifs annoncés pour 2008 sont le reflet des ambitions d'EFG International, bien que, étant donné l'ampleur et le stade du développement de cette entreprise, il y a lieu d'être souple dans la poursuite des objectifs d'affaires et de résultat en général. Les voici:

- Client Relationship Officers. Objectif: 675 jusqu'à fin 2008.
- Afflux net de nouveaux capitaux par CRO. Objectif: CHF 30 millions.
- Acquisitions: CHF 10-15 milliards.
- Actifs sous gestion (AsG)<sup>1</sup>: CHF 121-131 milliards.
- Marge de revenus: 1,10% de la moyenne des AsG.
- Ratio coûts/bénéfice: 50-55%.

Pour 2010, les objectifs stratégiques d'EFG International sont les suivant:

- Client Relationship Officers: 1000.
- Afflux net de nouveaux capitaux par CRO: CHF 30 à 40 millions.
- Marge de revenus: 1,10 1,20% de la moyenne des AsG.
- Poursuite des acquisitions.
- Un bénéfice net attribuable de CHF 800-900 millions.

#### **PERSPECTIVES**

EFG International est robuste et nous sommes optimistes en ce qui concerne ses perspectives. Dans un certain nombre de pays, les conditions économiques sont fragiles, mais nous restons attentifs aux signes de danger. C'est lorsque les conditions sont difficiles que des opportunités se présentent, or nous sommes bien positionnés pour les saisir grâce à nos nombreuses possibilités de nous différencier:

Inclus les acquisitions annoncées, mais hors actions d'EFG International ne faisant pas partie du flottant actuel de 31,3% à la SWX Swiss Exchange.

- EFG International continue de bénéficier de ses nombreuses forces intrinsèques, comprenant une forte concentration sur le private banking et la gestion d'actifs, la continuité de son leadership et son expérience ainsi qu'un modèle d'affaires souple et entrepreneurial.
- Notre entreprise est aussi créative, nous explorons constamment différentes solutions destinées à divers marchés et segments. Nous sommes à l'aise dans la gestion de nombreuses entités et nous n'avons plus à démontrer notre capacité à associer croissance organique et acquisitions.
- Notre modèle se démarque des autres. La rémunération basée sur la performance a été ancrée dans notre entreprise dès le début, elle est appliquée systématiquement et a fait ses preuves. En outre, la rémunération n'est que l'un des aspects de notre modèle, qui sert à créer – et à conserver – les conditions nécessaires à l'épanouissement de notre relation avec le client.
- Plusieurs projets sont en cours qui n'ont pas encore déployé tous leurs résultats. Les acquisitions résultent d'un processus irrégulier par nature et celles de 2007 se sont accumulées sur la fin de l'année. Qui plus est, les investissements en marketing ne commencent que maintenant à porter leurs fruits.

Nous affrontons à présent un environnement ardu, mais j'estime que c'est pendant de telles périodes que les acteurs de long terme se distinguent des dilettantes. La confiance dans la réalisation de nos desseins provient de notre croissance ininterrompue depuis le début, notamment durant le dernier marché baissier. Par notre capacité à croître quelle que soit la phase du cycle économique, nous avons gagné une grande crédibilité. D'ailleurs nous sommes moins exposés aux actions que la moyenne des établissements. De surcroît, il est concevable que, étant donné l'évolution, l'enthousiasme manifesté envers le private banking diminue dans certains établissements, ce qui nous aiderait à attirer de nouveaux Client Relationship Officers, des équipes, voire des entreprises entières.

Depuis sa création il y a treize ans, EFG International a parcouru un long chemin. Nous avons non seulement connu une croissance ininterrompue, mais elle s'est même encore accélérée depuis notre entrée en bourse en octobre 2005. C'est ainsi qu'entre 2000 et 2004, nos revenus, notre résultat net et les actifs sous gestion ont progressé respectivement de 42%, 65% et 43%. La hausse de ces chiffres-clés a même été respectivement de 111%, 113% et 46% entre la mi-2005 et la fin 2007.

Nous avons accru, développé et optimisé nos capacités dans un grand nombre de domaines. Notre positionnement concurrentiel demeure différent. Les indicateurs-clés de la performance sont solides. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Mais avant tout, n'oublions pas l'importance cruciale de nos collaborateurs. L'essence du private banking, ce sont les relations qui s'épanouissent grâce à l'association du talent et de la passion de nos collègues du monde entier. Ils ont réalisé une nouvelle performance exceptionnelle en 2007 et notre entreprise est plus forte que jamais. Grâce à eux, à nos clients et à notre profil qui ne cesse de croître, nous sommes convaincus que de nouveaux chapitres de notre «success story» vont s'écrire.

Lawrence D. Howell, Directeur Général

O Thee

Les praticiens de l'art du private banking.

Une ascendance suisse, une présence mondiale. Présents là où nos clients ont besoin de nous.



# Une empreinte mondiale

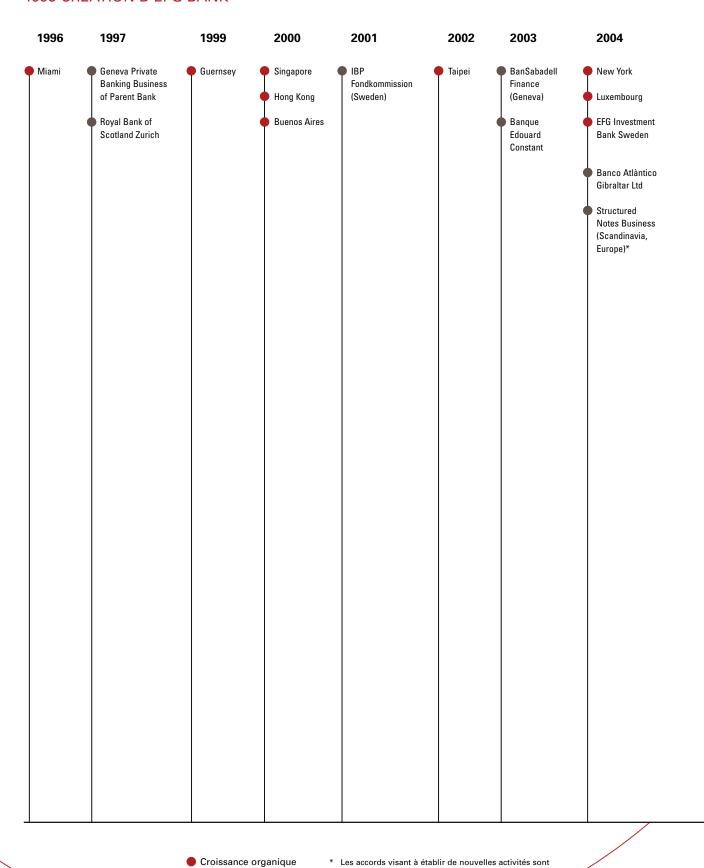




Nous cherchons continuellement à étendre notre empreinte internationale en recrutant des personnes hautement qualifiées, en ouvrant de nouveaux bureaux et en acquérant des entreprises qui complètent nos activités. Chacune dans sa région est dirigée par des praticiens qui ont une longue expérience de leur marché. De la sorte, les relations avec les clients sont certes ancrées dans le terrain, mais elles sont aussi amplifiées par un accès à la totalité des ressources d'EFG International dans le monde.

# Croissance organique et acquisitions

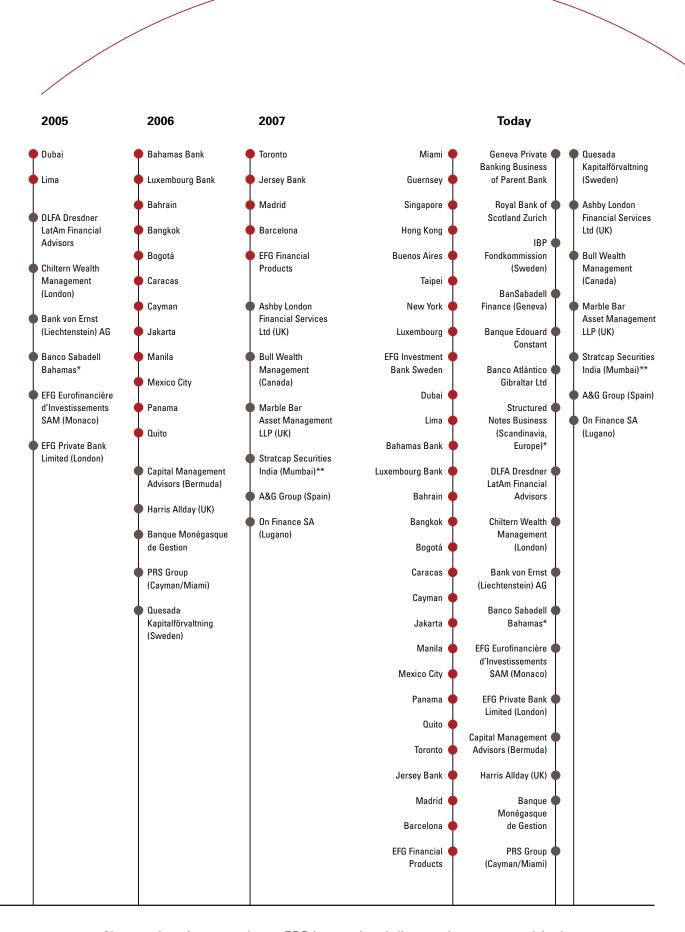
### 1995 CRÉATION D'EFG BANK



considérés comme des acquisitions d'actifs incorporels.

\*\* Sous réserve de conclusion de l'acquisition.

Acquisitions



Notre trajectoire est parlante. EFG International dispose de toute une série de leviers stratégiques, dont un équilibre soigneusement pesé entre la croissance organique et des acquisitions sélectionnées.

## PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Rudy van den Steen Chief Financial Officer



Au cours de l'exercice 2007, les produits d'exploitation ont atteint CHF 913,8 millions, soit une hausse de 44%, tandis que le ratio coûts/revenus est resté constant à 55,7%. Il en est résulté un bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe de CHF 332,0 millions, en progression de 44% également, et un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de CHF 302,2 millions, soit une augmentation de 48%.

#### FACTEURS AYANT INFLUÉ SUR LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

La progression du résultat opérationnel de 44% à CHF 913,8 millions, contre CHF 634,4 millions un an auparavant, reflète la croissance continue des deux piliers de notre activité, à savoir l'augmentation des actifs gérés et des revenus qui leur sont liés grâce aux Clients Relationship Officers anciens et nouveaux ainsi que l'effet des acquisitions.

Le recrutement organique de Client Relationship Officers et les quatre acquisitions achevées en 2007 se sont traduites par une augmentation de leur nombre à 524 à fin 2007, contre 398 à fin 2006. Ce nombre augmentera encore à 554 quand les quatre autres acquisitions annoncées en décembre 2007 seront finalisées en 2008. L'accroissement des avoirs sous gestion provient de la productivité des Client Relationship Officers existants, des nouveaux qui les ont rejoints et de l'impact des quatre acquisitions conclues en 2007. Il en est résulté une augmentation des avoirs sous gestion générant des revenus à CHF 82,9 milliards (2006: CHF 65,2 milliards), soit une hausse de 27%, tandis que la moyenne de ces avoirs est montée à CHF 76,5 milliards (2006: CHF 53,4 milliards). Cette progression, qui se chiffre à 43%, a fortement contribué à l'accroissement du résultat opérationnel (voir ci-après).

Les résultats des quatre acquisitions conclues en 2007 ont été consolidés sur l'exercice complet pour Quesada Kapitalförvaltning AB, à partir de mars pour PRS Group, dès juillet pour Ashby London et à compter de novembre pour Bull Wealth Management.

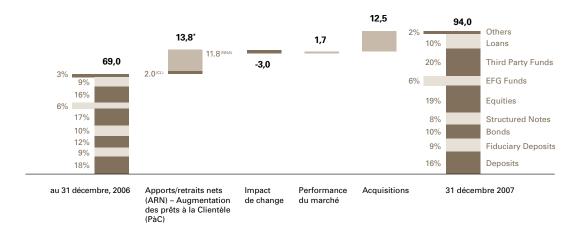
Les résultats de Marble Bar Asset Management et d'On Finance figureront dans les résultats consolidés depuis janvier 2008, A&G (Espagne) depuis sa conclusion début avril et Stratcap (Inde), à compter de la conclusion des accords attendue au deuxième trimestre 2008.

#### AVOIRS SOUS GESTION ET AVOIRS SOUS ADMINISTRATION CONSOLIDÉS

Les avoirs de la clientèle sous gestion ont atteint CHF 87,2 milliards au 31 décembre 2007 (CHF 69,8 milliards au 31 décembre 2006), en progression de 36% en un an. Hors actions d'EFG International, qui ne font pas partie du flottant actuel de 31,3% à la SWX Swiss Exchange, les avoirs de la clientèle sous gestion se sont élevés à CHF 82,9 milliards à fin 2007. Les avoirs sous administration ont quant à eux augmenté à CHF 8,6 milliards au 31 décembre 2007 (CHF 7,4 milliards au 31 décembre 2006), soit une hausse de 17%.

#### Avoirs de la clientèle sous gestion

En milliards de CHF, y compris les acquisitions annoncées, excepté les %



#### ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

#### **Produits d'exploitation**

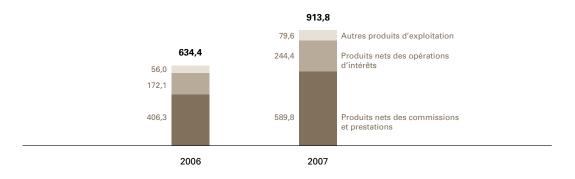
Comme indiqué plus haut, la croissance de 43% de la moyenne des avoirs sous gestion générateurs de revenus et l'augmentation du volume des activités clients qui lui est liée ont largement contribué à la hausse de 45% des commissions et prestations de services bancaires à CHF 589,8 millions.

De même, le produit net des intérêts a progressé de 42% par rapport à l'exercice précédent et le produit net du négoce a augmenté de 42% également principalement en raison des opérations sur devises exécutées pour le compte de clients, eux aussi en phase avec l'expansion de la base de clientèle et des avoirs sous gestion.

Sur la base de la moyenne pondérée par le temps des avoirs sous gestion générateurs de revenus s'élevant à CHF 76,5 milliards, la marge de revenu est restée constante à 1,19% en 2007.

#### **Produits d'exploitation**

En millions de CHF



<sup>\*</sup> Y compris une croissance d'actifs de CHF 0,5 milliards de MBAM après l'annonce de la transaction.

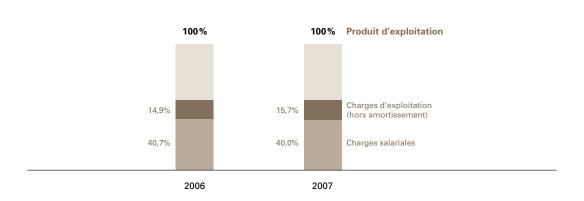
#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, hors amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ont atteint CHF 520,8 millions, soit une hausse de 43% par rapport au montant de CHF 363,1 millions en 2006. Le ratio coûts/revenus, qui correspond au rapport en pour cent entre les charges d'exploitation avant amortissements et dépréciations et les produits d'exploitation, est resté inchangé à 55,7% pour l'exercice 2007. Un autre ratio coûts/revenus, calculé sur une base différente, à savoir le rapport en pour cent entre les charges d'exploitation après amortissements de logiciels et dépréciation d'actifs corporels devant être remplacé à terme, et les produits d'exploitation, s'est amélioré de 57,2% à 57,0%. C'est ce ratio qui figurera désormais dans les futurs rapports.

Les charges de personnel ont augmenté de 42% à CHF 365,8 millions en raison d'une part de la variabilité de ces coûts qui croissent en même temps que les produits d'exploitation et d'autre part de l'accroissement des effectifs à 1864 à fin 2007 (1477 à fin 2006). Le ratio charges salariales/produits d'exploitation s'est amélioré de 40,7% à 40,0%. Les stock-options accordées en 2006 et 2007 ont entraîné des frais liés aux options de CHF 8,8 millions pour l'exercice sous revue.

Les charges d'exploitation, hors charges de personnel, dépréciations et amortissements, exprimées en pour cent des produits d'exploitation, se sont accrues de 14,8% à 15,5%, principalement en raison de coûts non récurrents.

#### Charges d'exploitation (hors amortissement) En pourcentage de produits d'exploitation



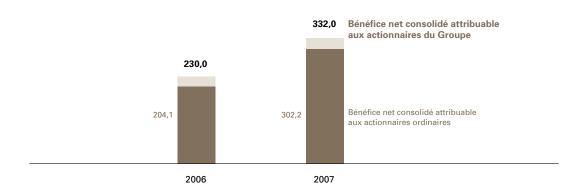
Le taux d'imposition effectif de 10,9% résulte d'un avantage fiscal provenant de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé sans lequel le taux d'imposition serait de 12%.

#### BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DU GROUPE ET BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Le bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires du Groupe de CHF 332,0 millions, ajusté de la provision pro forma sur dividende préférentiel estimée à CHF 29,8 millions, a dégagé un bénéfice net attribuable aux actionnaires de CHF 302,2 millions (2006: CHF 204,0 millions), en hausse de 48%.

## Bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires du Groupe et bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires ordinaires

En millions de CHF



#### **Bilan**

Le bilan consolidé au 31 décembre 2007 a augmenté de 13% à CHF 18,0 milliards de CHF 15,9 milliards au 31 décembre 2006. Cette augmentation provient presque entièrement de la croissance organique, car les prêts aux clients ont progressé de CHF 1,8 milliard à CHF 7,9 milliards. Les prêts à la clientèle regroupent les prêts hypothécaires (CHF 1,5 milliard) et autres prêts (CHF 6,4 milliards), dont la quasi-totalité est couverte principalement par des titres négociables. Plus de 90% des portefeuilles d'hypothèques comprennent des prêts accordés à la clientèle private banking du Royaume-Uni, couverts en majeure partie par des biens immobiliers de premier ordre présentant un ratio loan-to-value atteignant jusqu'à 67% et dont la durée résiduelle moyenne est inférieure à trois ans.

En ce qui concerne les engagements au bilan, le montant dû aux clients a augmenté de 13% à CHF 13,6 milliards (2006: 12 milliards).

Les créances sur les banques ont diminué de CHF 1,8 milliard à CHF 3,5 milliards, en baisse de 34%, tandis que les titres de placement ont augmenté de CHF 1,8 milliard à CHF 3,5 milliards, en hausse de 101%. Cette augmentation résulte principalement de la gestion des liquidités excédentaires dégagées par les positions nettes de clients.

#### **Fonds propres**

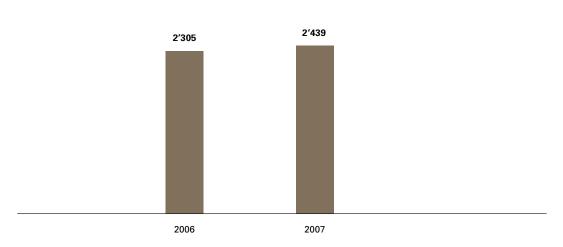
Les fonds propres ont progressé de 6% à CHF 2,44 milliards au 31 décembre 2007, contre CHF 2,30 milliards à fin 2006. L'augmentation du bénéfice de l'exercice a été contrebalancée en partie par le versement en cours d'année d'un dividende de CHF 44 millions aux actionnaires ordinaires, du rachat d'actions propres à hauteur de CHF 76 millions (1,12% du capitalactions émis) et du taux de change négatif de nos filiales opérant en USD et GBP.

Le paiement d'un dividende plus élevé de 17% se montant à CHF 0.35 par action (2007: CHF 0.30) et représentant le versement de CHF 51,3 millions sera proposé à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 29 avril 2008.

Le ratio des fonds propres de base BRI catégorie 1 de 23,7% selon les accords de Bâle II demeure élevé et dépasse toujours nettement les exigences légales imposées aux banques en Suisse et à l'étranger. Les positions consolidées pondérées du risque s'élevaient à CHF 6,2 milliards au 31 décembre 2007, en hausse de 35% par rapport à CHF 4,6 milliards à fin 2006.

#### **Fond propres**

En millions de CHF



EFG INTERNATIONAL CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EFG INTERNATIONAL

Jean Pierre Cuoni Chairman Emmanuel L. Bussetil Member Spiro J. Latsis Member Hugh N. Matthews Member Hans Niederer Member Périclès Petalas Member



Photo: Comité exécutif d'EFG International

#### COMITÉ EXÉCUTIF D'EFG INTERNATIONAL

Lawrence D. Howell Chief Executive Officer

James T. H. Lee Deputy Chief Executive Officer

Rudy van den Steen Chief Financial Officer

Eftychia (La) Fischer\* Chief Risk Officer

Keith Gapp Head of Strategic Marketing & Communications

Gérard Griseti\*\* CEO Southern Europe

Frederick Link Group General Counsel

Erik Stroet Chief Operating Officer

<sup>\*</sup> Jusqu'au 28 mars 2008.

<sup>\*\*</sup> Membre du Comité exécutif dès février 2008.



#### DIRECTION D'EFG INTERNATIONAL

Matthew Lanfear Head of Funding

& Capital Markets

Michael Rodel Head Controlling

& Financial Reporting

Ivo Steiger Head of Investment Finance/Credit

Philip Weights Chief Internal Auditor

Jens Brueckner Head of Investor Relations

Jacques-Henri Gaulard Strategic Business

**Development Analyst** 

Renee Hassiotis-Schuler Deputy Group

General Counsel

Andrew McQuillan Strategic Marketing

& Communications

Patrick Zbinden Head of M&A Integration

#### MEMBRES DE L'INTERNATIONAL POLICY COMMITTEE

James Bull

Markus Caduff

Sixto Campano

Georges Catsiapis

Ludovic Chechin-Laurans

Albert Chiu

Robert Chiu

Alain Diriberry

Victor Echevarria

La Fischer

Jonas Fischerström

Jacobo Gadala-Maria

Keith Gapp

Gerard Gardner

Gérard Griseti

Gilad Hayeem

Lawrence D. Howell

Paul Imison

James T. H. Lee

Frederick Link

Steve Mackey

Emilio Martinez

Sabby Mionis

François-Régis Montazel

Hilton Nathanson

Martin Nilsson

Jacques Pochat

William Ramsay

Michael Rodel

Alberto Rodriguez-Fraile

Gonzalo Rodriguez-Fraile

Lukas Ruflin

Bassam Salem

Ivo Steiger

Erik Stroet

Ron Treverton-Jones

Rudy van den Steen

Robert Waser

Frnst Weder

John Williamson

#### DIRECTION EFG BANK, SUISSE

Markus Caduff Chief Executive Officer

Alain Diriberry Head of Private Banking Geneva

Jacques Pochat Head of Information Technology

Robert Waser Private Banking, Regional

**Business Head** 

Yves Mauron Head of Correspondent Banking

Karen Egger Head of Legal and Compliance

Martin Mueller Head of Human Resources

William Ramsay Chief Investment Officer

Silvio Maglio Head of Operations

Julian de Benito Head of Global Treasury

#### DIRECTION EFG BANK, ZURICH

Silvio Ammann SVP

Esther Heer SVP

Tom Kass SVP

Thomas Muther SVP

Mats Pehrsson SVP

John Read SVP

Adrian Rothen SVP

Sergio Toniutti SVP

Pablo Custer FVP

Christian Frey FVP

Phuntsok Gangshontsang FVP

Makiko Hohl-Sakai FVP

Roland Mächler FVP

Kalle Mannerkorpi FVP

Jean-Pierre Pfenninger FVP

Hansruedi Preid FVP

Marco Ranieri FVP Iva Stehli-Haltuch FVP

Heinz Wendt EVP

Rainer Baer VP

Antonio Bernasconi VP

Stefan Bouclainville VP

Sergio Buttazzi VP

Claudia Cuber VP

Thierry Eindiguer VP

Matthias Fuchs VP

Lukas Galuba VP

Daniel Heusser VP Anna Hoppler VP

Raymond Hug VP

Hanspeter Humbel VP

Ching-Wen Emily Hung VP

Jürg Lüscher VP

Andreas Lütolf VP

Monika Neumeister VP

Stefano Nicolaus VP Urs Oberhänsli VP

Mikael Rosenius VP

Dieter Staeubli VP

Christoph Stalder VP

Hongquing Sun VP

Dimitris Velalopoulos VP

Claudio Villatora VP

Thomas Weidmann VP

Beat Weiss VP

Daniel Zollinger VP

#### DIRECTION EFG BANK, GENÈVE

Alberto Bevacqua SVP Claude Bilat SVP Anders Floren SVP Paolo Fontanella SVP Roland Furer SVP Fernando Grassi SVP Gilles Guérin SVP Paul Horat SVP Arthur Kamber SVP

Jean-François Léchaud SVP

Bruce Littman SVP Robert Mehm SVP Nguyen Pham-Quang SVP Jérôme Schonbachler SVP James Scullin SVP Björn von Below SVP

Mikael Wallenberg SVP Magin Alfonso FVP Daniel Berwert FVP

Nathalie Bollag Hayderi FVP

Ricarda Choina FVP Andreas Christen FVP Marc Clément FVP Hervé Gay FVP Ascanio Giuliani FVP Marie-José Herbinière FVP Patrick Juillard FVP George Koniaris FVP Christina Lex FVP John Makris FVP

Gustave-Alain Miesegaes FVP

Mohamad Nsouli FVP Martin Olsen FVP Philippe Pfaender FVP Robert Quiquerez FVP Henri Rios FVP Toni Salopek FVP Christian Schmitz FVP Pascal Sibut FVP Hervé Siegrist FVP Vladimir Stemberger FVP Konstantinos Veloudakis FVP

John Wolf FVP

Hans Peter Zbinden FVP Urs Zuercher EVP Karen Amatte VP Esteban Andorra VP

Georgios Androutsopoulos VP

Kouroch Aynehchi VP Olivier Baldin VP Jean-Luc Barras VP Marc Baumann VP

Sarah Beltrametti-Hedqvist VP

Jacques Benaroya VP Mauro Boaretto VP Christian Chiru VP Alain Christen VP Francis Coche VP Christian Collomb VP Maurice De Vecchi VP Roland Decorzent VP Daniel Dubois VP Jean-Michel Ena VP Jaime Ensenat VP Alejandro Feyjoo VP Clotilde Floret VP Christophe Flueck VP Giancarlo Foglietta VP Antonio Francisco VP Carlos Garcia VP Laurent Garcia VP Christophe Gayère VP Raphael Gemes VP Eva Georgsdottir VP Agrippino Giglio VP Laurent Greub VP Patrick Guignard VP Gernot Handlbauer VP

Karim Jabri VP Christophe Jacot VP Luca Jorio VP Sophie Jouin VP Onno Jurgens VP Christophe Klein VP

Marie lacconi-Lindqvist VP

François-Philippe Leresche VP

Yves Lindt VP Marcel Macherel VP Denis Marx VP Philippe Mercier VP Magdalena Negut VP Patrick Passini VP Marc Podesta VP Alain Rey VP Jean-Pierre Riepe VP Carlos Romera VP Pierre-Alain Schneiter VP Jaroslava Schreyer VP Rachel Stojan VP Anke Taljard VP

Edward von Knorring VP Sophia Yohannes VP

#### DIRECTION EFG BANK, SION

Jean-Daniel Balet SVP, Head of Valais

#### DIRECTION EFG BANK, **CRANS-MONTANA**

Raymond Bonvin VP Jean-Yves Maury VP

#### DIRECTION EFG BANK, MARTIGNY

Jean-Michel Voide FVP

### DIRECTION EFG BANK, VERBIER

Marc-André Pagliotti VP

## **DIRECTION ON FINANCE, LUGANO**

Stefano Pezzoli MD Franco Maranesi ED

# DIRECTION EFG FINANCIAL PRODUCTS AG, ZURICH

Jan Schoch Member of Executive Committee
Michael Hartweg Member of Executive Committee
Sandro Dorigo Member of Executive Committee

Bertram Dunskus MD
Guido Giese MD
Ivo Hollenstein MD
Gregoire Lenglet MD
Carsten Pätzold MD
Valerio Roncone MD
Alex Rüegg MD
Ulrich Sauter MD

Nick Watkins MD Markus Brun ED Michael Hölzle ED Sam Lessani ED Markus Rhyner ED

Christian Sperrschneider ED

Stefan Trignani ED René Ziegler ED

# DIRECTION EFG FINANCIAL PRODUCTS (GUERNSEY) LTD, GUERNESEY

Lukas Ruflin Member of Executive Committee

# DIRECTION EFG TRUST COMPANY (SWITZERLAND) GENÈVE

Ian Cookson D Arthur Kamber D Gerard Gardner D

# DIRECTION EFG TRUST (HK) LIMITED, HONGKONG

Hugh Ellerton MD Sandy Chen D

# DIRECTION SIF SWISS INVESTMENT FUNDS SA, GENÈVE

Jean-Marc Reboh Chief Executive Officer Christian Rizzi SVP Sylvain Pianetti VP

## **DIRECTION ASIE**

Robert Chiu Chief Executive Officer
Albert Chiu Deputy Chief Executive Officer

# DIRECTION EFG BANK, HONGKONG

Robert Chiu Chief Executive Officer
Albert Chiu Deputy Chief Executive Officer

Ching Yap Chin SVP Nancy Choi SVP Alex Chow SVP Susan Cua SVP Ivan Ho SVP Joannes Ho SVP T. C. Hon SVP Irena Hsiao SVP

Tary Huang SVP Matthew Kok SVP

Masatoshi Kuboyama SVP

Tony Lai SVP
Connie Lam SVP
Raymond Lam SVP
Grace Law SVP
Benson Leung SVP
Connie Liem SVP
Jeff Lim SVP
Mathew Lim SVP
Clement Lin SVP
William Liu SVP
Louis Lui SVP
Susanna Ng SVP
Lawrence Ng SVP

Michael Palin SVP
Gary Sum SVP
Alice Tong-Bruce SVP
Bryan Wang SVP
Jolene Wu SVP
Patrick Yu SVP
Jeanette Chan FVP
Caroline Chan FVP

Jonathan Chan FVP
Ben Fong FVP
Gary Fong FVP
Christopher Fung FVP
Scarlette Ho FVP
Man Yee Kwan FVP
Joe Leung FVP
Charles Ng FVP
Brian Nip FVP
Lewis Sin FVP
Eliza Siu FVP
Michael Tang FVP

Kathy Young FVP
Wilson Au VP
Tony Chan VP

Brian Chan VP Kathy Chan VP Matthew Cheng VP

Manoj Cheruparambil VP

Ellen Choi VP
En Chia Chou VP
Anders Chua VP
Ben Chung VP
Tim Gu VP
Alan Kao VP
Amy Leung VP

Tak Ling Li VP Sherry Lin VP Sambit Mangaraj VP Esther Tu VP Alexander Ty VP Aric Wong VP Chris Young VP

## REPRÉSENTATION EFG BANK, **MANILLE**

Albert Chiu Chief Representative

## DIRECTION EFG BANK, **SINGAPOUR**

George So Chief Executive Officer Jessie Tan Head of Wealth Management Cornelius Johannes Stoute SVP, Member of Regional Management Enrico Balmelli SVP Lai Sim Choo SVP Peter Georges De Braux SVP

Vera Foong SVP Gerald Goh SVP Astrit Hidajat SVP

Suppiah Narendran Karthigasu SVP

Lian Wah Sebastian Koh SVP

Han Khim Lee SVP Catherine Lim SVP Constance Lim SVP

Betty Rubyanti Pibiyanto SVP Richard Joseph Piliero SVP Christopher Gunawan Poo SVP Thippa Praneeprachachon SVP Treeratana Pumhiran SVP Kurt Max Schenk SVP

Jeffrey Soh SVP Eddy Somboon SVP Lawan Sriwarangkul SVP

Galen Tan SVP Hin Huat Tan SVP Wah Yuan Tan SVP Edward Tan SVP

Waroon Warawanisha SVP

Franz Willi SVP Linus Wu SVP Andrew Yeo SVP Muljadi Margono FVP Weng Yue Yim FVP

Anshuman Vikramsinh Bhonsle VP

Patana Chaichanakarn VP Archan Chamapun VP Wen-Hsiu Chiu VP Siew Chin Chong VP Nasu Chunsom VP Winson Goh VP

Alex Lee Yew Chan VP Teck Heng Chris Lim VP

Nikk Low VP

Philippe Magerle VP Noriko Matsumoto VP Anthony Ng Ton Yee VP Beng Guan Ong VP Gina Ong VP Thanaporn Suetrong VP Kay Siong Tan VP Richard Tean VP Kwankamol Thongyai VP

Alwin Walah VP

Wee Lian Wong VP

### REPRÉSENTATION EFG BANK, JAKARTA

Muljadi Margono FVP, Representative

# **DIRECTION EFG SECURITIES** INVESTMENT CONSULTING COMPANY LIMITED, TAIWAN

Raymond Fuk Hoi Wong Managing Director Joseph Tjan-Ping Chao Deputy Managing Director

Stone Hsu SVP Well Jiing SVP Sting Kuo SVP Emily Wang SVP Albert Chen FVP Irene Chen FVP Vicky Hau FVP Terri Tsai FVP Ping Cheng VP Jimmy Tuan VP Chancier Yang VP

Ann Lin VP

# **DIRECTION MOYEN ORIENT**

Bassam Salem Chief Executive Officer Rachel Stojan Chief Operating Officer

# DIRECTION EFG BANK, DUBAÏ

Bassam Salem Chief Executive Officer Eddy Jabbour FVP Adil Khan FVP Tai Nazer FVP Moosa Al-Jadidi VP Wael Batta VP Amir Ibrahim VP Berinderpal Pahwa VP

Shankar Dey Acting CEO - India Amit Trivedi VP - India

### DIRECTION EFG BANK, BAHREÏN

Walid Husseini FVP Tariq Mumtaz FVP Sabah Taha VP

# DIRECTION EFG CAPITAL INTERNATIONAL MIAMI, FLORIDE, ETATS-UNIS

Victor M. Echevarria Chairman, Secretary Sixto Campano Chief Executive Officer, Treasurer Jacobo A. Gadala Maria President

Hans Abate SVP
Gerardo Alvarez SVP
Guillermo Argumedo SVP
Justo R. Azpiazu SVP
J. Alexander Caldwell SVP
Adrianna L. Campuzano SVP
Silvana I. Carmelino SVP
Ricardo J. Daugherty SVP
Fernando De La Lama SVP
Bernardo De Orey SVP
Susan Disdier SVP

George Gandarias SVP

Miguel García SVP Ariel Jiménez SVP

Juan C. Massens SVP, Assistant Secretary

Kenneth I. Moorhead SVP Cesar Nascimento SVP Carlos Pita SVP

Manolo Riveira SVP
Noemi Schaefer SVP
Edgar Seda SVP
Sheila Wilensky SVP
Christi Arceu VP
Fernando Baqueiro VP
Cesar Barba VP

Laura Camacho VP
Michael Donnell VP
Jean Paul Florian VP
Roberto E. Gadala-Maria VP
Christopher Hanna VP
Ricardo Heredia VP
Jackie Menendez VP

Felipe Miranda VP Antonio Moura VP Paulo Parras VP

Luis Pires-Fernandes VP Jolanta Reyhani VP

Elisa Rossi VP
Nicholas Salas VP
Raquel Salem VP
Graciela Santos VP
Publio Velasco VP
Ricardo Ventura VP
Cecilia Warren VP

# DIRECTION EFG CAPITAL INTERNATIONAL, NEW YORK

Saul Padilla SVP Miguel Yanuzzi SVP Esther Mizrahi-Souroujon VP

# DIRECTION EFG BANK, BOGOTÁ

Felipe Valbuena Chief Representative Colombia Roxana T. Garces SVP

# DIRECTION EFG ASESORES FINANCIEROS (PERU) SARL, LIMA

Ana Maria de Bracamonte SVP Antonio Carranza VP

### DIRECTION EFG BANK, QUITO

Verónica Ponce Cevallos Chief Representative in Ecuador

## DIRECTION EFG BANK, CARACAS

Juan José Casais Chief Representative in Venezuela

Domingo Vázquez Deputy Representative

3 1 1 , 1

## DIRECTION EFG BANK, MEXIQUE

Alvaro Garcia Taboada Chief Representative in Mexico

Alejnadro Jaro Paz Deputy Representative

## DIRECTION EFG SECURITIES, PANAMA

Carlos Del Castillo Main Executive & Director Ian Cookson Chairman Olimpio Fernandez D

## DIRECTION EFG BANK, LUXEMBOURG

Ludovic Chechin-Laurans SVP, MD Huguette Espen SVP, MD François-Régis Montazel SVP, MD Pierre Aviron-Violet SVP Marie-Claude Catalogna SVP Yvonne Klopp-Meyers SVP Bruno Laedlein SVP

Daniel Rea SVP
Cyrus Wardjawand SVP
Maryam Bassiri FVP
Didier Galy FVP
Ulf Mennenkamp FVP
Bettina Aussems VP
Guido Berresheim VP

Joëlle Blum VP Uwe Breit VP Laurent Breulet VP Yvan Catoire VP Jean-Noël Dauphin VP Christophe Dewinter VP Pierre Eustache VP
Ilona Friedrich-Müller VP
Jean-Jacques Greff VP
Josée Kraus VP
Bernard Martin VP
Alexander Paulus VP
Erwan Salloux VP
Clément Thevenet VP
Amaury Van Rijckevorsel VP
Bart Van Wagenberg VP
Jan Vandendriessche VP
Christiane Watgen VP

# DIRECTION EFG CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS S.A., GENÈVE

Angelos Metaxa President
Ian Cookson Board Member
Rudy van den Steen Board Member
Constantin Lanaras General Manager
Andres Bartroli Head of Information Technology
Alessandro Mauceri Manager

## DIRECTION C. M. ADVISORS LTD, BERMUDES

Sabby Mionis Chairman, President,
Chief Executive Officer, Chief Investment Officer
Andrew Stone Board Member
Jozef Hendriks Board Member
James T. H. Lee Board Member
Keri Wong Secretary, VP, Operating Officer
Alexander Matathias Chief Financial Officer
Stavros Papastavrou Deputy CEO, Legal Counsel
Solomon Levis Head of Information Technology
Hubert Wong Valuation Manager
Greg Pereira Financial Manager
Yannis Procopus Deputy CIO
Makis Soloman Risk Officer

# DIRECTION CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS NORTH AMERICA, INC, NEW YORK

Sabby Mionis President

James T. H. Lee Board Member

Matias Ringel Manager

Andrew Steinvurzel Legal Counsel, Corporate Secretary

# DIRECTION CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS GROUP SA, LUXEMBOURG

Sabby Mionis President James T. H. Lee Board Member Andrew Stone Board Member

## **DIRECTION EFG BANK GUERNESEY**

Christopher Rowe Branch Manager

# DIRECTION EFG PRIVATE BANK LIMITED, LONDRES

John Williamson Chief Executive Officer Lord Evans of Temple Guiting Strategic Advisor to CEO

Philip Amphlett ED Grahame Holdgate ED Iliana Kehagias ED Brian Lenney ED Simon Abirached SD Camil Ghantous SD Stuart Hart SD

Nermine Harvey-Phillips SD

Andrew Imlay SD Elizabeth Kaye SD Alexander Langen SD Michael Page SD Demetris Pishiaras SD

Ron Teo SD
Rasik Ahuja D
Philip Baxter D
Steve Beckley D
Mike Betesh D
Marcos Camhis D
Massimo Camponovo D

Karen Chan D

Anthony Christodoulou D

Nick Cook D
Michael Eagle D
Angela Guadagnino D
Ross Hosman D
Tom Ingham-Clark D
Rehan Jaffery D
lan Kelly D
Hans Knowles D
Dermot Lewis D
Zein Mattar D

Robert Mitchell D
Rosemary O'Doherty D
Matthew O'Keefe D
Spyridon Papadopoulos D

Jeremy Piggott D Simon Rowe D

Amer Sayed D Jessie Scott D Pedro Silva D

Keith Simpson D Theo Sparrow D

Jonathan Stocker D Catherine Stroud D

Joao Vinagre D Marios Voskopoullos D

Darran White D

Darren White D

Imelda Woodthorpe Browne D

Ayman Zouheiri D

# DIRECTION EFG ASSET MANAGEMENT LIMITED, LONDRES

Mozamil Afzal Managing Director Hilary Wakefield D

# DIRECTION ASHBY LONDON, WOLVERHAMPTON

Peter London Chairman
Philip Oaten Managing Director

Shaun Guest ED
Ian Hawkins ED
Andrea Wilson ED
Michael Bates D
Michael Gibson D
Julian Lowe D
Nicholas Ronan D
Graham Tomlinson D
April Wooddisse D

# MANAGEMENT EFG WEALTH MANAGEMENT LIMITED, LONDON

Massimo Scalabrini Managing Director

Madeleine Gore SD Andreas Wueger SD Ellahe Kashanchi D

# DIRECTION EFG HARRIS ALLDAY BRIMINGHAM, BRIDGNORTH, WORCESTER ET BANBURY

Ronald Treverton-Jones Managing Director

Mark Burnett SD Dominic Curran SD Richard Dashwood SD Philip Diment SD Colin Kettle SD

Adam Martyn-Smith SD
Christopher Morley SD
Anthony Phipps SD
Simon Raggett SD
Tony Raggett SD
David Simkiss SD
Michael Smith SD
Rodney Watkins SD
James Whitehead SD
Terry Brewster D
Bruce Burnett D
Andrew Jones D

Christopher Kirkpatrick D Rodney Lambert D

Harry Marsh D

Janet Martyn-Smith D
Edward Medina D
Charles Phipps D
Brian Ryninks D
Neal Stevens D
Stephen Talboys D
Sue White D

Steve Wragg D

# DIRECTION EFG PLATTS FLELLO LIMITED, BRIMINGHAM

Peter London Chairman
Michael Knott Managing Director
John Male ED
Jonathan Benson D
Robert Davies D
David James D
George Mathieson D

# DIRECTION EFG OFFSHORE LIMITED, JERSEY

Gerard Gardner Managing Director

Heather Brooks ED
Christian Büsel ED
Julie Collins ED
Sean Coughlan ED
Russell Thomson ED
John Coutanche D
Bruce Ferguson D
Daniel Hawson D
Nigel Greenwood D
Gerard Kelly D
Jennifer Le Chevalier D
Kevin Mercury D

# DIRECTION EFG PRIVATE BANK (CHANNEL ISLANDS) LIMITED, GUERNESEY

Gerard Gardner Managing Director Christopher Rowe ED

# DIRECTION EFG PRIVATE BANK (CHANNEL ISLANDS) LIMITED, JERSEY

Christian Büsel Branch Manager

# DIRECTION EFG INVESTMENTBANK AB, SCANDINAVIE

Martin Nilsson Managing Director Jonas Fischerström Chief Investment Officer Lars Thorén Chief Financial Officer Per Wiss Chief Operating Officer

Rutger Selin Operating Chief Back Office

Glenn H. Anderson SVP Johan Bynelius SVP Jan Grönqvist SVP Jan Jönsson SVP Gustav Kronlund SVP Johan Ström SVP Patrik Soko SVP Fredrik Svedebäck SVP Thomas Vinell SVP Andreas Ullsten SVP

# DIRECTION EFG EUROFINANCIÈRE D'INVESTISSEMENTS SAM, MONACO

Georges Catsiapis Managing Director
Jean-Claude Gourrut General Manager
Carlo Maturi Deputy General Manager
Carlo Filippo Brignone Director
Alberto Artioli SVP
Stéfano Ciglia SVP
Annick Fillon SVP
Paolo Lamberti SVP
Spyridon Paxinos SVP
Philippe Ragaz SVP
Nicola Stefanucci SVP
Isabelle Gouin VP

# DIRECTION BANK VON ERNST (LIECHTENSTEIN) AG, VADUZ

Karine Richelle VP

Ernst Weder Chief Executive Officer
Max Caderas Executive Vice President
Karl Drawitsch SVP
Daniel Taverna SVP
Wolfgang Benedikt VP
Markus Dubach VP
Christof Hartmann VP
Benedikt Livers VP

## DIRECTION EFG BANK (GIBRALTAR) LTD

Emilio Martinez General Manager Miguel Rubiales Operations Manager Marcus Lilliehöök FVP Jonas Lundberg FVP Fredrik Sandén FVP

# DIRECTION EFG BANK, BUENOS AIRES

Osvaldo H. Costigliolo SVP, Representative Nora Szterenbaum VP Roberto Bunge VP

# **DIRECTION CANADA ET CARAÏBES**

Steve Mackey Chief Executive Officer

# DIRECTION EFG INVESTMENT (CANADA) LIMITED

James Bull Director Steve Mackey Director Lukas Ruflin Director

# DIRECTION EFG WEALTH MANAGEMENT (CANADA) LIMITED

James Bull Director
Steve Mackey Director
Margaret Chow SVP
Paul Doyle SVP
Ron Fawcett SVP
Keith Jones SVP
Matheson Michael SVP
Marcus Spain SVP, COO
Dan Hunter VP

# DIRECTION BULL WEALTH MANAGEMENT INC.

James Bull CEO, Director Steve Mackey Director Marian Carroll SVP Meir Cohen VP Kevin van Dyk VP

# DIRECTION BULL WEALTH MANAGEMENT GROUP INC

James Bull CEO, Director Steve Mackey Director Susan Filip VP, Operations

# DIRECTION EFG BANK & TRUST (BAHAMAS) LIMITED NASSAU

Ian Cookson Director Lawrence D. Howell Director Christopher E. Lightbourn Director Steve Mackey Director Brent Haines COO Edward Cooper SVP Theresa Haven-Adderley SVP, Corporate Secretary James Hoar SVP Robert Scott Morrison SVP Christopher Southgate SVP Rolf Schuermann SVP Jaime Stewart SVP Vivienne Watts SVP Jorge Borlandelli VP Rosalyn Brown D'Alewyn VP Jaspreet Dhaliwal VP Miles Evans VP Phelan Ferguson VP Lorna Kemp VP Karen Pinder VP Gia Singh VP Margaret Tatem-Gilbert VP Luciana Silvera-Perdomo VP

# DIRECTION EFG WEALTH MANAGEMENT CAYMAN LTD

lan Cookson D
Steve Mackey D
Lukas Ruflin D
Simon Cawdery SVP
Glenn Mitchell SVP
Balmattie Barlo Maclean VP

# DIRECTION PRS INTERNATIONAL CONSULTING INC.

Gonzalo Rodriguez-Fraile Chairman Jacobo Gadala-Maria, Jr. President & CEO Blanca Arias-Smith Managing Director Benjamin Hein Senior Portfolio Manager George Gandarias SVP Violeta Gomez VP

# DIRECTION MARBLE BAR ASSET MANAGEMENT

Gilad Hayeem Partner, CEO
Hilton Nathanson Partner, CIO
James Diner Managing Director
Jeremy Stone Managing Director of Funds
Gillian Keane Head of Human Resources
Neil Beddoe Head of RAID
Stephen Sales CFO

SVP Senior Vice President
FVP First Vice President
VP Vice President / Director
MD Managing Director
ED Executive Director
SD Senior Director
Director

Mars 2008

**ENGAGEMENT SOCIAL** 

«SI L'ARGENT EST NOTRE UNIQUE ESPOIR DE RÉUSSITE, JAMAIS NOUS N'Y ARRIVERONS.

LA SEULE SÉCURITÉ QU'UN HOMME PEUT AVOIR EST UNE RÉSERVE DE CONNAISSANCES,

D'EXPÉRIENCE ET D'APTITUDES.»

Coach Muchope John, volontaire de Right To Play.



A EFG International, nous sommes fiers de notre association avec Right To Play, une organisation humanitaire internationale qui soutient les droits et le développement de l'enfant dans le monde entier. Right To Play vise à améliorer la santé des enfants, à les aider à acquérir des compétences et à promouvoir la paix pour des enfants et des communautés en proie à la guerre, à la pauvreté et à la maladie. Par le biais de 60 projets dans 23 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, cette organisation a amélioré la vie de quelque 500 000 enfants, parmi les plus vulnérables du monde.

Right To Play travaille à la fois dans l'humanitaire et le développement en formant des volontaires pour qu'ils deviennent des coaches capables d'appliquer ses programmes, tous unis par la passion d'améliorer la vie des enfants par le sport. Fort du principe que pour construire une communauté, il faut investir d'abord dans l'individu, Right To Play forme des entraîneurs locaux afin de s'assurer que les bénéfices de ces programmes soient tangibles et durables.

En 2007, les collaborateurs d'EFG International ont continué de soutenir le projet SportWorks d'Imvepi. Il est destiné à aider les enfants du camp d'Imvepi, un centre de réfugiés près d'Arua, Ouganda, qui accueille des gens qui fuient la guerre civile au Soudan. Emus par le sort qui leur est réservé, nombre de nos collaborateurs ont offert de leur temps – ainsi que de leur argent. Les bénéficiaires de ce projet sont 5000 enfants, dont la plupart sont Soudanais, ainsi que 185 coaches locaux.

En outre, EFG International a décidé de financer un deuxième projet Right To Play pour venir en aide à des enfants au Sri Lanka. Il vise à les aider à reconstruire leur vie, qu'ils aient été touchés, directement ou indirectement, par le tsunami de 2004. La méthode consiste à rendre les enseignants, les écoles et les communautés capables d'utiliser le sport et le jeu pour que les enfants puissent recouvrer un certain sens de la normalité. Ce projet a bien démarré en 2007 par la formation d'enseignants et du personnel d'ONG locales à l'emploi des modules Sport et Jeu.

La vision de Right To Play est de créer un monde plus sain et plus sûr grâce au pouvoir du sport et du jeu. Jour après jour, ces projets, comme ceux d'Imvepi et du Sri Lanka, transforment cette vision en améliorations réelles et pratiques de la vie des jeunes les plus fragiles de notre génération. Son exemple nous motive tous.

Pour en savoir plus sur Right To Play, consulter www.righttoplay.com

Attirer les entrepreneurs créatifs du private banking, en les rendant libres.

Libres de toute bureaucratie, libres d'objectifs de vente, libres de servir au mieux / leurs clients.



La direction d'EFG International estime qu'une évaluation et un contrôle appropriés des risques sont d'une importance primordiale pour l'avenir de l'entreprise. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur aussi bien en Suisse que dans d'autres juridictions, EFG Group a développé un concept global de surveillance des risques pour l'ensemble du Groupe EFG, y compris EFG International. Dans le cadre de ce concept de surveillance, EFG International est chargé d'établir et de maintenir ses propres directives et procédures pour assurer que les différentes catégories de risques, tels que les risques de crédit, de pays, de marché et de liquidité, ainsi que les risques opérationnels et de réputation, puissent être identifiés au sein de l'ensemble du Groupe et contrôlés de façon efficace et cohérente par la direction d'EFG International.

L'activité principale d'EFG International consiste à exécuter des transactions pour le compte de ses clients, qui supportent par conséquent la plus grande partie des risques. De ce fait, les risques de crédit, de marché et de liquidité supportés par la société sont réduits, la majorité des risques de crédit se limitant soit aux prêts sur marge et autres engagements couverts envers ses clients, soit à son exposition aux banques et institutions financières. EFG International est exposé à un risque de marché limité qui porte essentiellement sur le risque de change et les positions exposées aux impasses de taux d'intérêt (gap risk) mais maintenues à l'intérieur de paramètres prédéfinis. EFG International est également exposé aux risques opérationnels et de réputation et, dans une moindre mesure, au risque de liquidité. En dernier ressort, la responsabilité de la supervision de la gestion des risques incombe au Conseil d'administration d'EFG International, qui a délégué certaines fonctions à son Comité des risques, lequel définit les principes et la tolérance au risque d'entente avec le Risk committee du Groupe EFG («GRC»).

La mise en œuvre des directives et le respect des procédures relèvent de la compétence du Comité exécutif d'EFG International, du Market, Bank and Country Risk Committee ainsi que du Comité exécutif des crédits d'EFG International, avec le soutien des réviseurs internes et externes.

## ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration d'EFG International détermine la tolérance globale au risque pour EFG International.

Le Conseil d'administration a délégué les responsabilités de la gestion des risques comme suit:

Le Comité des risques d'EFG International a la responsabilité de déterminer l'orientation du profil de risque et l'organisation de la surveillance des risques pour EFG International.

Le Comité exécutif des crédits d'EFG International a la responsabilité des la gestion des risques de crédit clients.

Le Comité exécutif d'EFG International assure la mise en œuvre et le respect des directives, procédures et réglementations internes en matière de risques.

Le Comité exécutif d'EFG International a attribué la responsabilité de la mise en œuvre de ses directives concernant le risque de marché au Market, Bank and Country Risk Committee d'EFG International. Ce comité surveille les risques de marché, de pays et de liquidité, y compris le respect des directives et procédures en la matière, et vérifie que les utilisations ne dépassent pas les limites définies.

De plus, le Product Approval Committee et/ou les procédures au sein des diverses filiales d'EFG International sont chargés d'évaluer les demandes portant sur l'offre et la vente de nouveaux produits d'investissement à la clientèle et de s'assurer que les règles et la réglementation internes et externes sont respectées.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond à la possibilité d'une perte financière découlant de la détérioration de la capacité de crédit d'un emprunteur ou d'une contrepartie et/ou de son impossibilité à faire face à ses obligations financières. Comme les engagements de crédit d'EFG International concernent principalement des prêts garantis par des portefeuilles diversifiés et des hypothèques ou des placements auprès d'établissements financiers, l'exposition au risque de crédit est relativement faible.

### RISQUES DE CRÉDIT LIÉS À LA CLIENTÈLE

Le processus d'approbation des crédits prévoit une séparation entre les activités d'origination et de gestion des risques de crédit de la banque. Les demandes de crédit sont introduites par les Client Relationship Officers et doivent être recommandées par les Regional Business Heads.

En fonction de la définition des paramètres de risque et de taille, l'approbation de prêts et d'autres expositions a été déléguée aux départements des crédits des unités internationales d'affaires d'EFG International, aux comités de crédit locaux, au Comité opérationnel des crédits d'EFG Bank ou au Comité exécutif des crédits d'EFG International. Les compétences d'approbation des engagements importants et des engagements impliquant des risques accrus sont examinées, approuvées ou recommandées de manière centrale en Suisse, conformément aux exigences réglementaires et légales applicables localement à nos différentes unités internationales d'affaires. Les Regional Business Heads et les Client Relationship Officers ne sont habilités à autoriser l'octroi de crédits que dans certaines limites et en fonction des paramètres de diversification des sûretés fournies par la clientèle.

Pour être admis comme sûreté d'un prêt sur marge, le portefeuille titres d'un client doit être bien diversifié. Différentes marges s'y appliquent selon le profil de risque et le degré de liquidité des titres. Des marges supplémentaires sont appliquées si le prêt et le nantissement ne sont pas dans la même monnaie ou que les critères de diversification ne sont pas complètement remplis. Les hypothèques comptabilisées dans les livres d'EFG Private Bank Ltd à Londres concernent principalement des propriétés sises dans les meilleurs quartiers de Londres.

La direction insiste pour que les motifs et le but de tous les prêts – qui sont généralement destinés à financer l'achat de titres, de parts de fonds ou à être investis dans des polices d'assurances liées à des placements – de même que les risques relatifs aux garanties fournies en couverture, lui soient parfaitement connus.

Les départements de crédit des unités d'affaires d'EFG International contrôlent les utilisations de crédit contre les limites approuvées et les sûretés remises en nantissement. La plupart des sûretés sont évaluées quotidiennement (mais peuvent l'être plus fréquemment en période de haute volatilité des marchés). Les notes structurées, les hedge funds et quelques autres fonds de placement sont toutefois évalués mensuellement, tandis que les polices d'assurances sont normalement évaluées annuellement et les hypothèques moins fréquemment.

Le système interne de rating d'EFG International, qui est subdivisé en dix catégories, permet d'attribuer une note à chaque engagement de crédit. Le processus de rating évalue la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la valeur, la qualité, la liquidité et la diversification des titres nantissant le crédit. Grâce à la politique de crédit et à la nature des prêts, le portefeuille de crédits d'EFG International est de première qualité. Ainsi les engagements de crédit sont-ils classés, en grande majorité, dans les trois meilleures catégories de rating.

## RISQUES DE CRÉDIT LIÉS AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La gestion des engagements envers les établissements financiers repose sur un système de limites par contrepartie coordonné au niveau du Groupe EFG, et soumis à des plafonds par pays. Les limites des engagements envers les contreparties sont établies sur la base d'une analyse interne. Jusqu'à un certain niveau ou plafond absolu, qui dépend du total des fonds propres et des ratings Fitch de chaque contrepartie, les limites sont fixées par le Market, Bank and Country Risk Committee d'EFG International. Au-delà d'un tel plafond, il y a lieu de requérir l'avis du Groupe EFG avant de soumettre toute demande à l'approbation du Comité des risques d'EFG International.

# RISQUE PAYS

Le risque pays correspond au «risque de transfert et de conversion lié aux transactions transfrontalières». Il comprend également le risque de souveraineté, à savoir le risque de défaillance d'entités ou d'Etats souverains agissant en qualité d'emprunteurs, de garants ou d'émetteurs.

EFG International mesure le risque pays sur la base de ratings par pays propres à la Banque établis essentiellement à partir d'informations fournies par des agences de notation telles que Fitch, puis améliorés en fonction d'analyses internes comprenant: (1) une évaluation quantitative du risque économique et (2) une évaluation qualitative des tendances politiques et socio-économiques. Outre la probabilité d'une défaillance et le taux de perte en cas de défaillance, le calcul du risque pays intègre également la structure de chaque transaction particulière.

La gestion du risque pays est basée sur un processus centralisé au niveau du Groupe EFG. En dernier ressort, les ratings de pays sont déterminés par le GRC d'EFG, cependant qu'au niveau du Groupe EFG, c'est le Group Credit Risk Committee qui coordonne l'ensemble des plafonds de pays.

Le Market, Bank and Country Risk Committee d'EFG International surveille les expositions aux risques pays à l'intérieur de ces limites.

L'exposition d'EFG International aux pays émergents est minime.

#### RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont dus aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions et du prix des matières premières. Ils proviennent du négoce des produits de trésorerie et instruments de placement dont le prix est fixé chaque jour, ainsi que des activités bancaires plus traditionnelles telles que les prêts.

EFG International est engagé dans le négoce de titres, de produits dérivés, de devises, de papiers monétaires et de matières premières pour le compte de ses clients depuis des salles de marchés situées à Genève, Hongkong, Londres, Miami, Monaco et Stockholm. Dans le secteur des devises, EFG Bank ne conserve que de petites positions propres en instruments de change linéaires. Les positions en titres et en devises sont toutes deux strictement contrôlées par des limites « overnight » nominales et par des limites « Value at Risk » (VaR). Le commerce des devises est également soumis à des limites « intraday » ainsi qu'à une surveillance « stop loss » quotidienne et mensuelle. Le respect de toutes les limites est surveillé de façon indépendante par la Market Risk Management Unit d'EFG Bank.

Du fait de la nature des activités d'EFG International, et vu le peu d'importance des opérations pour compte propre, le risque de marché lié aux positions de négoce est faible comparé à l'ensemble des risques de marché. L'exposition au risque de marché la plus significative a trait au risque de change lié au capital, libellé en monnaie locale, des filiales bancaires.

## MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ ET LIMITES DE NÉGOCE

L'exposition aux risques de marché est mesurée de différentes manières: exposition nominale et selon la VaR, tables d'impasse (gap reports) et sensibilité aux stress tests. La VaR n'est pas utilisée dans le cadre des rapports réglementaires sur les risques. Elle est publiée au sein du Groupe EFG à titre indicatif uniquement. La VaR est calculée sur la base des variations statistiques que les paramètres du marché sont susceptibles de connaître pendant une période de détention donnée pour un degré de probabilité spécifique. Le modèle interne développé par le Groupe EFG et appliqué dans l'ensemble du Groupe, prend en compte les preneurs de risque de marché et les unités concernés.

En général, le modèle interne est basé sur une approche variance/covariance utilisant un niveau de confiance unilatéral de 99%. Le modèle de la VaR est ajusté continuellement afin de tenir compte de l'évolution des marchés financiers et des changements de nos besoins en matière de gestion des risques. S'il s'avère nécessaire d'appliquer des modèles spécifiques, ceux-ci sont élaborés, testés et approuvés par EFG International.

Les paramètres de risque basés sur la méthodologie VaR sont calculés par la Market Risk Management Unit d'EFG Bank qui établit chaque mois un rapport sur les risques de marché mettant au jour la relation entre les risques calculés sur la base de la VaR et les rendements y afférents.

Ces calculs selon la VaR sont complétés par différents tests de stress qui visent à identifier l'impact potentiel de scénarios de marché extrêmes sur la valeur des portefeuilles. Ces tests simulent d'une part des mouvements exceptionnels de prix ou de taux, et d'autre part des détériorations radicales des corrélations du marché. Ils constituent, outre les limites nominales, de sensibilité et les « stop losses », l'outil principal de gestion interne des risques de marché. Les résultats des tests de stress sont calculés mensuellement par la Risk Management Unit d'EFG Bank et transmis à la direction.

Les rapports de risque quotidiens consistent à vérifier que les limites nominales et de sensitivité ainsi que les limites « stop loss » sont respectées. Des informations détaillées sur les mesures et les expositions relatives aux risques du marché se trouvent dans les Comptes annuels consolidés, note 4, Gestion des risques financiers, page 91.

#### RISQUE DE CHANGE

Outre l'exposition aux devises étrangères liée aux activités bancaires et de négoce des filiales d'EFG International, qui est gérée par les départements de Trésorerie locaux, la société est également exposée aux fluctuations des taux de change au niveau d'EFG International, étant donné que le reporting de la plupart des filiales est établi en monnaie locale. Le Groupe peut être amené sporadiquement à conclure des opérations de couverture du risque de change afin de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses revenus. Aucune couverture destinée à minimiser les effets des fluctuations des taux de change sur les résultats de ses filiales (currency translation risk) n'a toutefois été mise en place par le Groupe.

### GESTION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

EFG Bank utilise un système de «matched fund transfer pricing», qui distingue les marges réalisées sur les affaires de la clientèle et les bénéfices générés par certaines positions sur taux d'intérêt. Le système est basé sur les taux courants du marché et permet de calculer la rentabilité des centres de profit et des produits.

En dépit de la forte croissance des actifs, le capital de la banque et les fonds en dépôt constituent toujours une source de financement largement excédentaire. La non-concordance structurelle des échéances se reflète dans la position de taux d'intérêt d'EFG International, le résultat de la transformation des échéances étant inclus dans le produit net des intérêts. EFG International s'efforce toutefois de minimiser, dans la mesure du possible, le risque de non-concordance structurelle des échéances lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, EFG Bank vise à garantir qu'un niveau suffisant de liquidité soit disponible pour faire face à ses engagements envers la clientèle, tant en termes de prêts que de remboursement des dépôts, et pour satisfaire à ses propres besoins de trésorerie.

Les opérations de refinancement visent à éviter une concentration des facilités. La fixation du prix des opérations sur actifs et de crédit est basée sur la situation de liquidité courante. EFG Bank a aussi mis en place un processus de gestion des liquidités qui inclut des mesures d'urgence, telles que des emprunts repo et la liquidation de titres courants. La situation de liquidité de la banque fait l'objet de rapports mensuels à la Risk Unit du Groupe EFG et de rapports quotidiens à la direction, conformément aux directives spécifiques du Groupe en la matière. Des tests de stress sont effectués mensuellement ou aussi souvent que nécessaire.

Le volume des dépôts de la clientèle, l'importance des fonds propres ainsi que la politique prudente en matière de refinancement des prêts à la clientèle font que le risque de liquidité du Groupe EFG International est mineur.

### RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels décrivent le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance de processus, de personnes et de systèmes internes ou d'événements externes. Chaque niveau d'organisation d'EFG International est concerné par cette préoccupation, même ceux qui ne sont pas considérés comme des « unités opérationnelles ».

EFG International a révisé, en 2006, ses modèles d'organisation, de méthode et de gestion concernant les risques opérationnels. Ce modèle satisfait entièrement à l'approche standar-disée proposée par l'accord de Bâle II.

La gestion des risques opérationnels relève de la responsabilité constante de la Direction et du Comité exécutif d'EFG International. Les résultats sont surveillés au sein de la fonction de gestion des risques. Il s'agit d'un ensemble de politiques et procédures complètes pour contrôler, mesurer et minimiser les risques opérationnels d'EFG International et de ses filiales. Des audits internes à intervalles réguliers s'assurent du respect de ces politiques.

Des rapports trimestriels permettent de mettre au jour des risques potentiels ou nouvellement identifiés. Ces rapports contribuent à s'assurer qu'EFG International maintienne sa veille aux risques émergents et améliore la compréhension ainsi que la gestion des risques opérationnels à tous les niveaux de son organisation. En outre, chaque unité d'affaires procède à une « auto-évaluation » bottom-up du risque opérationnel établissant un profil du risque opérationnel spécifique à ses activités qui met en évidence les domaines présentant un risque potentiel élevé. Ce processus est placé sous la responsabilité des directeurs chargés des risques opérationnels dans les différences entités d'EFG International. Il implique la collecte, l'analyse, l'évaluation et l'assurance qualité des données relatives aux risques, la planification et l'exécution de mesures appropriées ainsi que la surveillance continue d'événements inhabituels ou exceptionnels. Les directeurs responsables des risques opérationnels rendent compte au Chief Operating Officer (en sa qualité de Global Operational Risk Manager), qui informe le Chief Risk Officer et l'Executive Committee. Grâce à cette approche dynamique, les pertes opérationnelles ont été relativement faibles.

Il existe encore d'autres niveaux de protection. Des rapports détaillés sur l'activité de tous les Client Relationship Officers sont générés chaque jour par un système informatique global qui les surveille étroitement afin de détecter toute transaction importante ou sortant de l'ordinaire. Tous les achats de titres sont exécutés par des services de négoce centralisés et sont vérifiés par des traders du point de vue du volume et de la qualité des titres. EFG International est protégé contre toute interruption de ses principaux services par des plans de continuation des activités testés régulièrement et par un plan de récupération en cas de sinistre. EFG International établit des scénarios de crise qui lui permettent, quand elle se produit, de récupérer l'infrastructure technologique et les données essentielles. En outre, des rapports de due diligence relatifs à l'évaluation de candidats à l'acquisition comprennent des évaluations détaillées des risques opérationnels, à la fois en ce qui concerne la société acquise et son intégration ultérieure.

En 2007, EFG International a achevé le développement interne d'une application basée sur le Web qui récolte et gère des informations sur le risque opérationnel, en assure le suivi et établi des rapports afin permettre une meilleure surveillance et de prendre des mesures afin de le réduire. Ce système sera installé en 2008 dans toute l'entreprise.

Le système informatique de la société réplique toutes les transactions en temps réel, de sorte qu'un système de sauvegarde externe est disponible en permanence. Les opérations sont également révisées par les auditeurs internes et externes du Groupe EFG, ainsi que par l'Audit committee d'EFG International. Des données statistiques ont été collectées pendant plusieurs années aux fins de l'introduction d'une approche standardisée visant à satisfaire aux exigences de l'accord de Bâle II.

#### RISQUES JURIDIQUES ET DE COMPLIANCE

Le département de Compliance veille à ce qu'EFG International observe toutes les réglementations en vigueur. Les modifications des dispositions réglementaires font l'objet d'un suivi régulier et les directives et procédures sont adaptées en conséquence. La gestion de la compliance au niveau mondial est assurée de manière centralisée à partir de Genève, des compliance officers locaux opérant dans pratiquement tous les booking centres des filiales d'EFG International dans le monde. Le département juridique règle les litiges en cours liés aux clients et autres et supervise les conseillers juridiques externes dans différentes affaires.

### RISQUES DE RÉPUTATION

EFG International peut être exposé à des risques de réputation suite à des lacunes dans la qualité du service fourni à la clientèle, ainsi que dans le cadre de ses relations avec des personnalités exposées politiquement ou publiquement ou associées à des activités à haut risque. EFG International veille à fournir un service de qualité en employant des Client Relationship Officers hautement qualifiés et en minimisant les risques opérationnels (voir ci-dessus «Risques opérationnels»). Les risques de réputation liés à la sélection des clients représentent une source de préoccupation pour toutes les banques privées; aussi la Commission fédérale des banques a-t-elle émis, à l'instar des autorités de surveillance du monde entier, des directives et réglementations destinées à surveiller le risque de réputation inhérent à ces activités.

Conformément aux lois contre le blanchiment d'argent, EFG International applique des procédures strictes de vérification diligente en matière d'acceptation de nouveaux clients. En outre, EFG International procède en permanence à une surveillance approfondie des transactions et examine toute transaction inhabituelle et considérée suspecte.



### LE GROUPE EFG

Le **Groupe EFG** est le troisième groupe bancaire de Suisse. Domicilié à Genève, le groupe est présent dans 40 pays et emploie 24000 collaborateurs dans le monde entier.

Outre ses propres activités de private banking, la banque mère du Groupe EFG, EFG Bank European Financial Group, détient des participations majoritaires dans deux grands groupes bancaires cotés en Bourse:

- 48,7% dans EFG International, Zurich, Suisse, et
- 41,5% dans Eurobank EFG, Athènes, Grèce.

Groupe bancaire international, **Eurobank EFG** est cotée à la Bourse d'Athènes (ticker: symbole EUROB). Figurant parmi les principaux établissements bancaires et financiers de Grèce, elle est fortement présente en Europe centrale et en Europe du Sud-Est. Active dans dix pays, Eurobank EFG emploie 22 000 collaborateurs et possède un réseau de 1500 succursales, points de ventes et chaînes de distribution alternatives. Pour de plus amples informations, prière de consulter le site www.eurobank.gr.

# Direction générale, Groupe EFG

Périclès Petalas Group Chief Executive Officer Emmanuel L. Bussetil Group Finance Executive

Eric Bertschy Group Control and Regulatory Executive

Patrick de Figueiredo Group Credit and Risk Executive

# Contacts, Groupe EFG

EFG Bank European Financial Group Quai du Seujet 24 1211 Genève 2 Suisse

Téléphone +41 22 918 7272
Fax +41 22 918 7273
Internet www.efggroup.com
Email office@efggroup.com



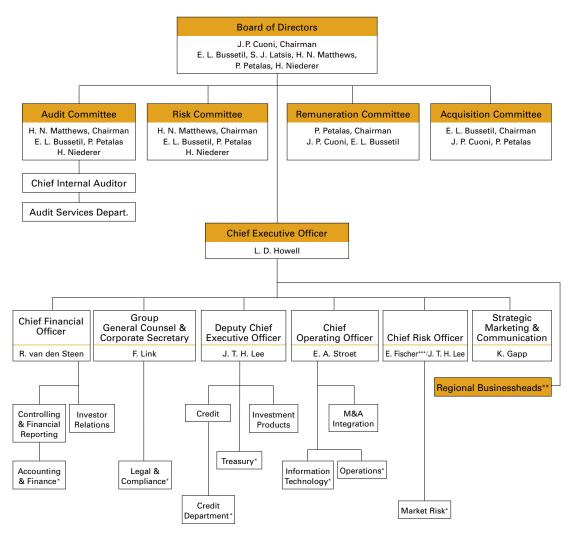
En tant que société suisse cotée, EFG International est tenue d'observer la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance (y compris ses annexes et le commentaire y relatif) édictée par la SWX Swiss Exchange. Les informations fournies dans le présent chapitre sont structurées selon les exigences de la Directive de la SWX.

### 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### 1.1 Structure opérationnelle d'EFG International

EFG International est un groupe mondial de private banking et d'asset management opérant à partir de cinquante implantations dans plus de trente pays. Le Groupe EFG International est géré sur une base régionale, les principales divisions étant Europe Crossborder, Europe On-shore, Asie et les Amériques. Le Groupe EFG International publie aussi des résultats dans deux segments d'activités: le Private Banking et la gestion de fonds de hedge funds. Pour plus d'informations, voir la note 39 des «Information sectorielle» dans les comptes annuels consolidés.

La structure du management central est illustrée ci-dessous.



<sup>\*</sup> Intégré dans EFG Bank, mais rend compte à EFG International

<sup>\*\*</sup> Intégrés dans des filiales opérationnelles, mais rendent compte à EFG International)

<sup>\*\*\*</sup> Jusqu'au 28 mars 2008

## 1.2 Entités du Groupe

La liste des entités consolidées figure en page 121. Le Groupe EFG International ne détient aucune société en bourse autre qu'EFG International.

## 1.3 Actionnaires importants

La structure de l'actionnariat d'EFG International au 31 décembre 2007 figure dans le tableau ci-après.

Au 31 décembre 2007	Nombre d'actions nominatives	Pourcentage des droits de vote
EFG Bank European Financial Group (EFG Group)	71′492′153	48,74%
Lawrence D. Howell	8′352′000	5,69%
FMR LLC (Fidelity Management & Research)	7′351′190	5,01%
Les intérêts de la famille Cuoni	7′236′000	4,93%
Autres actionnaires	52′238′657	35,62%
Total	146,670,000	100,00%

### 1.4 Conventions de blocage (lock-up)

Dans le cadre de l'introduction en Bourse («IPO») du 7 octobre 2005, le Groupe EFG, MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO) ainsi que 192 autres administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'EFG International et de ses filiales ont passé, avec les syndicataires, des conventions individuelles de blocage portant sur les actions qu'ils détenaient avant cette IPO. MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO) ainsi que 192 autres administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'EFG International et de ses filiales sont soumis à une période de blocage de cing ans à compter du 10 octobre 2005. Ils ont été chacun autorisés à vendre, à partir du 5 avril 2006, jusqu'à 20'000 des actions qu'ils détenaient avant l'entrée en Bourse. Après une année, ils ont pu chacun vendre jusqu'à 20% des actions qu'ils détenaient à l'origine (y compris les 20'000 actions susmentionnées). Après deux ans, ils ont donc pu chacun vendre 40% des actions qu'ils détenaient à l'origine. Après trois ans, ils pourront chacun vendre 60% des actions qu'ils détenaient à l'origine. Après quatre ans, ils pourront chacun vendre 80% des actions qu'ils détenaient à l'origine, et après cinq ans ils pourront chacun vendre 100% des actions qu'ils détenaient à l'origine.

### 1.5 Participations croisées

EFG International ne détient aucune participation croisée dépassant de part et d'autre 5% du capital ou de l'ensemble des droits de vote.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

## 2.1 Capital

### Capital-actions

Le capital-actions en circulation se monte à CHF 73'335'000; il est constitué de 146'670'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, entièrement libérées. Le capital-actions conditionnel se monte à CHF 2'282'500. Les actions nominatives sont négociées sur le segment principal de la SWX Swiss Exchange (n° de valeur 002226822; ISIN CH0022268228; symbole EFGN). Au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière de la société s'inscrivait à CHF 6'673'485'000.

## Capital-participation

Le capital-participation en circulation de la société se monte à CHF 6'000'000; il est constitué de 400'000 Bons de Participation préférentiels de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun. Ces Bons de Participation ont été souscrits à titre fiduciaire par la Banque de Luxembourg dans le cadre de l'émission par cette dernière de certificats fiduciaires EFG d'EUR 400 millions en dates du 14 novembre 2004 et du 17 janvier 2005. Les droits préférentiels attachés aux Bons de Participation de catégorie B consistent en des droits préférentiels au dividende et au produit de la liquidation, tels que décrits dans l'art. 13 des statuts. Il est entendu que les droits préférentiels au dividende relèveront en tout temps du ressort exclusif de l'assemblée générale.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie D se monte à CHF 6'000'000; elle consiste en 200'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie D, d'une valeur nominale de CHF 30.00 chacun.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie E se monte à CHF 4'500'000; elle consiste en 300'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie E, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

# 2.2 Caractéristiques du capital autorisé et du capital conditionnel Capital autorisé

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital de participation à concurrence d'un montant maximum de CHF 6'000'000 par l'émission d'au maximum 200'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie D d'une valeur nominale de CHF 30.00 chacun qui devront être entièrement libérés et d'augmenter à concurrence d'un montant maximum de CHF 4'500'000 par l'émission d'au maximum 300'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie E d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun qui devront être entièrement libérés.

Le Conseil d'administration est autorisé à retirer leurs droits de souscription préférentiels aux actionnaires et aux porteurs de Bons de Participation et de les allouer à des tiers en vue du financement de l'acquisition de tout ou partie d'une entreprise, d'un investissement dans une autre société ou encore de nouveaux investissements par EFG International aux conditions du marché en vigueur à la date de l'émission ainsi que, plus particulièrement, en vue de lever directement ou indirectement des fonds sur les marchés internationaux des capitaux. Les Bons de Participation préférentiels de catégories D et E, s'ils sont émis, primeront les actions tant en termes de droit au dividende que de droit au dividende de liquidation.

## **Capital conditionnel**

Le capital-actions peut être augmenté à concurrence de CHF 2'282'500 au maximum par l'émission d'au maximum 4'565'000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, suite à l'exercice des droits d'option octroyés aux dirigeants et aux collaborateurs à tous les niveaux d'EFG International et des sociétés du Groupe. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires et des porteurs de Bons de Participation sont exclus en faveur des détenteurs de droits d'option. Les conditions d'allocation et d'exercice des droits d'option sont déterminées par le Conseil d'administration. Les actions peuvent être émises à un prix inférieur à celui du marché.

# 2.3 Modifications de la structure du capital

Lors de sa fondation, EFG International était constitué d'un capital-actions de CHF 53'610'000 divisé en 53'610 actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacune, et d'un capital-participation de CHF 7'390'000 divisé en 1'390 Bons de Participation ordinaires de catégorie A, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacun et de 400'000 Bons de Participation préférentiels de catégorie B, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 septembre 2005, les actionnaires d'EFG International ont, entre autres, décidé de:

- convertir l'intégralité des 1'390 Bons de Participation de catégorie A alors existants en 1'390 actions nominatives ordinaires, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacune, et là-dessus, de diviser l'intégralité des 55'000 actions nominatives alors existantes (y compris les 1'390 Bons de Participation de catégorie A convertis) selon un facteur de division de 1:2'000 en 110'000'000 actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune; et
- d'augmenter le capital-actions d'EFG International de CHF 18'335'000 à CHF 73'335'000 par l'émission de 36'670'000 nouvelles actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune («l'augmentation ordinaire de capital»)

Les 36'670'000 nouvelles actions nominatives, entièrement libérées, ont été émises dans le cadre de l'introduction en bourse d'EFG International à une valeur nominale de CHF 0.50 et à un prix d'émission de CHF 38.00 chacune, conduisant à l'augmentation de capital de CHF 18'335'000 à CHF 73'335'000.

La structure du capital d'EFG International n'a subi aucune modification depuis son introduction en bourse.

# 2.4 Actions et Bons de Participation

### Actions

Nombre d'actions au 31 décembre 2007 :

Actions nominatives de CHF 0.50 nominal

146'670'000

Toutes les actions nominatives sont entièrement libérées et donnent droit aux dividendes. Chaque action donne droit à une voix.

## **Bons de Participation**

Nombre de Bons de Participation au 31 décembre 2007:

Bons de Participation préférentiels de catégorie B de CHF 15.00 nominal

400'000

Tous les Bons de Participation préférentiels de catégorie B confèrent des droits préférentiels au dividende et au produit de la liquidation (voir chiffre 2.1). Ils n'incorporent aucun droit de vote.

### 2.5 Bons de jouissance

Il n'existe aucun bon de jouissance en circulation.

### 2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des nominees

Les actions d'EFG International sont transférables sans aucune restriction, pour autant que les acheteurs déclarent expressément avoir acquis les actions en question en leur propre nom et pour leur propre compte et qu'ils satisfont à l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995.

Les acheteurs qui, dans leur demande d'inscription au registre des actions (nominees), ne déclarent pas expressément qu'ils détiennent les actions pour leur propre compte, seront inscrits dans le registre des actions avec droits de vote sans investigations supplémentaires pour autant que leur participation ne dépasse pas 2% au maximum du capital-actions en circulation à ce moment-là. Au-delà de cette limite, les actions nominatives détenues par un nominee ne seront inscrites dans le registre des actions avec droits de vote que si le nominee concerné divulgue les noms, adresses et participations des personnes pour lesquelles il détient 0,5% ou plus du capital-actions en circulation à ce moment-là, et si l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995 est observée. Le Conseil d'administration est habilité à conclure des conventions avec les nominees en matière d'obligation de déclarer.

Les entités légales, les partenariats, les associations ou les conventions de propriété collective liés par un rapport de participation, des droits de vote, une gestion commune ou de toute autre manière, ainsi que les particuliers, les entités légales et les partenariats (notamment les syndicats) qui agissent de concert dans le but d'éviter les restrictions d'inscription, seront considérés comme un seul actionnaire ou un seul nominee. Le Conseil d'administration est autorisé à émettre un règlement visant à mettre en œuvre les dispositions ci-dessus.

# 2.7 Emprunts convertibles et warrants/options

Au 31 décembre 2007, aucun emprunt convertible, ni aucun warrant n'avaient été émis sur les actions d'EFG International par cette dernière ou par l'une ou l'autre de ses filiales.

## 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte actuellement six membres, qui sont tous des membres non exécutifs. Le Conseil d'administration d'EFG Bank est composé des mêmes personnes que celui d'EFG International.

Aucun administrateur n'a occupé de fonction de direction au sein d'EFG International ou de toute autre société du Groupe au cours des trois dernières années. Aucun administrateur n'a de rapports d'affaires significatifs avec EFG International ou l'une de ses filiales. Le cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey dont Hans Niederer est un associé a fourni des services juridiques à EFG International en rapport avec plusieurs sujets.

**Jean Pierre Cuoni** (1937) est citoyen suisse. Il a été nommé président du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. M. Cuoni est président

du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997 et membre du Conseil d'administration et de l'Advisory Board du Groupe EFG depuis 1995. Auparavant, M. Cuoni a été Chief Executive de Coutts and Co International Private Banking (1990-94) et Chief Executive de Handelsbank NatWest, la filiale suisse de NatWest (1988-90). Auparavant, il a passé 28 ans chez Citibank à New York, Paris, Genève, Lausanne et Zurich où il a occupé les positions de Regional Head of Private Banking for Europe and Middle East/Africa et de Senior Officer (Country Corporate Officer) pour Citicorp et Citibank en Suisse. M. Cuoni a été Senior Vice President de Citibank N.A. de 1981 à 1988 et président de Citibank (Switzerland) S.A. de 1982 à 1988.

M. Cuoni a obtenu le Diplôme fédéral d'employé de banque en 1957 et a suivi l'Executive Development Program de l'IMD à Lausanne en 1974. M. Cuoni a fait partie de l'Association suisse des banquiers en qualité de membre du Conseil d'administration (1982-93) et de membre du Comité Exécutif (1985-93). Il a été président de l'Association des banques étrangères en Suisse (1986-93), membre du Conseil d'administration de l'Association des bourses suisses (1988-92), et membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Zurich (1988-96). De 1998 à 2004, il a été vice-président de la British Swiss Chamber of Commerce. Depuis 1985, M. Cuoni est membre de l'Investment Advisory Board de l'Organisation international du Travail (OIT) à Genève. Il est actuellement également membre du Conseil d'administration de Right to Play International à Toronto et de Right to Play Switzerland à Zurich.

Emmanuel Leonard Bussetil (1951) est citoyen britannique. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005 et est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 2001. Il est Group Finance Executive du Groupe EFG et membre du Conseil d'administration d'EFG Eurobank Ergasias, une société cotée à la Bourse d'Athènes. Il est également membre du Conseil d'administration de Lamda Developments Limited, une société immobilière cotée à la Bourse d'Athènes, et de celui d'autres holding commerciales et sociétés opérationnelles importantes contrôlées par la famille Latsis. Il a rejoint le groupe des sociétés Latsis en 1982 en qualité de Chief Internal Auditor. Auparavant, il a été Audit Manager auprès de PricewaterhouseCoopers, au Royaume-Uni, où il a travaillé de 1976 à 1982.

M. Bussetil est membre agréé de l'Institute of Chartered Accountants of England and Wales. Il a commencé sa carrière professionnelle en tant qu'apprenti chez Dolby Summerskill, à Liverpool (1972-73), puis chez Morland and Partners, à Liverpool (1974-76).

Spiro J. Latsis (1946) est citoyen grec. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997. M. Latsis est président du Conseil d'administration du Groupe EFG depuis 1997, et appartient à ce dernier depuis 1981. Il est en outre membre du Conseil d'administration d'autres sociétés du Groupe EFG, dont Private Financial Investments Holding Ltd., Jersey (depuis 1991), Private Financial Holdings Limited, Angleterre (depuis 1989), EFG Consolidated Holdings SA, Luxembourg (depuis 1989) et EFG Eurobank Ergasias, Athènes (depuis 1990) M. Latsis est également président de SETE S.A., Genève et de Paneuropean Oil and Industrial Holdings S.A., Luxembourg.

M. Latsis a suivi toutes ses études à la London School of Economics, où il a obtenu successivement une licence en économie en 1968, un master en logique et méthode scientifique en 1970 et un doctorat en philosophie en 1974. Il est Honorary Fellow et membre de la Court of Governors de la London School of Economics.

Hugh Napier Matthews (1943) possède la double nationalité suisse et britannique. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 2003 et préside l'Audit Committee et le Risk Committee d'EFG International. Il est en outre membre du Conseil d'administration du Groupe EFG depuis 2001, dont il préside le Risk Committee. Auparavant, M. Matthews a travaillé pour Coutts Bank (Switzerland) (1996-2000), en dernier lieu en qualité de Chief Executive Officer, et pour Coutts Group, Londres (1994-96), à partir de 1995 en qualité de Group Chief Operational Officer. Avant 1995, M. Matthews a été au service de Peat, Marwick, Mitchell and Co. à Londres (1960-69), Bruxelles, Los Angeles et New York (1969-71) puis à Zurich (1971-94).

M. Matthews a suivi ses études à la Leys School de Cambridge avant de rejoindre Peat Marwick Mitchell en 1960 et d'obtenir le statut de Chartered Accountant en 1966.

Périclès Petalas (1943) est citoyen suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997. M. Petalas est Chief Executive Officer du Groupe EFG depuis 1997. Il est également membre non exécutif du Conseil d'administration de différentes sociétés du Groupe EFG. Avant de rejoindre le Groupe EFG, M. Petalas était vice-président directeur et secrétaire général de la Banque de Dépôts, Genève. Auparavant, il avait travaillé pour l'Union de Banques Suisses à Zurich (1978-80) et Petrola International, Athènes (1977-78).

M. Petalas a obtenu un diplôme (1968) puis un doctorat (1971) en physique théorique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a en outre obtenu un diplôme postgrade en ingénierie industrielle et de gestion auprès du même établissement en 1977.

Hans Niederer (1941) est citoyen suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 5 octobre 2005. M. Niederer est associé du cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey et membre du Conseil d'administration de différentes sociétés. Il est vice-président du Conseil d'administration d'Investec Bank (Switzerland) AG et membre des Conseils d'administration de BBVA (Suiza) SA, LB (Swiss) Privatbank AG et de LB (Swiss) Investment AG.

M. Niederer est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Zurich (1968) et a obtenu un master en droit (LL.M) de l'University of California, Berkeley en 1970. Il a été admis au barreau de Suisse en 1971.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil d'administration Prière de se référer à la biographie des membres du Conseil d'administration sous le point 3.1.

### 3.3 Election et durée des mandats

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé de trois membres ou plus élus par l'assemblée générale pour une période d'une année et rééligibles. Le nombre de réélections d'un administrateur n'est pas limité. Tous les mandats échoient le jour de l'assemblée générale ordinaire.

Le mandat de tous les membres actuels du Conseil d'administration expire le jour de l'assemblée générale 2008, date à laquelle ils seront tous soumis à réélection par les actionnaires.

## 3.4 Internal organisational structure

La structure de l'organisation interne est définie par les règlements internes de la société. Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que les affaires l'exigent, mais au minimum quatre fois par an, soit normalement une fois par trimestre. Les membres du Comité Exécutif, les dirigeants et les conseillers externes peuvent être invités à participer aux séances du Conseil d'administration. La présence de la majorité simple des membres du Conseil d'administration est requise pour qu'une décision exécutoire puisse être prise. Le Conseil d'administration prend ses décisions à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2007, pour des séances d'une demijournée.

Conformément aux dispositions des règlements internes, le Conseil d'administration a créé les comités suivants: Audit committee, Risk committee, Remuneration committee et Acquisition committee:

#### **Audit committee**

L'Audit committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider celui-ci à assumer ses responsabilités en matière de:

- (i) supervision des processus de gestion et de contrôle interne,
- (ii) supervision des processus de reporting financier et d'affaires,
- (iii) maîtrise des risques et des systèmes de contrôle interne y afférents,
- (iv) surveillance et respect des lois, des réglementations et du code de conduite propre de la banque,
- (v) processus d'audit final et externe, et
- (vi) surveillance des risques opérationnels.

L'Audit committee assume essentiellement un rôle de supervision et son autorité en matière de décision est limitée aux domaines y relatifs. L'Audit committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Matthews, assisté de MM. Bussetil, Petalas et Niederer en qualité de membres).

Il se réunit tous les trimestres ou aussi souvent qu'il est nécessaire pour vérifier les comptes avant leur approbation par le Conseil d'administration. Les séances durent généralement de trois à quatre heures et en présence de membres exécutifs de la direction responsables des domaines surveillés par l'Audit committee. Durant l'exercice 2007, celui-ci s'est réuni à cinq reprises.

Les procès-verbaux de l'Audit committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président de l'Audit committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

## Risk committee

Le Risk committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider celui-ci à assumer ses responsabilités en matière de surveillance des risques liés au crédit, au marché, à la banque et au pays. Le Risk committee peut également recommander au Conseil d'administration des changements portant sur ses

limites et sa politique des risques. Cependant, ce comité assume essentiellement un rôle de supervision et son autorité en matière de décision est limitée aux domaines y relatifs.

Le Risk committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'Administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Matthews, assisté de MM. Bussetil, Petalas et Niederer en qualité de membres).

Il se réunit tous les trimestres. Les séances durent généralement de trois à quatre heures, en présence des membres exécutifs de la direction responsables de la gestion des risques. Durant l'exercice 2007, le Risk committee s'est réuni à quatre reprises.

Les procès-verbaux du Risk committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président du Risk committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

#### Remuneration committee

Le Remuneration committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider celui-ci à assumer ses responsabilités en matière de:

- (i) supervision de la politique de rémunération en général,
- (ii) supervision de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration et des principaux dirigeants;
- (iii) supervision du processus annuel d'examen de la rémunération, et
- (iv) exécution d'autres tâches que le Conseil d'Administration lui a confiées.

Le Remuneration committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Petalas, assisté de MM. Cuoni et Bussetil en qualité de membres).

Le Remuneration committee se réunit chaque année au cours du premier trimestre pour examiner les décisions prises en matière de salaires et de bonus, et quand les circonstances l'exigent. Les séances durent généralement de deux à trois heures en présence de membres exécutifs de la direction. Durant l'exercice 2007, le Remuneration committee s'est réuni à trois reprises.

Les procès-verbaux du Remuneration committee sont passés en revue lors des séances plénières du Conseil d'administration. En outre, un rapport oral est présenté par le président du Remuneration committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

## **Acquisitions committee**

L'Acquisitions committee est un comité du Conseil d'Administration. Sa fonction première est d'assister le Conseil d'administration à évaluer et à approuver des acquisitions effectuées par le Groupe. L'Acquisitions committee a le pouvoir d'approuver toute acquisition dont le prix est égal ou inférieur à CHF 150 millions. Les acquisitions dont la valeur dépasse CHF 150 millions doivent être approuvées par le Conseil d'administration en plenum.

L'Acquisitions committee est constitué de trois membres au moins du Conseil d'administration (actuellement, ce comité est présidé par M. Bussetil, assisté de MM. Petalas et Cuoni en qualité de membres). L'Acquisitions committee se réunit de manière ad hoc

en cours d'année afin d'examiner des transactions spécifiques ou de recevoir un compte-rendu actualisé du Chief Executive Officer et du Chief Financial Officer/Head of M&A en ce qui concerne l'état des négociations en vue d'acquérir des sociétés cibles déterminées. Ces réunions durent de une à trois heures.

Durant l'exercice 2007, l'Acquisitions committee s'est réuni à six reprises.

### 3.5 Répartition des compétences

Le Conseil d'administration d'EFG International assume la responsabilité ultime de superviser la direction d'EFG International. Il fixe l'orientation stratégique d'EFG International et s'assure de sa mise en œuvre.

Pour de plus amples détails sur les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration, veuillez vous référer au règlement d'organisation du Conseil d'administration, qui peut être consulté à l'adresse www.efginternational.com/regulations

Le Conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle du Groupe et de ses filiales au Chief Executive Officer («CEO») et au Comité Exécutif. Les membres du Comité Exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du CEO. Placés sous la responsabilité du CEO et le contrôle du Conseil d'administration, les membres exécutifs de la direction gèrent les opérations de la société conformément à la réglementation interne et rendent régulièrement compte au Conseil d'administration.

Le Groupe EFG International est organisé en une structure unique subordonnée au Chief Executive Officer. Différentes unités de soutien, de service ou de contrôle rendent comptent directement au Chief Executive Officer ou à un membre du Comité Exécutif.

Les titres ainsi que de brèves descriptions des fonctions de certains membres du senior management sont présentés ci-dessous:

## **Chief Executive Officer**

Le Chief Executive Officer (CEO) d'EFG International est responsable envers le Conseil d'administration de la gestion et de la performance générales du Groupe EFG International. Il gère la mise en œuvre et le développement des décisions stratégiques et opérationnelles approuvées par le Conseil d'administration. Il représente le Groupe EFG International envers les tiers et les autorités. Il est en outre coresponsable (avec le Conseil d'administration ainsi que d'autres membres de la direction générale) envers la Commission fédérale des banques pour que l'établissement mène une gestion prudentielle et observe la réglementation dans ses activités.

## **Deputy Chief Executive Officer**

Le Deputy Chief Executive Officer est en charge d'aider le Chief Executive Officer dans l'exécution de ses tâches et est spécialement responsable en matière de gestion des risques liés aux crédits, aux transactions structurées, à la trésorerie et, conjointement avec le CEO, de la surveillance du Private Banking. En outre, le Deputy CEO aide le Chief Executive Officer et le Chief Financial Officer à évaluer les cibles potentielles en vue de leur éventuelle acquisition.

# **Chief Financial Officer**

Le Chief Financial Officer (CFO) assume la responsabilité générale de la gestion financière du Groupe EFG International. Il est responsable de la mise en place des méthodes comptables pour EFG International, des affaires fiscales ainsi que de la préparation

des comptes annuels du Groupe. Le CFO est également responsable d'observer les exigences réglementaires en matière de contrôle et de structure du capital. De plus, il supervise l'évaluation des cibles potentielles en vue de leur éventuelle acquisition, ainsi que l'exécution des transactions appropriées.

#### **Chief Operating Officer**

Le Chief Operating Officer (COO) est responsable de la gestion, de la coordination, de la supervision, de la planification et du contrôle des activités du Groupe liées aux opérations et à la technologie. Il est en outre responsable de l'évaluation et de la gestion des risques opérationnels.

### **Group General Counsel & Corporate Secretary**

Le Group General Counsel & Corporate Secretary a la responsabilité de fournir un conseil juridique au Groupe EFG International, de superviser et de coordonner les fonctions de respect des règlementations et procédures (compliance) dans tout le Groupe ainsi que d'assumer la fonction de secrétaire du Conseil d'administration d'EFG International et de celui d'EFG Bank.

#### **Chief Risk Officer**

Le Chief Risk Officer a la responsabilité d'évaluer, de mesurer et de gérer les risques au sein du Groupe EFG International ainsi que d'en lui rendre compte.

### **Head of Strategic Marketing & Communications**

Le Head of Strategic Marketing & Communications est responsable des activités en matière de marketing stratégique mondial, de marque, de publicité et de communication pour le Groupe EFG International.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Comité Exécutif Le Conseil d'administration surveille la gestion d'EFG International en tenant différentes réunions avec le management, y compris lors des séances du Conseil d'administration et de ses comités.

Les membres du Comité Exécutif assistent à chacune des séances du Conseil d'administration durant l'année et sont disponibles pour répondre à ses questions. Le Chief Executive Officer fournit chaque trimestre un rapport écrit au Conseil d'administration résumant les développements des affaires et est disponible pour répondre à ses questions. En outre, le Chief Financial Officer présente les comptes trimestriels au Conseil d'administration.

Les membres de la direction chargés de la gestion des finances et de la tenue de la comptabilité, y compris le Chief Financial Officer, assistent aux réunions de l'Audit committee et sont disponibles pour répondre aux questions portant sur les comptes. De plus, le directeur des affaires juridiques et de la compliance assiste aux réunions de l'Audit committee et est disponible pour répondre aux questions se rapportant aux problèmes de compliance.

Les membres de la direction chargés de la gestion des risques liés aux crédits, au marché et à la banque, ainsi qu'aux pays, assistent aux réunions du Risk management committee.

En outre, l'unité d'audit interne de la Société placée sous la tutelle de l'Audit committee réalise des audits indépendants. Cette unité, qui est indépendante de la direction du point de vue organisationnel, est chargée de fournir au Conseil d'administration et à

l'Audit committee des services leur permettant de s'assurer objectivement de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne. L'unité d'audit interne entretient un dialogue régulier avec les réviseurs externes en vue de débattre des problèmes de risque découlant de leurs audits respectifs et de coordonner leurs activités. Les droits et obligations de l'unité d'audit interne sont fixés dans le règlement interne et dans une charte interne sur l'audit. L'unité d'audit interne dispose d'un droit à l'information et d'un accès aux documents illimités, pour tout ce qui concerne la Société et ses filiales.

Voir aussi les informations sur la gestion des risques aux pages 47.

### COMITÉ EXÉCUTIF

### 4.1 Membres du Comité Exécutif

Lawrence D. Howell (1953), citoyen américain, est Chief Executive Officer d'EFG International. Précédemment, il a été Chief Executive Officer d'EFG Bank (depuis 1997) et membre de la direction (depuis 1997). De 1995 à 1997, il été CEO du bureau de Zurich de la Banque de Dépôts, prédécesseur du Groupe EFG. Avant de rejoindre le Groupe EFG, M. Howell a travaillé pour Coutts and Co. International Private Banking de 1989 à 1995. Avant 1993, il a été Head of Americas and Asia à Zurich et New York puis, jusqu'en 1995, Head of Americas basé à New York et responsable de la clientèle domiciliée sur le continent américain ainsi que des succursales de la banque aux Etats-Unis, aux Bahamas, aux Bermudes, dans les lles Caïmans et en Amérique latine.

De 1986 à 1989, M. Howell a passé trois ans au sein de Citibank Switzerland comme vice-président en charge de la clientèle suisse très fortunée, alors qu'en 1985 et 1986 il a travaillé pour McKinsey and Co. à New York en tant que consultant pour les prestataires de services financiers, y compris les banques privées. M. Howell a commencé sa carrière auprès de Citibank en 1978 en qualité de conseiller juridique interne pour l'International Private Banking Division et, de 1981 à 1984, a été responsable du personnel pour Jean Pierre Cuoni, alors Head of Private Banking for Europe, Middle East and Africa.

M. Howell est titulaire d'une licence en gestion d'entreprise et d'un doctorat en droit de l'University of Virginia.

James T. H. Lee (1948), citoyen britannique, est Deputy Chief Executive Officer d'EFG International. Auparavant, il a été Deputy Chief Executive Officer d'EFG Bank (depuis 2003). Il a rejoint EFG Bank en 2001 en qualité de conseiller pour être ensuite nommé Head of Merchant Banking, président du Credit committee et membre de la direction en janvier 2002. Avant 2001, M. Lee a travaillé dans le domaine des acquisitions stratégiques et tactiques pour la division private banking d'UBS (1999-2000), et a été Global Head of International Private Banking à Bank of America (19971998). Entre 1973 et 1997, il a occupé différents postes au sein de Citigroup (Corporate, Investment et Private Banking), notamment comme responsable de la clientèle privée très fortunée en Asie et des affaires de Global Investment Advisory dans le secteur de la banque privée. En 2000, M. Lee a conseillé différentes start-up actives dans les secteurs du commerce électronique et de la santé et a cofondé au Royaume-Uni une société informatique de création de portails pour certaines industries spécifiques, dans laquelle il ne détient aujourd'hui plus aucun intérêt.

M. Lee est un membre non exécutif du Conseil d'administration de CMA Global Hedge PCC Limited, une société sise à Guernesey, cotée au London Stock Exchange depuis juillet 2006. CMA Global Hedge PCC Limited n'est ni une succursale, ni une filiale d'EFG International.

M. Lee a obtenu une licence (avec mention) en ingénierie électrique en 1970 et un master en gestion d'entreprise et recherche opérationnelle de l'Imperial College, University of London.

Rudy van den Steen (1964), citoyen belge, est Chief Financial Officer d'EFG International. Il a rejoint EFG Bank en tant que Chief Financial Officer en juin 2000, après avoir conseillé cette dernière lors de plusieurs transactions en qualité de consultant en fusions-acquisitions (M&A). En plus de ses responsabilités de CFO, M van den Steen est chef de projet M&A, comprenant la mise en route de la transaction, la négociation, la fixation du prix et le financement des acquisitions. Avant de rejoindre EFG Bank, Rudy van den Steen a travaillé pendant quatorze ans pour Pricewaterhouse à Bruxelles, Londres et en Russie, puis à partir de 1995 pour Pricewaterhouse Swiss practice à Zurich, où il a assumé en dernier lieu, après la fusion avec Coopers & Lybrand, la responsabilité du M&A Advisory group au sein du Financial Institution Group.

M. van den Steen est titulaire d'un master en sciences économiques appliquées et gestion d'entreprise de l'Université de Louvain (Belgique), avec des spécialisations en économie quantitative et mathématique.

Erik Stroet a été nommé Chief Operating Officer d'EFG International en octobre 2007. Avant de rejoindre EFG International en mai 2007, il a occupé différents postes à BNP Paribas pendant une vingtaine d'années. En 2002, il était basé au Moyen-Orient en tant que Regional COO, responsable entre autres de la création d'un hub régional et de l'établissement de nouvelles succursales dans ces pays. Il est entré au siège de la BNP Paribas à Paris où il a été chef de projet pour l'intégration des back-offices européens, avant d'être intégré, en 1999, dans l'équipe de l'Inspection générale, chargée de l'audit et du consulting internes à l'échelle mondiale. Jusqu'en 1998, il a travaillé dans la filiale de la BNP Paribas à Amsterdam, occupant différents postes dont celui de directeur des opérations.

Citoyen néerlandais, Erik Stroet est né en 1967 et a fait ses études aux Pays-Bas.

Eftychia (La) Fischer\* a été nommée Chief Risk Officer d'EFG International en mars 2007, après avoir été Global Treasurer et Head of Financial Market Services and Treasury d'EFG Bank (2004 - 2007). Auparavant, elle a travaillé depuis 1996 à la Bank Julius Baer à Zurich, où en assumant les fonctions de Treasurer, Global Head of Treasury and Asset and Liability Management et Global Head of Trading, Mme Fischer est également devenue membre du Comité de direction de la Bank Julius Baer. Précédemment, elle a été gestionnaire de fonds en obligations chez Lazard Frères à Paris, depuis 1994 et a travaillé dans le domaine de la trésorerie à la Banque nationale de Grèce en 1993. Elle a commencé sa carrière dans le secteur financier chez J.P. Morgan & Co. au département Asset and Liability Management.

Eftychia (La) Fischer, née en en 1963, possède la double nationalité suisse et grecque. Elle détient une licence et un ARCS en physique de l'Imperial College, University of

<sup>\*</sup> Jusqu'au 28 mars 2008. Ces fonctions de Chief Risk Officer seront assumées a posteriori par James T. H. Lee.

London, ainsi que les titres de Chartered Financial Analyst (CFA) et de Financial Risk Manager (FRM).

Frederick Link a été nommé Group General Counsel et Corporate Secretary d'EFG International en mars 2006. Il a la charge de fournir un conseil juridique au Groupe EFG International ainsi que d'assumer la fonction de secrétaire du Conseil d'administration d'EFG International et de celui d'EFG Bank. Avant de rejoindre EFG International, M. Link travaillait à l'étude d'avocats Allen & Overy LLP à Londres, où il représentait des établissements financiers et des entreprises en relation avec des offres sur le marché des actions et le marché du crédit ainsi que dans le cadre de fusions-acquisitions. Il les conseillait également en matière de réglementation et de législation concernant les produits dérivés et autres produits financiers complexes. Citoyen américain, M. Link est né en 1975.

Il est membre du barreau de New York et possède un doctorat en économie du Massachusetts Institute of Technology, un doctorat en droit de Harvard Law School et une licence en économie de l'University of Michigan.

Keith Gapp a été nommé Head of Strategic Marketing & Communications en juillet 2007. De 1999 à 2007, M. Gapp a été partenaire et directeur de GMQ, dont il est cofondateur, une entreprise de consultance stratégique au service d'une clientèle de premier ordre de banques privées et de gérants de fortune en Europe, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis. Il était aussi le co-auteur de The Wealth Partnership Review, une publication de premier plan destinée au monde de la finance. Auparavant, M. Gapp a passé treize ans dans le groupe Barclays. Il a assumé différentes fonctions de dirigeant, dont Head of Premier International, une société transnationale de gestion de fortune (1998-99); Head of Finance, Planning & Compliance, Barclays Offshore Services (1996-98); Corporate Manager, City Corporate Group, 54 Lombard St. (1993-96); Business Sector Marketing (1990-93); et assistant personnel du Président et CEO de Barclays American Corporation (1989-90).

Keith Gapp (1964) est citoyen britannique et a étudié l'économie au King's College, Université de Cambridge.

# 4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Aucun des membres du Comité Exécutif n'assume d'autres fonctions au sein d'autres entités ou groupements d'intérêt.

# 4.3 Contrats de management

EFG International et ses filiales n'ont conclu aucun contrat de management avec des tiers.

## 5. RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

# 5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

# Généralités

La rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des autres membres du Comité Exécutif est fixée par le Remuneration committee du Conseil d'administration (voir chiffre 3.4). Ce comité tient séance une fois par an et fixe les niveaux de rémunération des membres du Conseil d'administration et de ceux du Comité

Exécutif en tenant compte des paramètres définis par le Conseil d'administration au complet. Des séances spéciales peuvent être réunies en fonction des besoins.

Le Remuneration committee détermine la rémunération des membres du Comité Exécutif en fonction des niveaux de rémunération du marché pour des postes similaires, de la performance individuelle et de la contribution de chacun à la marche des affaires.

En date du 20 septembre 2005, EFG International a adopté un plan d'options sur actions pour les collaborateurs et les dirigeants d'EFG International et de ses filiales (ci-après « plan d'options sur actions») afin que la société puisse disposer de moyens d'incitation plus stimulants pour les membres de la direction et les autres collaborateurs importants et, par là, accroître la valeur actionnariale à long terme grâce à l'amélioration des opérations et de la rentabilité. Le plan d'options sur actions couvre toutes les options attribuées au cours des exercices 2005 à 2009 et durera jusqu'à ce que toutes les options attribuées en vertu du plan d'options sur actions aient été exercées ou soient échues. Chaque année, le CEO identifie les personnes qui méritent de participer au plan d'options sur actions et les recommande au Remuneration committee, qui examine alors les recommandations et décide, à son entière discrétion, du nombre d'options à attribuer à chaque personne éligible.

Selon le plan d'options sur actions, les options sont définitivement acquises trois ans après avoir été attribuées. Elles ne peuvent pas être exercées durant les cinq premières années suivant leur attribution, et peuvent être levées dans les deux années qui suivent cette période de blocage.

EFG International a émis 761'548 options selon le plan d'options sur actions avec date d'attribution au 28 février 2006 au prix d'exercice de CHF 25.33. EFG International a émis 2'296'746 options selon le plan d'options sur actions avec date d'attribution au 23 février 2007 et 2'537'275 options avec date d'attribution au 23 février 2008.

Les collaborateurs recevant des options en 2007 pouvaient choisir entre des options dont le prix d'exercice est inférieur au prix du marché et des options dont le prix d'exercice correspond au prix du marché. Le prix d'exercice des options dont le prix d'exercice est inférieur au prix du marché a été fixé à CHF 32.83, correspondant à deux tiers du prix du marché des actions à la date d'attribution, alors que le prix d'exercice des options dont le prix d'exercice est équivalent au prix du marché a été fixé à CHF 49.25, correspondant au prix de clôture des actions à la date d'exercice.

Les employés recevant des options en 2008 se sont vu accorder soit des options dont le prix d'exercice est inférieur au prix du marché de CHF 23.97, avec un prix d'exercice équivalent au prix du marché CHF 35.95 ou des options au prix d'exercice zéro appelées « restricted stock units ».

#### Président et CEO

Les règles suivantes s'appliquent en ce qui concerne la rémunération du président du Conseil d'administration Jean Pierre Cuoni et du CEO Lawrence D. Howell, consistant en un salaire de base et un bonus variable:

 Il incombe au Remuneration committee du Conseil d'administration, à l'exclusion du président du Conseil, Jean Pierre Cuoni, de déterminer le salaire fixe du président et du CEO;  Le bonus du Président du Conseil d'administration et du CEO consiste en un pourcentage du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires, tel qu'il est défini dans leur contrat de travail avec EFG International, et dont les termes ont été divulgués lors de l'entrée en bourse d'EFG International en octobre 2005.

#### Comité Exécutif (à l'exclusion du CEO)

La rémunération des membres du Comité Exécutif, sauf celle du CEO, est fixée par le Remuneration committee. Les éléments suivants de rémunération sont applicables au niveau de la direction générale:

- salaire de base en espèces,
- bonus en espèces fixé chaque année,
- autres rémunérations en espèces (indemnisation des dépenses, etc.),
- plan d'options sur actions d'EFG International,
- fonds de pension.

Les bonus sont fixés par le Remuneration committee, à son entière discrétion, sur recommandation du CEO et en fonction des niveaux de rémunération du marché et de la performance individuelle réalisée durant l'exercice.

#### 6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

#### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Les personnes ayant acquis des actions nominatives seront, lorsqu'elles soumettent leur demande, inscrites sans restriction aucune au registre des actions en qualité d'actionnaires habilités à voter, pour autant qu'elles déclarent expressément avoir acquis les actions en question en leur propre nom et pour leur propre compte et qu'elles satisfont à l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995 (cf. le chiffre 2.6 ci-dessus pour plus de détails). Il n'existe pas de limitations des droits de vote, ni de clauses statutaires de groupe et, par conséquent, pas de règles permettant des dérogations.

Conformément aux dispositions légales, tout actionnaire habilité à voter peut se faire représenter lors de toute assemblée générale par un tiers auquel il confère des pouvoirs écrits ou par des personnes morales sur la base de procurations générales ou de procurations portant sur les actions déposées. Ces représentants ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

#### 6.2 Quorums statutaires

Aucun quorum autre que ceux prévus par le droit suisse des sociétés et la Loi fédérale sur la fusion ne s'applique.

#### 6.3 Convocation de l'assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'assemblée générale des actionnaires correspondent aux dispositions légales. En conséquence, l'assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion par un avis publié dans la Feuille officielle suisse du commerce et par lettre envoyée à l'adresse des actionnaires inscrits au registre des actions.

#### 6.4 Inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration communique l'ordre du jour. Les actionnaires qui détiennent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million au moins peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour au plus tard 40 jours avant la date de l'assemblée. La requête doit être formulée par écrit et dûment motivée.

#### 6.5 Inscription au registre des actions

En ce qui concerne la participation à l'assemblée générale, les règles statutaires ne prévoient pas de délai pour l'inscription des actionnaires au registre. Toutefois, pour des raisons d'organisation, aucun actionnaire ne sera inscrit au registre des actions pendant la période débutant 15 jours avant une assemblée générale et finissant immédiatement après la clôture de l'assemblée générale.

# 7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

# 7.1 Obligation de présenter une offre

EFG International n'a adopté aucune mesure de défense contre d'éventuelles tentatives de reprise. Les statuts ne prévoient par conséquent pas de clause statutaire d'« opting-out» et d'« opting-up». Ils ne contiennent aucune disposition qui libérerait l'acquéreur d'un nombre d'actions qui lui permettrait de dépasser le seuil de 33 1/3 % des droits de vote de l'obligation de présenter une offre publique d'achat (clause d'« opting-out» en vertu de l'art. 22 al. 2 de la Loi sur les bourses) ou qui relèverait ledit seuil jusqu'à 49% des droits de vote (clause d'« opting-up» en vertu de l'art. 32 al. 1 de la Loi sur les bourses). L'« opting-up» est une règle qui permet d'augmenter le seuil des droits de vote à partir duquel une offre doit être présentée, tandis que l'« opting-out» est une règle qui dispense de l'obligation légale de soumettre une offre.

## 7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les options sur actions non dévolues attribuées aux dirigeants et collaborateurs sont dévolues dès qu'une offre publique d'achat obligatoire ou volontaire devient inconditionnelle selon la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières.

Les conventions individuelles de blocage décrites au point 1.4 ci-dessus perdent leur validité dès lors que le Groupe EFG ne possède plus de participation majoritaire dans EFG International et que, par conséquent, EFG International n'est plus sous la supervision consolidée du Groupe EFG exercée par la Commission fédérale des banques.

#### 8. ORGANE DE RÉVISION

#### 8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction de réviseur responsable

PricewaterhouseCoopers SA a été désigné comme auditeur statutaire du Groupe EFG International, le 8 septembre 2005, date de la constitution d'EFG International. Ce mandat doit être confirmé chaque année par les actionnaires lors de l'assemblée générale.

M. Jean-Christophe Pernollet a pris, à cette date, ses fonctions de réviseur responsable.

# 8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers SA pour l'audit des comptes 2007 d'EFG International et de ses filiales se sont montés à CHF 3'955'231.

#### 8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires de révision non récurrents ont atteint CHF 69'531 et les honoraires pour conseil fiscal, expertises et autres prestations de services CHF 188'832.

#### 8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

L'Audit committee, sur mandat du Conseil d'administration, surveille les qualifications, l'indépendance et la performance des réviseurs du Groupe et de leurs réviseurs responsables. L'Audit committee débat avec les auditeurs du groupe de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, dans le cadre de l'analyse du profil de risque du groupe.

L'Audit committee s'assure que les déclarations annuelles écrites soumises par les réviseurs externes ont été rédigées en totale indépendance. Les mandats confiés aux réviseurs du Groupe concernant des audits supplémentaires, des travaux liés aux audits et des travaux autorisés mais non liés aux audits doivent être approuvés préalablement par l'Audit committee.

Les réviseurs externes fournissent, en temps opportun, des rapports à l'Audit committee portant sur des procédures comptables et pratiques critiques, sur des traitements différents de l'information financière ayant fait l'objet de discussions avec la direction et sur d'autres communications matérielles écrites entre les réviseurs externes et la direction.

L'Audit committee rencontre régulièrement les réviseurs responsables des réviseurs externes, mais au moins quatre fois par an. Il rencontre également le responsable de l'audit interne du Groupe à intervalles réguliers.

Le bureau du Président discute, au moins une fois par an, avec les réviseurs responsables de PricewaterhouseCoopers au sujet du travail de révision réalisé, des principales constatations et des questions soulevées durant la révision.

L'Audit committee et le bureau du Président font rapport au Conseil d'administration au sujet de leurs contacts et de leurs discussions avec les réviseurs externes.

Les auditeurs externes ont un accès direct permanent à l'audit committee.

#### 9. POLITIQUE D'INFORMATION

EFG International informe ses actionnaires et le public régulièrement au moyen de rapports annuels et semestriels et, suivant les besoins, de communiqués de presse, de présentations et de brochures. Ces documents sont mis à la disposition du public à la fois au format électronique aux adresses

www.efginternational.com/financial-reporting et www.efginternational.com/press-releases ainsi que sur papier.

#### **Dates importantes**

Vous trouverez une liste mise à jour des dates importantes sur notre page d'accueil: www.efginternational.com/corporate-calendar

Une banque privée à nulle autre pareille.

Une expertise technique aboutissant à des conseils personnalisés.



COM	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 78				
BILA	BILAN CONSOLIDÉ 79				
VARI	ATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS	80			
TABI	EAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	81			
NOT	ES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	82			
1	Informations générales	82			
2	Principaux principes comptables	82			
3	Estimations et jugements comptables critiques concernant l'application des principes co	omptables 91			
4	Gestion des risques financiers	91			
4.1	Risque de crédit	92			
4.2 4.3	Risque de marché Risque de liquidité	98 102			
4.4	Juste valeur des actifs et passifs financiers	105			
4.5	Gestion du capital	107-108			
5	Résultat net des opérations d'intérêt	109			
6	Résultat net des opérations de commissions bancaires et des prestations de services	109			
7	Résultat des opérations de négoce	109			
8	Résultat net des instruments financiers désignés à la juste valeur	109			
9	Charges d'exploitation	110			
10	Charges de personnel	110			
11	Charge d'impôts	111			
12 13	Impôts différés sur le bénéfice	112			
13	Répartition des produits et des charges entre la suisse et l'étranger selon le principe de la localisation opérationnelle	113-114			
14	Espèces et avoirs auprès des banques centrales	114			
15	Trésorerie et équivalents	114			
16	Bons du trésor et autres papiers monétaires acceptés	115			
17	Créances sur les banques	115			
18	Prêts et avances à la clientèle	115			
19	Provision pour créances compromises sur la clientèle	116			
20	Couverture des prêts	116			
21	Instruments financiers dérivés	116-118			
22	Actifs financiers désignés à la juste valeur	118			
23	Titres de placement - disponibles à la vente	119-120			
24 25	Titres de placement - détenus jusqu'à leur échéance Participations	120 121			
26	Actifs incorporels	122-126			
27	Immeubles, installations et équipements	127			
28	Autres actifs	128			
29	Engagements envers les banques	128			
30	Engagements envers la clientèle	128			
31	Titres de créance émis	128			
32	Autres passifs	128			
33	Engagements de retraites	129-131			
34 35	Capital-actions, primes d'émission et propres actions Autres réserves	132-133 133			
36	Concentration géographique des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	134			
37	Engagements conditionnels et hors bilan	134			
38	Opérations fiduciaires	134			
39	Information sectorielle	135-136			
40	Répartition de l'actif et du passif entre la suisse et l'étranger	137-138			
41	Résultats de base et dilué par action ordinaire	139-140			
42	Dividende par action	140			
43	Transactions avec des parties liées	141-142			
44	Plan d'options sur actions	142-143			
45 46	Information relative aux «EFG fiduciary certificates» en circulation	143			
46 47	Avoirs de la clientèle sous gestion et avoirs sous administration Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes	144 144			
47	Conseil d'administration	144			
49	Exigences de la loi fédérale sur les banques	145-146			
	PORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS	147			
NACI	ON DO REVISEON DES CONFEES CONSOLIDES	14/			

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007 EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

	Note	Exercice se terminant le 31 décembre 2007 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 millions de CHF
Produits des opérations d'intérêt et d'escompte		766.2	531.5
Charges d'intérêt		(521.8)	(359.4)
Résultat net des opérations d'intérêt	5	244.4	172.1
Produit des opérations de commissions bancaires			
et des prestations de services		725.7	479.0
Charges des opérations de commissions bancaires			
et des prestations de services		(135.9)	(72.7)
Résultat net des opérations de commissions bancaires			
et des prestations de services	6	589.8	406.3
Dividendes			0.2
Résultat des opérations de négoce	7	75.7	46.6
Résultat net des instruments financiers désignés à la juste valeur	8	5.3	7.0
Gains et pertes sur titres de placement		(0.3)	0.8
Autres produits/(pertes) d'exploitation		(1.1)	1.4
Résultat net des autres opérations		79.6	56.0
Produits d'exploitation		913.8	634.4
Correctif de valeur pour créances compromises		(1.0)	
Charges d'exploitation	9	(542.0)	(374.2)
Résultat avant impôts		370.8	260.2
Charge d'impôts	11	(40.6)	(30.2)
Résultat net pour la période		330.2	230.0
Perte nette attribuable aux actionnaires minoritaires		1.8	
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe		332.0	230.0
		CHF	CHF
Résultat par action ordinaire			
De base	41.1	2.06	1.39
Dilué	41.2	2.05	1.39

# BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

# EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés   16		Note	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés         16         794.6         827           Créances sur les banques         17         3,501.0         5,343           Prêts et avances à la clientèle         18         7,920.0         6,146           Instruments financiers dérivés         21         223.4         117           Actifs financiers désignés à la juste valeur         22         37.6         8           Titres de placement:         31         3,537.7         1,761           Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         18,036.6         15,888           Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers les banques         29         807.1         675 <t< td=""><td>Actif</td><td></td><td></td><td></td></t<>	Actif			
Créances sur les banques         17         3,501.0         5,343           Prêts et avances à la clientèle         18         7,920.0         6,146           Instruments financiers dérivés         21         223.4         117           Actifs financiers désignés à la juste valeur         22         37.6         8           Titres de placement:         Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         28         307.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         119           Passif d'impôts courants         39.5         18 <td>Espèces et avoirs auprès des banques centrales</td> <td>14</td> <td>73.7</td> <td>43.5</td>	Espèces et avoirs auprès des banques centrales	14	73.7	43.5
Prêts et avances à la clientèle         18         7,920.0         6,146           Instruments financiers dérivés         21         223.4         117           Actifs financiers désignés à la juste valeur         22         37.6         8           Titres de placement:         Usage de la juste valeur           Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         2         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts di	Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés	16	794.6	827.0
Instruments financiers dérivés         21         223.4         117           Actifs financiers désignés à la juste valeur         22         37.6         8           Titres de placement:         Disponibles à la vente         23         3,537.7         1,761           Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         8         135.3         139           Engagements envers les banques         29         807.1         67           Engagements envers les clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         111           Engagements envers les banques         29         807.1         67           Engagements envers les banques         29         807.1         67 </td <td>Créances sur les banques</td> <td>17</td> <td>3,501.0</td> <td>5,343.3</td>	Créances sur les banques	17	3,501.0	5,343.3
Actifs financiers désignés à la juste valeur         22         37.6         8           Titres de placement:         Titres de placement:         3,537.7         1,761           Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         62.0         10           Passif         56         1,00         1           Passif         56         1,00         1         1         1           Passif         62.0         10         1	Prêts et avances à la clientèle	18	7,920.0	6,146.0
Titres de placement:         3         3,537.7         1,761           Détenus jusqu'à leur écheance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         56.0         10         10           Passif         56.0         10         10           Passif         56.0         10         10           Passif         62.0         10         10           Passif         10         13,579.6         11,933           Instruments financiers dérivés         21         235.6         1	Instruments financiers dérivés	21	223.4	117.6
Disponibles à la vente         23         3,537.7         1,761           Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         62.0         10           Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Autres passifs         12         35.8         16           Autres passifs         15,597.5         13,583      <	Actifs financiers désignés à la juste valeur	22	37.6	8.8
Détenus jusqu'à leur échéance         24         566.1         549           Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         62.0         10           Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         32         741.9         615           Total du passif         15,597.5         13,583      <	Titres de placement:			
Actifs incorporels         26         1,191.4         909           Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         50         807.1         675           Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,99           Instruments financiers dérivés         21         225.6         10           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         12         35.8         16           Total du passif         15,597.5         13,583           Fonds Propres         2         741.9         615           Total du passif         15,20         17,263.1         1,338	Disponibles à la vente	23	3,537.7	1,761.8
Immeubles, installations et équipements         27         44.8         34           Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         62.0         10           Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         32         741.9         615           Total du passif         15,597.5         13,583           Fonds Propres         Capital-actions         34.1         78.4         79           Prime d'émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1	Détenus jusqu'à leur échéance	24	566.1	549.0
Actifs d'impôts différés         12         11.0         7           Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         62.0         10           Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         32         741.9         615           Total du passif         15,597.5         13,583           Fonds Propres         Capital-actions         34.1         78.4         79           Prime d'émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1         567           Bénéfices reportés         578.3         319	Actifs incorporels	26	1,191.4	909.9
Autres actifs         28         135.3         139           Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         32         741.9         615           Total du passif         15,597.5         13,583           Fonds Propres         Capital-actions         34.1         78.4         79           Prime d'émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1         567           Bénéfices reportés         578.3         319           Liéré is minoritaires         2,436.9         2,304           Total des fonds propres         2,439.1         2,3	Immeubles, installations et équipements	27	44.8	34.7
Total de l'actif         18,036.6         15,888           Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         32         741.9         615           Total du passif         15,597.5         13,583           Fonds Propres         2         741.9         615           Capital-actions         34.1         78.4         79           Prime d'émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1         567           Bénéfices reportés         578.3         319           Émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1         567 <td>Actifs d'impôts différés</td> <td>12</td> <td>11.0</td> <td>7.2</td>	Actifs d'impôts différés	12	11.0	7.2
Dont créances envers des participants qualifiés         62.0         10           Passif         Engagements envers les banques         29         807.1         675           Engagements envers la clientèle         30         13,579.6         11,993           Instruments financiers dérivés         21         235.6         110           Engagements sous forme de titres de placement émis         31         158.0         153           Passifs d'impôts courants         39.5         18           Passifs d'impôts différés         12         35.8         16           Autres passifs         32         741.9         615           Total du passif         15,597.5         13,583           Fonds Propres         2         2         741.9         615           Total du passif         34.1         78.4         79           Prime d'émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1         567           Bénéfices reportés         578.3         319           Litérèts minoritaires         2.2         2,304           Total des fonds propres         2,439.1         2,304           Total des fonds propres et du passif         18,036.6         1	Autres actifs	28	135.3	139.6
Passif   Engagements envers les banques   29   807.1   675	Total de l'actif		18,036.6	15,888.4
Engagements envers les banques       29       807.1       675         Engagements envers la clientèle       30       13,579.6       11,993         Instruments financiers dérivés       21       235.6       110         Engagements sous forme de titres de placement émis       31       158.0       153         Passifs d'impôts courants       39.5       18         Passifs d'impôts différés       12       35.8       16         Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres       2       79         Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         Les réserves       2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2,2         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       158.0	Dont créances envers des participants qualifiés		62.0	10.5
Engagements envers la clientèle       30       13,579.6       11,993         Instruments financiers dérivés       21       235.6       110         Engagements sous forme de titres de placement émis       31       158.0       153         Passifs d'impôts courants       39.5       18         Passifs d'impôts différés       12       35.8       16         Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres       2       12       35.8       16         Fonds Propres       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         Lada des fonds propres       2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2,2       2         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       158.0	Passif			
Instruments financiers dérivés       21       235.6       110         Engagements sous forme de titres de placement émis       31       158.0       153         Passifs d'impôts courants       39.5       18         Passifs d'impôts différés       12       35.8       16         Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres       2       78.4       79         Prime d'émission       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       158.0	Engagements envers les banques	29	807.1	675.3
Engagements sous forme de titres de placement émis       31       158.0       153         Passifs d'impôts courants       39.5       18         Passifs d'impôts différés       12       35.8       16         Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres       Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         Ly436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       158.0	Engagements envers la clientèle	30	13,579.6	11,993.9
Passifs d'impôts courants       39.5       18         Passifs d'impôts différés       12       35.8       16         Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres       Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         Intérêts minoritaires       2,2       2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       158.0	Instruments financiers dérivés	21	235.6	110.9
Passifs d'impôts différés       12       35.8       16         Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres         Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153	Engagements sous forme de titres de placement émis	31	158.0	153.4
Autres passifs       32       741.9       615         Total du passif       15,597.5       13,583         Fonds Propres         Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         Litérêts minoritaires       2,2       2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153	Passifs d'impôts courants		39.5	18.0
Fonds Propres         34.1         78.4         79           Prime d'émission         34.2         1,263.1         1,338           Autres réserves         35         517.1         567           Bénéfices reportés         578.3         319           2,436.9         2,304           Intérêts minoritaires         2.2           Total des fonds propres         2,439.1         2,304           Total des fonds propres et du passif         18,036.6         15,888           Dont engagements de rang subordonné         158.0         153	Passifs d'impôts différés	12	35.8	16.8
Fonds Propres         Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153	Autres passifs	32	741.9	615.6
Capital-actions       34.1       78.4       79         Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         Litérêts minoritaires       2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153	Total du passif		15,597.5	13,583.9
Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153	Fonds Propres			
Prime d'émission       34.2       1,263.1       1,338         Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153	Capital-actions	34.1	78.4	79.3
Autres réserves       35       517.1       567         Bénéfices reportés       578.3       319         2,436.9       2,304         Intérêts minoritaires       2.2         Total des fonds propres       2,439.1       2,304         Total des fonds propres et du passif       18,036.6       15,888         Dont engagements de rang subordonné       158.0       153		34.2	1,263.1	1,338.3
Intérêts minoritaires         2,436.9         2,304           Intérêts minoritaires         2.2           Total des fonds propres         2,439.1         2,304           Total des fonds propres et du passif         18,036.6         15,888           Dont engagements de rang subordonné         158.0         153	Autres réserves	35	517.1	567.3
Intérêts minoritaires         2,436.9         2,304           Intérêts minoritaires         2.2           Total des fonds propres         2,439.1         2,304           Total des fonds propres et du passif         18,036.6         15,888           Dont engagements de rang subordonné         158.0         153	Bénéfices reportés		578.3	319.6
Total des fonds propres2,439.12,304Total des fonds propres et du passif18,036.615,888Dont engagements de rang subordonné158.0153			2,436.9	2,304.5
Total des fonds propres et du passif 18,036.6 15,888  Dont engagements de rang subordonné 158.0 153	Intérêts minoritaires		2.2	
Dont engagements de rang subordonné 158.0 153	Total des fonds propres		2,439.1	2,304.5
	Total des fonds propres et du passif		18,036.6	15,888.4
	Dont engagements de rang subordonné		158.0	153.4
				1.7

# VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

	Capital-			tions du Groupe Bénéfices		
	actions			reportés		Total
	Note millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Solde au 1er janvier 2006	79.3	1,338.3	544.1	120.7	-	2,082.4
Ajustements sur les fonds						
propres d'ouverture				(6.4)		(6.4)
Plan de rémunération en options	44		1.8			1.8
Paiement de dividende préférentiel	*			(24.7)		(24.7)
Coût de l'augmentation du						
capital-actions de filiales			(8.0)			(0.8)
Titres de placement disponibles à l	la vente:					
Réévaluation,						
nette d'impôts	23		(2.8)			(2.8)
Transfert au compte de						
résultat, net d'impôts	23		(0.1)			(0.1)
Ajustements de change			25.1			25.1
Résultat de la période				230.0		230.0
Total 2006	-	-	23.2	198.9	-	222.1
Solde au 31 décembre 2006	79.3	1,338.3	567.3	319.6		2,304.5
Defendant de dividende audicaine	40			(44.0)		(44.0)
Paiement de dividende ordinaire	42			(44.0)		(44.0)
Paiement de dividende préférentiel		(75.4)		(29.3)		(29.3)
Rachat d'actions ordinaires	34 (0.9)					(76.0)
Rachat d'actions préférentielles	34 (0.0)	(0.1)				(0.1)
Actions émises au profit						
d'actionnaires minoritaires					4.0	4.0
Coût de l'augmentation						
du capital-actions de filiales			(1.0)			(1.0)
Plan de rémuneration en options	44		8.8			8.8
Autres ajustements des réserves**	<sup>f</sup> 27		(3.8)			(3.8)
Autres ajustements des réserves						
- impact fiscal			1.0			1.0
Titres de placement disponibles à la	vente:					
Réévaluation	23		9.1			9.1
Impact fiscal						
des réévaluations			(0.1)			(0.1)
Transfert au compte						
de résultat, net d'impôts	23		2.5			2.5
Ajustements de change			(66.7)			(66.7)
Résultat de la période				332.0	(1.8)	330.2
Total 2007	(0.9)	(75.2)	(50.2)	258.7	2.2	134.6
0.11 04.1/ 1	<b>_</b>			=		
Solde au 31 décembre 2007	78.4	1,263.1	517.1	578.3	2.2	2,439.1

<sup>\*</sup> Le dividende préférentiel payé en 2006 a été reclassé, passant de la catégorie «Autres réserves» à la catégorie «Bénéfices reportés».

Les notes figurant aux pages 82 à 146 font partie intégrante des comptes consolidés

<sup>\*\*</sup> Amortissements supplémentaires reconnus en raison d'erreurs dans les amortissements cumulés du matériel informatique, survenues lors d'exercices antérieurs à l'adoption initiale des normes IFRS.

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Note	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Flux de trésorerie d'exploitation		
Intérêts encaissés	683.0	489.9
Intérêts payés	(578.7)	(342.9)
Commissions bancaires et autres prestations de services encaissées	743.7	454.5
Commissions bancaires et autres prestations de services payées	(187.7)	(125.5)
Dividendes encaissés		0.2
Résultat des opérations de négoce	80.9	52.1
Autres produits d'exploitation	7.6	2.2
Charges de personnel payées	(338.8)	(229.8
Autres charges d'exploitation payées	(124.0)	(80.7
Impôts payés	(16.1)	(10.7
Flux nets de trésorerie d'exploitation (avant variation		
des actifs circulants et des engagements à court terme)	269.9	209.3
With the second		
Variation de l'actif circulant et des engagements à court terme	7.0	0.5
Diminution nette des bons du Trésor	7.6	8.5
Diminution nette des créances sur les banques	23.8	1.8
Diminution/(Augmentation) nette des instruments financiers dérivés		(0.9)
Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle	(1,735.6)	(1,617.7)
Augmentation nette des autres actifs	(67.5)	(30.1
Augmentation nette des engagements envers les banques	116.7	241.8
Augmentation nette des engagements envers la clientèle	1,768.7	3,945.0
(Diminution)/Augmentation nette des autres passifs	(40.7)	62.9
Flux nets de trésorerie d'exploitation	355.7	2,820.6
Flux de trésorerie relatifs aux opérations d'investissement		
Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquise	s (174.1)	(35.0)
Achats de titres de placement	(6,683.5)	(5,832.8
Ventes de titres de placement	4,812.2	5,059.3
Achats d'immeubles, d'installations et d'équipements 27	(23.3)	(10.7)
Achats d'actifs incorporels	(8.3)	(6.2)
Ventes d'immeubles, d'installations et d'équipements	0.6	1.3
Flux nets de trésorerie relatifs aux opérations d'investissement	(2,076.4)	(824.1)
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement		
Paiement de dividendes préférentiels	(29.3)	(24.7)
Paiement de dividendes ordinaires 42	(44.0)	(=)
Achats d'actions propres 34	(76.1)	
Emission d'actions au profit d'actionnaires minoritaires	4.0	
Remboursement d'autres emprunts	-	(31.1
Coûts d'émission d'actions de filiales	(1.0)	(0.8)
Flux nets de trésorerie relatifs aux opérations de financement	(146.4)	(56.6
Effets des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents		(00.0
Variation nette de trésorerie et équivalents	(1,787.3)	1,939.9
Trácororio et áquivalente en dábut de páriode	6 157 7	1 217 0
Trésorerie et équivalents en début de période 15	6,157.7	4,217.8
Variation nette de trésorerie et équivalents	(1,787.3)	1,939.9
Trésorerie et équivalents 15	4,370.4	6,157.7

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

EFG International et ses filiales (ci-après collectivement désignées par le «Groupe») constituent un groupe mondial leader dans le domaine du private banking, offrant des services de banque privée et de gestion d'actifs. Les principales implantations du Groupe sont situées aux Bahamas, aux Bermudes, à Buenos-Aires, au Canada, à Dubaï, en Finlande, à Gibraltar, à Hongkong, dans les îles Anglo-Normandes, dans les îles Caïmans, au Liechtenstein, au Luxembourg, à Miami, à Monaco, à New York, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède, en Suisse et à Taiwan. En Suisse, les bureaux du Groupe sont localisés à Zurich, Genève, Sion, Martigny, Verbier et Crans-Montana. Au 31 décembre 2007, l'effectif de l'ensemble du Groupe était de 1'864 (31 décembre 2006: 1'477).

EFG International est une société anonyme constituée et domiciliée en Suisse, et cotée à la SWX Swiss Exchange.

Les présents comptes consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 4 avril 2008.

#### 2. PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES

Les principaux principes comptables appliqués pour l'établissement des présents comptes consolidés sont les suivants:

(a) Principes d'établissement des comptes
Les présents comptes consolidés couvrent l'exercice se
terminant le 31 décembre 2007. Ils ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting
Standards) et aux interprétations IFRIC (International
Financial Reporting Interpretations Committee) émises et
en vigueur, ou émises et adoptées par anticipation, au
moment de l'établissement des comptes (4 avril 2008). Les
présents comptes consolidés doivent être soumis à l'approbation des actionnaires.

Les principes ci-après ont été systématiquement appliqués aux comptes des exercices 2006 et 2007.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe du coût historique, tel que modifié par la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par résultat.

La préparation des comptes en conformité avec les normes IFRS nécessite l'usage d'estimations et d'hypothèses pouvant affecter la valeur figurant au bilan des actifs et passifs ainsi que des avoirs et engagements conditionnels, de même que les produits et charges figurant au compte de résultat de l'exercice. Bien que ces estimations soient faites par la direction au mieux de ses connaissances actuelles, les montants effectifs pourraient être différents desdites estimations. Pour de plus amples informations au sujet des estimations critiques, voir les notes 3 et 26.

La devise pour l'établissement des comptes consolidés est le franc suisse (CHF), soit la devise utilisée «la devise fonctionnelle» par la maison mère du Groupe et par sa principale filiale EFG Bank.

Pour l'exercice sous revue, le Groupe a tenu compte de toutes les normes et interprétations, nouvelles et révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRIC de l'IASB, en vigueur pour les périodes comptables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007:

- IFRS 7, «Instruments financiers: Informations», et les modifications complémentaires apportées à la norme IAS 1,
   «Présentation des états financiers Informations sur le capital», remplacent les normes IAS 30 et 32 et introduisent de nouvelles informations relatives aux instruments financiers; elles n'ont aucun impact sur la classification et l'évaluation des instruments financiers du Groupe.
- IFRIC 8, «Champ d'application d'IFRS 2», requiert l'évaluation des transactions donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres afin d'établir s'ils relèvent ou non du champ d'application d'IFRS 2 (lorsque la contrepartie identifiable reçue est d'une valeur inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres). Le Groupe applique IFRIC 8 depuis le 1er janvier 2007; aucun impact sur les comptes du Groupe n'est à relever.
- IFRIC 9, «Réévaluation des dérivés incorporés», précise qu'une nouvelle analyse visant à déterminer si un dérivé intégré doit être séparé du contrat hôte sous-jacent ne doit être effectuée qu'en cas de changement contractuel.
   Le Groupe applique IFRIC 9 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007; aucun impact sur les comptes du Groupe n'est à relever.
- IFRIC 10, «Information financière intermédiaire et pertes de valeur», interdit la reprise d'une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un goodwill ou un investissement dans un instrument de capitaux propres, même si la valeur est remontée entre-temps. Le Groupe applique IFRIC 10 depuis le 1er janvier 2007; aucun impact sur les comptes du Groupe n'est à relever.

S'agissant de certaines nouvelles normes de comptabilisation et des interprétations IFRIC publiées à la date des présents comptes consolidés et dont l'application est obligatoire

#### EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

pour les périodes comptables à partir du 1er janvier 2008, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation dans ses comptes consolidés 2007 celles qui ne sont pas encore obligatoires.

- IAS 1 (révisée), «Présentation des états financiers», concerne la présentation des modifications des fonds propres et d'autres produits détaillés. Cette norme ne modifie pas la comptabilisation, le calcul ou les informations relatives à des transactions spécifiques et autres événements requis par les normes IFRS (effet au 1ºr janvier 2009).
- IFRS 2 (révisée), «Paiement fondé sur des actions: conditions d'acquisition des droits et annulations», modifie la définition des conditions de service relatives aux paiements fondés sur des actions. Elle fournit par ailleurs des recommandations quant à la prise en considération des conditions d'acquisition et de non-acquisition lors de la détermination de la juste valeur des actions accordées, ainsi que des conseils explicites en matière d'annulation d'un plan de paiement basé en actions (effet au 1er janvier 2009). L'impact de la révision de la norme sur les comptes du Groupe est en cours d'évaluation.
- IFRS 3 (révisée), «Regroupements d'entreprises», implique d'importants changements dans l'application de la méthode de l'acquisition aux regroupements d'entreprises. Tous les paiements visant l'achat d'une entreprise doivent être comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition, certains paiements conditionnels étant ultérieurement réévalués à la juste valeur par résultat. Pour l'heure, les versements conditionnels ne sont enregistrés que s'ils satisfont des critères mesurables en matière de probabilité et de fiabilité. Le goodwill peut être calculé sur la base de la part de l'actif net de la société mère ou peut également inclure le goodwill lié aux intérêts minoritaires. Les frais de transaction ne seront plus intégrés aux frais d'acquisitions, mais seront portés en charges au fur et à mesure. La norme s'applique aux regroupements d'entreprises opérés dans les périodes comptables ouvertes à partir du 1er juillet 2009, une application anticipée étant autorisée. Cette modification peut avoir un impact significatif sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises futurs.
- IFRS 8, «Secteurs opérationnels», remplace la norme IAS 14 et régit les informations à fournir sur les segments d'activité, s'agissant de la méthode appliquée et de l'impact financier desdites activités, ainsi que sur l'environnement économique au sein duquel l'entité opère (effet au 1er janvier 2009).
- IFRIC 11, «Actions propres et transactions intragroupe», fournit des recommandations quant à certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions, non couvertes spécifiquement par IFRS 2. Sont concernées notam-

- ment les transactions par le biais desquelles une filiale accorde à ses employés des droits à des actions de la société mère, ou une société mère accorde directement des droits aux employés de ses filiales (entrée en vigueur pour les exercices débutant le 1<sup>er</sup> mars 2007 ou ultérieurement).
- IFRIC 14 IAS 19, «Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction». Recommandations relatives à l'évaluation du plafond, tel que défini dans IAS 19, de l'excédent susceptible d'être comptabilisé comme un actif. L'impact de la nouvelle interprétation sur les états financiers du Groupe n'a pas encore été évalué (entrée en vigueur pour les exercices débutant le 1er janvier 2008 ou ultérieurement).

Le Groupe estime que les nouvelles normes et interprétations suivantes n'ont pas d'impact sur ses états financiers:

- IAS 23 (amendée), «Coûts d'emprunt» entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- IAS 27 (révisée), «Etats financiers consolidés ou individuels», requiert que les effets de toutes les transactions avec des intérêts non contrôlants soient comptabilisés dans les capitaux propres s'il n'y a pas de changement de contrôle entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009.
- IFRIC 12, «Accords de concession de services» entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1° janvier 2008.
- IFRIC 13, «Programmes de fidélisation des clients» entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

# (b) Consolidation

# (i) Filiales

Les filiales sont toutes les sociétés sur lesquelles le Groupe a un contrôle direct ou indirect en termes de définition de leurs politiques financières et opérationnelles, contrôle s'accompagnant généralement d'une participation lui conférant plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet de droits de vote potentiels immédiatement exerçables ou convertibles sont pris en considération lorsqu'il s'agit d'établir si le Groupe a le contrôle sur une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date de transfert du contrôle vers le Groupe, et ne le sont plus à compter de la date où le contrôle cesse d'être exercé.

Les acquisitions de filiales par le Groupe sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est établi à la juste valeur économique («fair value») des actifs cédés, des titres émis ou des dettes contractées majorés des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et enga-

#### EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

gements conditionnels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition, sans tenir compte de la portée d'un quelconque intérêt minoritaire. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur économique de la quotepart revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé comme goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur économique des actifs nets, la différence est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions, soldes et plus-values non réalisées entre entités du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont elles aussi éliminées; elles sont considérées comme un indicateur de la perte de valeur de l'actif transféré. Le cas échéant, les principes comptables des filiales ont été adaptés à ceux adoptés par le Groupe.

Une liste des principales filiales opérationnelles du Groupe figure dans la note 25.

#### (ii) Intérêts minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec des intérêts minoritaires comme des transactions avec des parties tierces. Les cessions à des intérêts minoritaires entraînent pour le Groupe des gains et pertes qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les achats à des intérêts minoritaires génèrent un goodwill, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition payé et la quote-part de la valeur reportée de l'actif net de la filiale acquise.

#### (iii) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe a une influence importante mais non le contrôle, qui s'accompagne généralement d'une participation de 20% à 50% des droits de vote. Ces entreprises sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. L'investissement du Groupe dans des entreprises associées comprend le goodwill (net de toutes pertes de valeur cumulées) reconnu lors de l'acquisition.

#### (c) Devises

(i) Devise fonctionnelle et devise de présentation Les éléments repris dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère (devise fonctionnelle). Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en francs suisses (CHF), soit la devise fonctionnelle du Groupe et sa devise de présentation des comptes. Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change du mar-

ché à la fin de la période de référence, et le compte de résultat au taux de change moyen de la période de référence. L'ensemble des différences de conversion qui en résultent est enregistré en tant que composante distincte au sein des fonds propres (ajustements de change) reflétée dans les autres réserves.

Les différences de change résultant de la conversion des participations des filiales étrangères sont imputées directement aux fonds propres. En cas de vente d'une participation, la différence de change accumulée est alors imputée au compte de résultat.

Les goodwills et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture.

#### (ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en francs suisses au cours de change prévalant à la date des transactions. Les variations de la juste valeur des papiers monétaires libellés en monnaie étrangère considérés comme disponibles à la vente sont analysées sur la base des écarts de conversion résultant des variations du coût amorti du titre, et d'autres variations de la valeur comptable. Les différences de change liées à des variations du coût amorti sont comptabilisées par résultat; les autres variations de la valeur comptable sont portées aux fonds propres.

# (d) Instruments financiers dérivés et opérations de couverture («hedging»)

Les instruments financiers dérivés, qui comprennent les opérations de change à terme, les options et contrats à terme sur devise, les swaps et options sur taux d'intérêt, les options sur actions, les contrats à terme et options sur l'or, sont initialement comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date de conclusion du contrat sur dérivés, et réévalués par la suite à leur juste valeur. La juste valeur d'un instrument financier dérivé est déterminée sur la base des prix du marché (comprenant les transactions récentes), de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de modèles de valorisation d'options selon la méthode la plus appropriée. Tous les instruments financiers dérivés sont portés à l'actif du bilan lorsque la juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative.

Le meilleur indicateur de la juste valeur à la comptabilisation initiale d'un dérivé est le prix de la transaction (c'est à dire la juste valeur de ce qui a été offert ou reçu), à moins que la juste valeur puisse être obtenue par comparaison

#### EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

avec des transactions actuelles sur un autre instrument financier dérivé identique observé sur le marché (c'est-àdire sans modification ni «repackaging») ou basée sur un modèle de valorisation dont les variables incluent uniquement des données visibles sur les marchés.

Certains dérivés incorporés à d'autres instruments financiers, tels que l'option de conversion dans une obligation convertible, sont traités séparément du contrat principal dès lors que les risques qui y sont associés et leurs caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et lorsque la réévaluation à la juste valeur du contrat hôte ne passe pas par le compte de résultat. Les gains et pertes non réalisés résultant de la réévaluation à la juste valeur de ces dérivés incorporés sont portés au compte de résultat, à moins que le Groupe choisisse de comptabiliser les contrats hybrides à la juste valeur par le résultat.

La méthode de comptabilisation de la réévaluation à la juste valeur dépend de la désignation du dérivé comme instrument de couverture, et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme étant:

- des couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs enregistrés ou d'engagements irrévocables non enregistrés («fair value hedge»);
- des couvertures de flux de trésorerie futurs hautement probables attribuables à un actif ou passif comptabilisé, ou à une transaction prévue («cash flow hedge»);
- des couvertures d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissements nets).

La comptabilité de couverture est utilisée pour les dérivés désignés ainsi, sous réserve que certains critères soient remplis.

Le Groupe documente, au moment de la transaction, la relation entre l'instrument de couverture et la position couverte, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion du risque qui l'ont conduit à s'engager dans de telles opérations. Le Groupe documente également les analyses effectuées régulièrement et qui prouvent que les dérivés détenus à des fins de couverture compensent très efficacement les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

#### (i) Couverture de juste valeur

La réévaluation à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur et remplissant les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture, est enregistrée au compte de résultat, symétriquement à la réévaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert pour le risque considéré.

Si la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert, valorisé par la méthode du taux d'intérêt effectif, est amorti au compte de résultat sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance. L'ajustement de la valeur comptable d'un titre de participation couvert continue à être enregistrée dans le comptes de capitaux propres reportés jusqu'à sa vente.

#### (ii) Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie et remplissant les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture est enregistrée dans les fonds propres. Le gain (ou la perte) relatif à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les montants accumulés dans les fonds propres sont transférés au compte de résultat dès lors que la position couverte affecte le compte de pertes et profits (par exemple, lorsque la transaction prévue et faisant objet de la couverture a lieu).

Quand un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, ou quand une relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, les gains ou pertes accumulés jusqu'alors dans les fonds propres sont maintenus dans les fonds propres et sont reconnus lorsque la transaction prévue est constatée dans le compte de résultat. Quand la réalisation d'une transaction prévue n'est plus attendue, le gain (ou la perte) accumulé dans les fonds propres est immédiatement transféré au compte de résultat.

#### (iii) Couverture d'investissements net

La couverture d'investissements nets dans des entités étrangères est comptabilisée de façon similaire à celle de flux de trésorerie. Le gain (ou la perte) associé à l'instrument de couverture et relatif à la partie efficace de la couverture est comptabilisé dans les fonds propres; le gain (ou la perte) relatif à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les gains ou les pertes accumulés dans les fonds propres sont transférés au compte de résultat lorsque l'entité étrangère est vendue.

(iv) Dérivés ne remplissant pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne remplissent pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture. Les réévaluations à la juste valeur de tout

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

instrument dérivé ne remplissant pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture sont immédiatement reconnues en compte de résultat.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés détenus aussi bien dans le cadre des activités de négoce qu'à des fins de couverture figurent à la note 21.

# (e) Compensation en matière

#### d'instruments financiers

Les créances et engagements relatifs aux instruments financiers sont portés au bilan de manière nette lorsqu'il existe une base légale permettant leur compensation et que les deux parties en présence ont l'intention de ne régler que le solde net des transactions conclues ou leur montant brut de manière simultanée.

#### (f) Compte de résultat

# (i) Produits et charges des opérations d'intérêt et d'escompte

Les produits et charges de tous les instruments et opérations d'intérêt et d'escompte sont enregistrés prorata temporis, en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'escompter précisément la valeur comptable nette de l'actif ou passif financier en fonction des décaissements ou encaissements anticipés sur la durée prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une durée plus courte. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en tenant compte des échéances contractuelles de l'instrument financier, mais sans tenir compte du risque de crédit futur. Le calcul inclut l'ensemble des commissions et points de pourcentage payés ou reçus par les parties contractantes et constituant une partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que de toute autre prime ou tout autre escompte.

Lorsque la valeur d'un actif financier ou un ensemble d'actifs financiers de même nature a été réduite en raison d'une dépréciation, le produit des opérations d'intérêt et d'escompte est calculé à l'aide du taux d'intérêt utilisé pour escompter les flux de trésorerie futurs dans le but d'évaluer la dépréciation.

# (ii) Produits des opérations de commission et des prestations de services

Les produits des opérations de commission et des prestations de services sont, d'une manière générale, enregistrés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions relatives aux opérations de change, aux frais bancaires, aux activités de courtage et à la gestion de portefeuille sont enregistrées au compte de résultat prorata temporis, à la date de transaction ou au moment où la transaction sousjacente est achevée, selon les cas.

Les commissions provenant de la négociation d'une transaction pour une tierce partie, telle que l'acquisition d'actions ou d'autres titres, sont enregistrées dans le compte de résultat au moment où la transaction sous-jacente est achevée. Les commissions relatives à des portefeuilles ainsi que les autres commissions relatives à des conseils de gestion et des prestations de services sont enregistrées au compte de résultat sur la base des contrats applicables, normalement sur une base prorata temporis. Les commissions de gestion d'actifs en relation avec des fonds d'investissement sont enregistrées au compte de résultat dans la période durant laquelle le service est fourni. Le même principe est appliqué à la gestion de fortune, à la planification financière et aux services de garde qui sont fournis en continu sur une longue période. Des commissions qui sont liées à la performance, ou leurs éléments, sont enregistrées au compte de résultat au moment où les critères de la performance sont remplis.

#### (g) Immeubles, installations et équipements

Les immeubles, installations et équipements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. La valeur des immeubles, installations et équipements est revue périodiquement afin d'identifier d'éventuels correctifs de valeur. Si tel est le cas, la charge de réduction de valeur est immédiatement enregistrée dans le compte de résultat.

Les immeubles, installations et équipements sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée de vie économique estimée, cette dernière étant fixée comme suit:

- Aménagement des locaux loués: 5-10 ans
- Matériel informatique: 3-4 ans
- Meubles, équipements et véhicules à moteur: 5-10 ans

Les gains ou pertes réalisés lors de leur vente sont déterminés en comparant les produits de la vente à la valeur comptable. Ils sont enregistrés dans le poste Autres charges d'exploitation du compte de résultat.

#### (h) Actifs incorporels

# (i) Goodwill

Le goodwill représente le surplus entre le prix d'acquisition des parts dans une entreprise et la part de l'actif net identifiable ainsi acquise dans cette entreprise, ceci à la date de la transaction. Les goodwill résultant d'acquisitions de filiales sont inclus dans les actifs incorporels, tandis que

#### EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

le goodwill résultant d'acquisition d'entreprises associées est inclus dans le poste «Participations dans des entreprises associées». La valeur des goodwill portée au bilan est révisée annuellement. Lorsqu'il existe des éléments attestant que la valeur du goodwill s'est dépréciée, la valeur portée au bilan est réduite en conséquence, à concurrence de la valeur recouvrable (celle-ci étant définie comme la juste valeur la plus élevée de l'actif moins les coûts de vente et la valeur d'utilité).

Le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie, afin d'en vérifier la dépréciation (note 26.2). Lors de la vente d'une filiale, le goodwill non amorti est porté en augmentation de la perte ou en déduction du gain réalisé.

#### (ii) Autres actifs incorporels

#### - Client Relationships

Ces actifs incorporels sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement cumulé calculé sur la base de 4 à 25 ans.

#### (iii) Autres actifs incorporels - Marques

Ces actifs incorporels sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement cumulé calculé sur la base de 10 à 14 ans.

#### (iv) Autres actifs incorporels

#### - Engagement de non-concurrence

Ces actifs incorporels sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement cumulé calculé sur la base de 3 à 10 ans (selon les accords contractuels).

# (v) Autres actifs incorporels - Logiciels

Les logiciels sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. La valeur des logiciels est revue périodiquement afin d'identifier d'éventuels correctifs de valeur. Si tel est le cas, la charge de réduction de valeur est enregistrée dans le compte de résultat. Les logiciels sont amortis linéairement sur une période allant de 3 à 5 ans. Les coûts capitalisés des logiciels comprennent les coûts d'acquisition et les coûts de mise en œuvre des logiciels spécifiques.

#### (i) Actifs financiers

Tous les actifs financiers sont enregistrés à la date de la transaction, à l'exception des dépôts, prêts et opérations de change au comptant, qui sont portées au bilan à leurs dates de valeur respectives.

Le Groupe classe ses différents actifs financiers dans les rubriques suivantes: juste valeur par résultat, prêts et

créances, actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et titres de placement disponibles à la vente. La direction détermine dans quelle catégorie l'actif financier doit être enregistré au moment de la comptabilisation initiale.

#### (i) Juste valeur par résultat

Cette catégorie est divisée en deux sous-catégories: les actifs financiers destinés au négoce et ceux qui dès l'acquisition sont désignés comme étant des actifs à la juste valeur par résultat.

Un actif financier est classé dans cette catégorie quand il a été acquis principalement en vue d'une vente à court terme ou est considéré comme tel par la direction. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient considérés comme instruments de couverture.

#### (ii) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à revenu fixe ou déterminable et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Cette catégorie ne comprend pas: a) les actifs financiers qui, dès leur acquisition, sont considérés comme étant des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ou b) les actifs financiers qui, dès leur acquisition, sont considérés comme étant disponibles à la vente. Les prêts et créances sont enregistrés dans cette catégorie lorsque le Groupe met des fonds, des marchandises ou des services directement à la disposition d'un débiteur.

#### (iii) Disponibles à la vente

Les titres de placement comptabilisés sous cette rubrique sont détenus pour une période indéterminée et peuvent être vendus pour faire face à des besoins de liquidités ou pour réagir à des fluctuations de taux d'intérêt, de change ou de cours des actions.

#### (iv) Détenus jusqu'à leur échéance

Les investissements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à revenu fixe ou déterminable et à maturité fixe que la direction du Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance. Si le Groupe décidait de vendre un titre relevant de cette catégorie, sous réserve que le montant soit significatif, toute la catégorie serait affectée et reclassée dans la catégorie «disponibles à la vente».

Les achats et les ventes des titres appartenant aux catégories «juste valeur par résultat», «détenus jusqu'à leur échéance» et «disponibles à la vente» sont enregistrés à leur date de transaction, laquelle correspond à la date d'engagement d'achat ou de vente. Les prêts sont portés au bilan au moment où les fonds sont versés au débiteur. Les titres sont initialement portés au bilan à leur juste valeur d'acqui-

#### EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

sition, y compris les frais de transactions, hormis ceux évalués à la juste valeur par résultat. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à percevoir les flux de trésorerie attachés à ces actifs ont expiré ou lorsque le Groupe a substantiellement transféré les «risks and rewards» y relatifs.

Les titres disponibles à la vente, ainsi que les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, sont présentés à la juste valeur. Les prêts et créances et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes non réalisés des actifs financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés dans le compte de résultat de l'année. Les gains et les pertes non réalisés résultant des variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente sont enregistrés directement dans les fonds propres, jusqu'à contrepassation ou réduction de valeur des actifs en question. Les montants de réévaluation comptabilisés préalablement dans les fonds propres devraient alors être constatés au compte de résultat. Cependant, les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont portés au compte de résultat. Les dividendes provenant des titres de placement disponibles à la vente sont portés au compte de résultat dès que le droit au paiement est établi.

La juste valeur des titres cotés sur des marchés actifs est basée sur les cours offerts. En l'absence de marché actif, le Groupe détermine la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Celles-ci comprennent la référence à des transactions récentes au prix du marché, l'analyse fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie, des modèles de fixation des prix des options et d'autres techniques d'évaluation communément utilisées par les participants au marché.

Les polices d'assurance-vie sont comptabilisées dans les titres de placement disponibles à la vente. Le Groupe a recours à une méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des flux de trésorerie et utilisant des données non observables sur les marchés, qui intègre des hypothèses actuarielles en termes d'espérance de vie. Ces polices d'assurance-vie sont portées au bilan nettes des charges y relatives.

#### (j) Réduction de valeur sur actifs financiers

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a des indications objectives de réduction de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est durablement déprécié et une perte est enregistrée si et seulement s'il peut être prouvé qu'un ou plusieurs événements ultérieurs à l'acqui-

sition de cet actif («loss event» ou «event») se sont produits et vont ainsi générer une réduction quantifiable des flux de trésorerie futurs escomptés. Le Groupe est attentif à différents facteurs susceptibles de démontrer qu'un actif ou groupe d'actifs financiers est durablement déprécié, tels que:

- a) des difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur:
- b) une infraction au contrat, telle que le non-paiement ou la défaillance de paiement des intérêts ou de la dette;
- des concessions faites par le Groupe à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou légales liées aux difficultés financières de ce dernier, qu'il ne ferait pas autrement;
- d) la forte probabilité que l'emprunteur fasse faillite ou connaisse une restructuration financière;
- e) la disparition d'un marché actif pour cet actif à cause de difficultés financières; ou
- f) des indications suffisantes pour conclure à une forte baisse des flux de trésorerie futurs escomptés d'un groupe d'actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale, bien que la diminution ne puisse pas encore être attribuée à un actif financier en particulier, incluant:
  - une évolution défavorable dans l'état des paiements de débiteurs au sein du groupe; ou
  - des conditions économiques nationales ou locales qui conduisent à des défauts de paiement sur les actifs dans le groupe.

# (i) Actifs sous forme de titres de placement disponibles à la vente

Dans le cas de titres de participations classés comme titres de placement disponibles à la vente, un déclin significatif ou prolongé de la juste valeur du titre en dessous de son coût est pris en compte afin de déterminer si la création d'une provision est nécessaire. Si de telles indications existent pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte accumulée - déterminée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle moins une éventuelle perte de valeur précédemment reconnue dans le compte de résultat - est déduite des fonds propres et enregistrée dans le compte de résultat. Toute dépréciation de valeur sur des titres de participation enregistrée dans le compte de résultat ne peut être extournée par le compte de résultat. Si, lors d'une période ultérieure, la juste valeur d'un instrument portant intérêts classé comme titre disponible à la vente augmente et que l'augmentation peut être objectivement liée à un événement qui se serait produit après que la perte de valeur a été enregistrée dans le compte de résultat, celle-ci est extournée par le compte de résultat.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### (ii) Actifs portés au coût amorti

S'il y a des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur les investissements détenus jusqu'à leur échéance portés au coût amorti, le montant de la perte est déterminé par la différence entre la valeur portée au bilan et la valeur des flux de trésorerie futurs escomptés actualisés au taux d'intérêt effectif initial (sans compter les pertes futures de crédit qui n'ont pas été reconnues). La valeur de l'actif est réduite via un compte de provision et la perte est passée en compte de résultat. Si un prêt ou un investissement détenu jusqu'à l'échéance a un taux d'intérêt variable, le taux d'escompte pour la détermination de la dépréciation est le taux d'intérêt effectif actuel correspondant au contrat. Pour des raisons pratiques, le Groupe peut déterminer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix observable sur le marché. L'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier gagé représente la valeur de réalisation potentielle diminuée des coûts de récupération et de vente du gage, que cette réalisation soit probable ou non.

Quand un prêt ne peut pas être remboursé, il est amorti en utilisant la provision pour créances compromises y relative. De tels prêts sont amortis uniquement après que toutes les procédures nécessaires ont été suivies et que le montant de la perte a été déterminé. Les récupérations reçues ultérieurement sur des actifs déjà amortis diminuent le montant de la charge pour créances compromises au compte de résultat.

Si, lors d'une période ultérieure, le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un événement qui se serait produit après l'identification de la perte (telle qu'une amélioration du degré de solvabilité du débiteur), la perte reconnue précédemment est extournée en ajustant la provision par le compte de résultat.

#### (k) Titres de créance émis

Les créances sont reconnues à leur juste valeur, représentée par leur valeur d'émission (juste valeur du montant reçu) nette des coûts de transaction. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti et toute différence entre les produits, nets des coûts de transaction, et le montant de remboursement est reconnue dans le compte de résultat pendant la durée des créances en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si le Groupe rachète ses propres dettes, celles-ci sont retirées du bilan et la différence entre la valeur comptable du passif et le montant payé est incluse dans le résultat des opérations sur titres de placement.

#### (I) Contrats de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont des leasings d'exploitation. Les versements effectués au titre des leasings d'exploitation sont portés au compte de résultat linéairement sur la durée des contrats.

#### (m) Impôts différés sur le bénéfice

Les impôts différés sur le bénéfice sont comptabilisés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les traitements fiscal et comptable des actifs et passifs. Ils sont déterminés sur la base des taux d'impôt effectifs prévus. Ces différences temporaires résultent principalement des amortissements des goodwills et des installations, immeubles et équipements, des engagements découlant de fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite, et de la réévaluation de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Un actif d'impôt différé n'est porté au bilan que s'il est probable qu'il se matérialise à terme en avoirs. Les impôts différés relatifs aux variations de valeur économique des titres de placement disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les fonds propres et, ultérieurement, au compte de résultat avec le gain ou la perte différée.

L'impôt payable sur le bénéfice, basé sur le droit local applicable, est enregistré comme charge durant la période où le bénéfice survient. Le report de pertes fiscales n'est comptabilisé comme actif d'impôt différé que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs surviendront, desquels les pertes fiscales reportées pourront être déduites.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés sur une base brute.

# (n) Avantages accordés au personnel

(i) Engagements résultant de fonds de pension Le Groupe participe à différents fonds de pension basés, selon l'usage prévalant dans chaque pays, sur la primauté des prestations ou sur celle des contributions.

Dans le cas des fonds de pension basés sur la primauté des contributions, le Groupe verse des cotisations à des dispositifs gérés par des organismes publics ou privés et n'est assujetti à aucune autre obligation de versement une fois le versement desdites cotisations effectué. Les cotisations sont enregistrées en tant que charge résultant des avantages accordés au personnel lorsqu'elles deviennent exigibles. Ceci s'applique à presque tous les pays où le Groupe opère à l'exception de la Suisse et des îles Anglo-Normandes.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

En Suisse, le Groupe gère plusieurs fonds de pension basés sur la primauté des contributions ou sur celle des prestations conformément à la Loi sur la prévoyance professionnelle. Ces fonds de pension comprennent certaines garanties d'accumulation minimum des droits et de conversion du capital en pension. En conséquence, ceux-ci ont été enregistrés en tant que fonds de pension basés sur la primauté des prestations.

L'obligation légale de la société concernant ces fonds de pension se limite au versement de cotisations à des taux définis (contributions définies). Ainsi, leur enregistrement en tant que fonds de pension basés sur la primauté des prestations se fonde sur une approche constructive plutôt que sur des exigences légales.

Les coûts et le passif résultant des pensions ont été calculés sur une base actuarielle selon la méthode dite «projected unit credit method» et les hypothèses établies conformément à la norme IAS 19. Les calculs ont été effectués par des actuaires indépendants aux dates de clôture applicables.

Les charges de pension portées au compte de résultat et liées aux fonds de pension définis comme étant basés sur la primauté des prestations aux fins de conformité avec la norme IAS 19 représentent les charges calculées de manière actuarielle diminuées du montant des cotisations versées par les employés.

Les gains et pertes actuariels sont portés en tant que produit ou charge lorsque le cumul net des gains et pertes actuariels non comptabilisés des plans de retraite individuels à la fin de l'exercice précédent est supérieur à 10% de la valeur la plus haute entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs desdits plans à cette date. Ces gains et pertes sont portés au compte de résultat prorata temporis sur la durée moyenne de service restante des employés qui participent auxdits plans.

# (ii) Avantages à court terme accordés au personnel

Le Groupe enregistre en tant que passif les absences rémunérées de courte durée.

#### (iii) Rémunération en actions

Le Groupe gère un plan de rémunération en actions réglé en instruments de fonds propres. La juste valeur des services reçus de l'employé en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en tant que charge pendant la période d'acquisition desdites options. Le montant total de cette charge est déterminé en se référant à la juste valeur de l'option octroyée, hors effet de conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché (objectifs de rentabilité et de croissance des revenus par exemple). Les hypothèses concernant le nombre d'options susceptibles d'être exercées font partie des conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché. Les charges constatées pour chaque période sont constituées du montant prorata temporis de la juste valeur des options susceptibles d'être exercées auquel s'ajoute, le cas échéant, l'effet de la révision des estimations initiales porté au compte de résultat, et d'un ajustement correspondant des fonds propres sur la période d'acquisition résiduelle.

Les produits nets de tous frais directement imputables sont portés au crédit du capital-actions (valeur nominale) et des primes d'émission au moment où les options sont exercées.

#### (o) Transactions avec des parties liées

La notion de parties liées inclut les membres des entreprises associées, des filiales, du Conseil d'administration et de la direction, de même que leurs proches, les sociétés qu'ils détiennent ou contrôlent, ainsi que celles dont ils peuvent influencer la politique financière et opérationnelle. Les informations sur les transactions de nature similaire sont indiquées de manière cumulée. Toutes les transactions bancaires avec des parties liées surviennent dans la conduite normale des affaires et sur la base de celles effectuées entre tierces parties.

# (p) Provisions

Des provisions sont constituées: a) lorsque le Groupe a une obligation, présente ou implicite, résultant d'événements antérieurs; b) lorsqu'il est devenu probable qu'un règlement économique sera nécessaire à l'extinction de cette obligation; et c) que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### (g) Information sectorielle

Conformément à la norme IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est organisé par secteur géographique, et le second par secteur d'activité.

Pour pouvoir effectuer des comparaisons, le Groupe indique quatre grands secteurs géographiques, représentatifs de la structure de son organisation et de son management: Europe transfrontalière, Europe onshore, Asie et les Amériques. Le secteur de l'Europe transfrontalière comprend les implantations dont les clients sont généralement résidents d'un pays autre que celui où ils entretiennent une relation bancaire avec le Groupe, tels que la Suisse, Monaco, le Liechtenstein et Gibraltar. Le secteur Europe onshore regroupe les implan-

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

tations dont les clients résident dans le même pays que la société du Groupe avec laquelle ils effectuent leurs opérations bancaires, tels que le Royaume-Uni et la Suède. Le secteur Asie inclut toutes les implantations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, comme Hong-Kong et Singapour. Les Amériques recouvrent les Etats-Unis d'Amérique, les Bahamas, l'Amérique latine et le Canada.

En 2006, le Groupe a acquis C.M. Advisors Ltd, une société de fonds de hedge funds. Le Groupe est d'avis que le profil risque/rendement des activités acquises de C. M. Advisors Ltd ne diffère pas sensiblement des activités de private banking du Groupe. Cependant, pour des raisons de taille relative, la direction a décidé de créer un deuxième secteur d'activité dénommé «Fund of Hedge Funds Management».

#### (r) Capital-actions

Les actions ordinaires et les bons de participation (sans droits de vote) émis sont classés comme fonds propres.

#### (i) Coûts d'émission d'actions

Les coûts directement liés à l'émission de nouvelles actions ou de nouveaux bons de participation sont portés dans les fonds propres en déduction des produits de l'émission.

#### ii) Dividendes des actions ordinaires

Les dividendes des actions ordinaires sont portés aux fonds propres dans la période pour laquelle ils sont approuvés par les actionnaires de la Société.

#### (iii) Propres actions

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, les montants payés sont déduits du total des fonds propres et classés comme actions propres jusqu'à leur annulation. Si lesdites actions sont ensuite vendues ou réémises, tout paiement reçu est inclus dans les fonds propres.

#### (s) Opérations fiduciaires

Lorsque le Groupe agit à titre fiduciaire (en tant que «nominee», «trustee» ou agent), les actifs des clients ainsi détenus et leur rendement, ainsi que les engagements en restitution qui y sont associés, ne sont pas inclus dans les comptes consolidés.

#### (t) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts détenus au jour le jour auprès des banques, les autres placements à court terme hautement liquides dont l'échéance originale est inférieure ou égale à trois mois.

#### (u) Comparaisons de données

Si nécessaire, les données comparatives ont été ajustées afin de se conformer aux changements de présentation des comptes de l'exercice sous revue.

# 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES CONCERNANT L'APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

Dans son application des principes comptables, la direction du Groupe a recours à divers jugements, estimations et hypothèses qui ont une incidence sur la valeur figurant au bilan des actifs et passifs pour l'exercice suivant. Ces estimations et jugements sont examinés régulièrement et sont basés sur l'expérience historique, mais également sur d'autres facteurs, tels que l'anticipation d'événements futurs jugée raisonnable compte tenu des circonstances.

# (a) Réduction de valeur estimée du goodwill Le Groupe soumet les goodwills à un test annuel de dépréciation conformément au principe comptable exposé à la note 2 (h). La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de la juste valeur, diminuée des coûts de la vente. Ces calculs sont effectués sur la base des meilleures informations disponibles quant au produit escompté de la vente des actifs à des conditions prévalant entre tierces parties, après déduction des coûts de vente. Comme la juste valeur diminuée des coûts de vente nette était supérieure aux valeurs portées au bilan de chaque unité génératrice de trésorerie, il n'a pas été nécessaire de procéder à l'estimation de la valeur d'utilité. Pour de plus amples informations, se référer à la note 26.

# Juste valeur des instruments financiers Les justes valeurs des instruments financiers non cotés sur un marché actif sont déterminées au moyen de modèles de valorisation (note 4.4). Lorsque de tels modèles sont utilisés pour déterminer les justes valeurs, ceux-ci sont validés et revus périodiquement par des experts indépendants de ceux qui les ont créés. Tous les modèles sont certifiés avant leur utilisation et calibrés afin de garantir que les résultats sont compatibles avec les données réelles et les prix de marché comparatifs. Dans la mesure du possible, les modèles n'utilisent que des données observables. Toutefois, l'évaluation de facteurs tels que le risque de crédit (propres et de contrepartie), la volatilité et la corrélation nécessite que la direction ait recours à des estimations. La variation des estimations concernant ces facteurs peut avoir une incidence sur les justes valeurs déclarées des instruments financiers.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### (c) Titres disponibles à la vente

#### - Polices d'assurance-vie

Le Groupe suit les recommandations de la norme IAS 39 s'agissant de l'évaluation des polices d'assurance-vie non cotées disponibles à la vente (note 4.4). Le Groupe a recours à une méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des flux de trésorerie et utilisant des données non observables sur les marchés, qui intègre des hypothèses actuarielles en termes d'espérance de vie. Voir la note 4.2.3. portant sur l'analyse de sensibilité aux variations de l'espérance de vie s'agissant de la valorisation des polices d'assurance-vie.

# (d) Réduction de valeur des titres de placement disponibles à la vente

Le Groupe estime que la valeur d'un titre de placement disponible à la vente s'est réduite lorsque, suite à un déclin significatif ou prolongé, la juste valeur du titre tombe en dessous de son coût. La direction du Groupe a recours à son jugement pour déterminer ce qui constitue un déclin significatif ou prolongé. Afin d'établir ce jugement, le Groupe évalue notamment la volatilité normale des cours des actions. Par ailleurs, une réduction de valeur peut s'avérer appropriée en cas de détérioration de la situation financière de l'entité émettrice ou de la performance de l'industrie ou du secteur, ou en cas d'évolution technologique et de fluctuations des flux de trésorerie opérationnels et financiers.

(e) Investissements détenus jusqu'à leur échéance
Le Groupe suit les recommandations de la norme IAS 39
en matière de classification des actifs financiers non
dérivés à revenu fixe ou déterminable et à maturité fixe
à titre d'investissements détenus jusqu'à leur échéance.
Cette classification exige un examen approfondi. Le
Groupe évalue son intention de détenir les investissements
en question jusqu'à leur échéance, ainsi que sa capacité
à le faire. S'il ne parvient pas à les conserver jusqu'à leur
échéance, toute la catégorie devra être reclassée dans le
compte des titres de placement disponibles à la vente. Les
investissements seraient alors portés à la juste valeur et
non au coût amorti.

#### (f) Impôts

Le Groupe est soumis à l'impôt dans différentes juridictions et le recours à des estimations est nécessaire afin de calculer le montant de la provision pour impôts. La détermination définitive de l'impôt est incertaine pour de nombreux calculs et transactions durant le cours ordinaire des affaires.

#### 4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe développe principalement ses activités pour le compte de ses clients, qui en assument les risques. Il supporte des risques restreints en matière de crédit, de marché et de liquidité. La majeure partie des risques de crédit du Groupe se limite aux hypothèques, aux prêts Lombard et autres crédits sécurisés, alors que les risques de marché concernent essentiellement des positions restreintes de changes et de taux d'intérêt («gapping positions») maintenues par le Groupe.

La responsabilité de la supervision de la gestion des risques incombe en dernier ressort au Conseil d'administration d'EFG International. Celui-ci a délégué certaines fonctions à son Comité des risques, lequel définit les principes et la tolérance au risque, d'entente avec le Comité des risques du Groupe EFG. La mise en œuvre des principes du Groupe et le respect des procédures relèvent de la responsabilité des sous-comités des risques de marché et de crédit, qui sont assistés par des auditeurs internes et externes.

#### 4.1 Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité de perte financière découlant de la détérioration de la solvabilité d'un emprunteur ou d'une contrepartie et/ou de son incapacité à faire face à ses obligations financières.

Dans la mesure où les engagements de crédit du Groupe concernent principalement des prêts garantis par des portefeuilles de titres et des hypothèques, ou des placements auprès d'établissements financiers, l'exposition au risque de crédit est relativement faible.

#### 4.1.1 Gestion des risques de crédit

# (a) Prêts et avances à la clientèle

Le processus d'approbation des crédits prévoit une séparation nette entre les activités d'origination et de gestion des risques de crédit de la banque. Les requêtes de crédit sont initiées par les Client Relationship Officers et doivent être recommandées par les responsables d'affaires régionaux.

Le Comité de Crédit d'EFG International a une responsabi lité globale pour les activités de crédit à la clientèle du Groupe, la mise en place de la politique de crédit et des procédures définies par le Conseil d'administration du Groupe. Certaines tâches, incluant la surveillance au jour le jour des opérations, ont été déléguées au Comité opérationnel des crédits d'EFG Bank. En fonction de la définition des risques et des critères de taille, l'approbation de prêts, de limites ou autres expositions a été déléguée soit à la direction des départements des crédits, à certains

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Echelle des notations internes du Groupe et comparaison avec les ratings externes:

Rating du Groupe	Notation	Description de la catégorie	Rating Moody's
1	Excellente	Couverte par des «garanties émises sous forme de trésorerie ou équivalents»; bonne diversification	Aaa
2	Elevée	Couverte par des «garanties émises sous forme de trésorerie ou équivalents»; diversification imparfaite	Aa
3	Très bonne	Couverte par «d'autres garanties»	Α
4	Bonne	Partiellement couverte par des «garanties émises sous forme de trésorerie ou équivalents»	Baa
5	Acceptable	Non couverte par des débiteurs de premier ordre	Baa
6	Faible	Détérioration de la situation du débiteur/valeur de la garantie	Ва
7	Insuffisante	Les conditions du crédit initial ne sont plus satisfaites	В
8	Inacceptable	L'intérêt n'est plus payé; la garantie est retenue	Caa
9	Perte potentielle	La banque détient des garanties non liquides,	
		non recouvrables ou aucune garantie	Са
10	Perte	Absence de garantie ou garanties non recouvrables	С

membres des unités internationales des comités de crédit, au Comité opérationnel des crédits d'EFG Bank ou au Comité exécutif des crédits du Groupe.

Les compétences d'approbation pour de grosses expositions ou des expositions ayant un profil de risque élevé sont centralisées en Suisse, en accord avec les réglementations et les législations locales dont relève chacune des unités d'affaires internationales.

La direction insiste pour connaître en profondeur les motifs et le but de tous les prêts (généralement destinés à financer l'achat de titres, de parts de fonds ou à être investis dans des polices d'assurances liées à des placements), de même que les risques liés aux garanties fournies en couverture.

Le système interne de rating du Groupe, subdivisé en dix catégories, attribue une note à chaque engagement de crédit. Le processus de notation permet d'évaluer la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la valeur, la qualité, la liquidité et la diversification des garanties couvrant le crédit. Grâce à la politique de crédit appliquée et à la nature des prêts accordés, le Groupe possède un portefeuille de crédits de première qualité. Ainsi ses engagements de crédit sont en grande majorité classés dans les trois meilleures catégories de rating.

Les catégories de notations du Groupe reprennent les ratings d'une grande agence de notation (voir tableau cidessus) sur la base du taux de défaillance à long terme moyen pour chaque catégorie. Le Groupe a recours à des notations externes à titre de référence pour évaluer son risque de crédit interne.

(b) Titres de créance et autres papiers monétaires S'agissant des titres de créance et autres papiers monétaires, le Comité de crédit utilise des ratings externes tels que ceux émis par Standard & Poor's ou leurs équivalents pour la gestion des expositions au risque de crédit.

# 4.1.2 Contrôle des limites et politique en matière de limitation des pertes

Pour être admis comme garantie d'un prêt sur marge, le portefeuille titres d'un client doit être bien diversifié; différentes marges sont appliquées selon le profil de risque et le degré de liquidité des titres. Des marges supplémentaires sont prévues si le prêt et le gage ne sont pas libellés dans la même devise ou si les critères de diversification ne sont pas pleinement satisfaits. Plus de 90% des hypothèques sont comptabilisées dans les livres d'EFG Private Bank Ltd, filiale britannique du Groupe, et concernent principalement des propriétés sises dans les meilleurs quartiers de Londres.

Les départements de crédit contrôlent l'adéquation des engagements de crédit avec les limites approuvées et les garanties remises en nantissement. Si nécessaire, ils prennent les mesures de rectification qui s'imposent.

La plupart des garanties sont évaluées quotidiennement (mais peuvent l'être plus fréquemment dans les périodes de forte volatilité des marchés). Toutefois, les notes structurées, les hedge funds et quelques autres fonds communs de placement sont évaluées sur une base mensuelle, tandis que les polices d'assurance sont évaluées annuellement. Les hypothèques sont évaluées à un rythme annuel sur la base de méthodes statistiques (indexation), les hypothèques plus importantes étant soumises à une évaluation périodique indépendante.

#### EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

La gestion des engagements envers les établissements financiers repose sur un système de limites par contrepartie coordonné au niveau du Groupe et soumis à des plafonds par pays. Les limites des engagements envers les contreparties sont établies sur la base d'une analyse interne. Jusqu'à un certain niveau ou plafond absolu, établi en fonction du total des fonds propres et des ratings Fitch de chaque contrepartie, les limites sont fixées par le Comité des risques de marché, de banque et de pays du Groupe. Au-delà de ce plafond, l'avis du Service de gestion des risques est requis avant qu'une demande puisse être soumise à l'approbation du Comité des risques du Groupe.

Les autres mesures spécifiques de contrôle et de limitation des risques sont exposées ci-après.

#### (a) Garanties

Le Groupe recourt à toute une gamme de politiques et pratiques pour atténuer le risque de crédit. La plus traditionnelle revient à demander une sûreté pour les avances de fonds, ce qui est une pratique courante. Le Groupe met en œuvre des directives relatives à l'acceptabilité de classes spécifiques de garanties visant la limitation des risques. Les principaux types de garanties fournies pour prêts et avances sont: Les hypothèques sur des biens résidentiels et commerciaux; Les montants prélevés sur des instruments financiers tels que les titres de créance et les actions.

#### (b) Dérivés

Les positions ouvertes nettes du Groupe sur dérivés sont soumises à des limites de contrôle rigoureuses (différence entre les contrats d'achats et de ventes), tant en termes de montant que d'échéance. A tout moment, le montant soumis au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle d'instruments qui sont favorables au Groupe (actifs dont la juste valeur est positive).

# (c) Engagements liés à des crédits

Les engagements liés à des crédits comprennent:

- i) Les garanties et lettres de crédit stand-by ces instruments portent le même risque de crédit que les prêts.
- ii) Les engagements d'extension de crédit ces instruments représentent la part inutilisée des autorisations d'augmenter le crédit sous la forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit. Le Groupe est potentiellement exposé à des pertes pour un montant équivalent au total des engagements inutilisés. Toutefois, les engagements d'extension de crédit sont conditionnés à la capacité des clients à satisfaire des critères de crédit spécifiques.

# 4.1.3 Politique en matière de perte de valeur et de provisionnement

Les systèmes de ratings internes et externes décrits dans la note 4.1.1 concernent essentiellement la détermination de la qualité du crédit au moment de son octroi et les activités d'investissement. Les provisions pour pertes de valeur sont enregistrées à des fins de reporting financier uniquement pour les pertes reconnues à la date du bilan sur la base de signes objectifs de dépréciation (voir note 2 (j)). En raison des différentes méthodologies appliquées, le montant des pertes de crédit reconnues provisionné dans les états financiers est généralement inférieur au montant déterminé à partir du modèle de pertes attendues utilisé à des fins de gestion opérationnelle interne et de réglementation bancaire.

Toutes les provisions pour perte de valeur concernent la catégorie la plus basse. Le tableau ci-dessous exprime le pourcentage des éléments au bilan et hors bilan du Groupe relatifs aux prêts et avances à la clientèle, ainsi que la provision pour perte de valeur associée par catégorie de rating interne.

Caté	egories de rating	Prêts et avances 2007 - %	Provision pour perte de valeur 2007 - %	Prêts et avances 2006 - %	Provision pour perte de valeur 2006 - %
1.	Catégories 1 - 3	97.0	-	95.2	-
2.	Catégories 4 -7	2.8	-	4.3	-
3.	Catégories 8	0.2	-	0.5	-
4.	Catégories 9 - 10	0.0	100	0.0	100
		100.0	100	100.0	100

L'outil de rating interne aide la direction à déterminer si des signes objectifs de dépréciation tels que définis par la norme IAS 39 sont observables sur la base de critères définis par le Groupe, tels que la défaillance de paiement contractuel des intérêts ou de la dette, l'infraction à la convention ou aux conditions régissant un prêt, l'ouverture d'une procédure de faillite, la détérioration de la valeur de la garantie et l'abaissement de la notation au dessous du niveau «qualité d'investissement».

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

# 4.1.4 Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-dessous compare un scénario défavorable extrême en termes d'exposition du Groupe au risque de crédit au 31 décembre 2007 et 2006, sans et avec garantie ou autres rehaussements de crédit.

	•	aximale sans garantie	•	male avec garantie ssements de crédit
31 décembre	ou autres ren 2007	aussements de crédit 2006	ou autres renau 2007	ssements de credit 2006
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Avoirs auprès des banques centrales	66.8	34.9	66.8	34.9
Bons du Trésor et autres papiers monétaires accept	tés 794.6	827.0	794.6	827.0
Créances sur les banques	3,501.0	5,343.3	3,501.0	5,343.3
Prêts et avances à la clientèle				
Découverts, crédits Lombard et prêts à terme	6,470.9	4,903.0	56.6	27.7
Hypothèques	1,449.1	1,243.0		
Instruments financiers dérivés	223.4	117.6	109.3	63.9
Actifs financiers désignés à la juste valeur				
Titres de créance	0.4	0.1	0.4	0.1
Titres de placement - Titres de créance	4,102.2	2,284.1	3,314.3	2,284.1
Autres actifs	135.3	139.6	135.3	139.6
Actifs au bilan	16,743.7	14,892.6	7,978.3	8,720.6
Garanties financières	653.6	596.2	9.2	8.3
Engagements liés à des prêts				
et autres garanties liées à des crédits	374.7	486.0	41.8	3.2
Actifs hors bilan	1,028.3	1,082.2	51.0	11.5
Total	17,772.0	15,974.8	8,029.3	8,732.1

Voir la note 20 «Couverture des prêts», qui montre que les garanties couvraient 99,3% (99,6% en 2006) du total.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 4.1.5 Prêts et avances

Les prêts et avances sont résumés comme suit:

		31 décembre 2007 Prêts et avances à la clientèle millions de CHF	31 décembre 2007 Créances sur les banques millions de CHF	31 décembre 2006 Prêts et avances à la clientèle millions de CHF	31 décembre 2006 Créances sur les banques millions de CHF
Ni en retard ni compromis	a)	7,748.6	3,501.0	6,101.6	5,343.3
En retard mais non compromis	b)	171.4		44.4	
Compromis		3.3		2.2	
Brut		7,923.3	3,501.0	6,148.2	5,343.3
Moins: correction de valeur pour dépréci	ation	(3.3)		(2.2)	
Net		7,920.0	3,501.0	6,146.0	5,343.3

La provision totale pour dépréciation des prêts et avances s'élève à CHF 3,3 millions (CHF 2,2 millions en 2006) et ne concerne que des prêts compromis individuels. Le note 19 porte sur la correction de valeur pour dépréciation des prêts et avances à la clientèle.

#### a) Prêts et avances ni en retard de paiement ni compromis

La qualité de crédit du portefeuille de prêts et avances ni en retard de paiement ni compromis peut être évaluée sur la base du système de rating interne adopté par le Groupe.

Prêts et avances à la clientèle <i>Particuliers</i>			Créances sur les banques		
		Découverts, crédits			
		Lombard et prêts à terme	Hypothèques	Total	
Caté	gories	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
31 c	décembre 2007				
1.	Catégories 1 - 3	6,402.3	1,277.7	7,680.0	3,501.0
2.	Catégories 4 - 7	68.6		68.6	
3.	Catégorie 8				
4.	Catégories 9 - 10				
		6,470.9	1,277.7	7,748.6	3,501.0
31 c	lécembre 2006				
1.	Catégories 1 - 3	4,648.4	1,198.6	5,847.0	5,343.3
2.	Catégories 4 - 7	254.6		254.6	
3.	Catégories 8				
4.	Catégories 9 - 10				
		4,903.0	1,198.6	6,101.6	5,343.3

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### b) Prêts et avances en retard de paiement mais non compromis

Les prêts et avances dont le retard de paiement est inférieur à 180 jours ne sont pas considérés comme compromis, sauf information indiquant le contraire. Le montant brut des prêts et avances à la clientèle par catégorie qui étaient en retard de paiement mais non compromis se répartit comme suit:

	Particuliers		
	Découverts, crédits Lombard et prêts à terme millions de CHF	Hypothèques millions de CHF	Total millions de CHF
31 décembre 2007			
Retard de paiement supérieur à 180 jours		128.0	128.0
Retard de paiement inférieur à 180 jours		43.4	43.4
Total	-	171.4	171.4
Juste valeur des garanties	-	186.9	186.9
31 décembre 2006			
Retard de paiement supérieur à 180 jours		28.6	28.6
Retard de paiement inférieur à 180 jours		15.8	15.8
Total	-	44.4	44.4
Juste valeur des garanties	-	40.6	40.6

# 4.1.6 Titres de créance, bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés

Le tableau ci-dessous présente une analyse des titres de créance, bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés par notation au 31 décembre 2007, sur la base des ratings de Moody's:

Total	794.6	4,102.2	0.4	4,897.2
Non noté		988.6	0.2	988.8
Inférieur à A-				
A- to A+		845.3	0.2	845.5
Aa- to Aa+		1,365.0		1,365.0
Aaa	794.6	903.3		1,697.9
Rating Moody's	Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés millions de CHF	Titres de placement millions de CHF	Désignés à la juste valeur millions de CHF	Total millions de CHF

Un montant de CHF 788 millions en obligations est inclus dans les titres de placement non notés. Ces obligations n'exposent pas le Groupe à un risque de crédit, celui-ci disposant d'une protection sous la forme d'un credit default swap (voir note 21) et détenant un dépôt à terme à titre de garantie.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 4.1.7 Concentration géographique de l'exposition de crédit pour les actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les principales expositions de crédit du Groupe à leur valeur portée au bilan et selon la répartition par région au 31 décembre 2007. La concentration géographique est déterminée par la région de la filiale dans laquelle les actifs sont comptabilisés.

	Europe transfrontalière millions de CHF	Europe onshore millions de CHF	Asie millions de CHF	Les Amériques millions de CHF	Elimination millions de CHF	Total millions de CHF
Bons du Trésor et autres papiers						
monétaires acceptés	787.4		7.2			794.6
Créances sur les banques	6,271.7	406.9	2,763.9	261.5	(6,203.0)	3,501.0
Prêts et avances à la clientèle						
Découverts, crédits Lombard et prêts à terme	3,969.7	1,488.7	1,415.2	81.5	(484.2)	6,470.9
Hypothèques	102.0	1,338.7		8.4		1,449.1
Instruments financiers dérivés	157.5	28.4	69.0	0.2	(31.7)	223.4
Actifs financiers désignés à la juste va	aleur					
Titres de créance		12.0			(11.6)	0.4
Titres de placement						
Titres de créance	1,974.4	2,079.6	62.2	2.1	(16.1)	4,102.2
Autres actifs	73.6	102.9	1.2	28.3	(70.7)	135.3
31 décembre 2007	13,336.3	5,457.2	4,318.7	382.0	(6,817.3)	16,676.9
31 décembre 2006	11,345.3	4,354.2	3,279.3	230.9	(4,352.0)	14,857.7

#### 4.2 Risques de marché

Les risques de marché tiennent aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des prix des matières premières. Ils proviennent du négoce d'instruments de trésorerie et d'instruments de placement dont le prix est fixé chaque jour, ainsi que d'activités bancaires plus traditionnelles telles que les prêts

Le Groupe procède au négoce de titres, de produits dérivés, de devises, de papiers monétaires et de matières premières pour le compte de ses clients. Ces activités sont conduites depuis des salles de marché situées à Genève, Hongkong, Londres, Miami, Monaco, Stockholm et Zurich. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur titres pour compte propre, mais fournit de temps à autres des liquidités à des clients détenant certains titres spécifiques. S'agissant des devises, il ne conserve que de petites positions propres en instruments de change.

Le Groupe répartit les expositions aux risques de marché en deux catégories: les portefeuilles de négoce et les portefeuilles non destinés au négoce. Les positions en titres et en devises sont rigoureusement contrôlées par des limites «overnight» nominales et par des limites de valeur sous risque («Value at Risk» ou VaR). Les opérations sur devises sont également soumises à des limites «intraday» ainsi

qu'à une surveillance «stop loss» quotidienne et mensuelle. Le respect de toutes les limites est vérifié de façon indépendante par le département interne de gestion des risques.

Compte tenu de la nature des activités du Groupe et de la faible importance des opérations pour compte propre, le risque de marché lié aux positions de négoce est restreint par rapport au risque de marché global. La plus forte exposition aux risques de marché a trait au risque de change lié au capital de nos filiales, libellé en monnaie locale.

#### 4.2.1 Mesure des risques de marché

L'exposition aux risques de marché est mesurée de différentes manières: exposition nominale et selon la VaR, tables d'impasse («gap reports») et sensibilité aux tests de stress. La VaR n'est pas utilisée dans le cadre des rapports réglementaires relatifs aux risques. Elle est utilisée en interne uniquement, à des fins de contrôle et de gestion. Dans le cadre de la gestion des risques de marché, le Groupe peut de temps à autres recourir à diverses stratégies de couverture (note 21). Il procède à des swaps sur taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux actifs à revenu fixe.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Les principales techniques utilisées pour mesurer et contrôler les risques de marché sont décrites ci-après.

#### (a) «Value at Risk»

Le calcul de la «Value at Risk» sous risque (VaR) est un outil d'analyse de risque destiné à estimer statistiquement la perte périodique potentielle maximale en cas de mouvements défavorables des taux d'intérêt, des changes et des cours des actions, dans des conditions de marché normales. La VaR est calculée sur la base des variations statistiquement attendues des paramètres du marché pendant une période de détention donnée et pour un degré de probabilité spécifique. Le Groupe utilise deux modèles de VaR différents. Le premier consiste en une approche paramétrique basée sur le delta et fondée sur une approche variance/covariance; il utilise un niveau de confiance unilatéral de 99% et part du principe que les positions sont détenues pendant une période de 10 jours, la période d'observation des variables du marché s'étendant sur 250 jours pour les taux d'intérêt et les cours des actions et sur 130 jours pour les changes. Le second se base sur une approche d'évaluation historique de la VaR (sur des données historiques de 500 jours). Les résultats de ces deux approches sont consolidés sans prendre en compte les bénéfices d'effets de corrélation.

Le calcul de la VaR ne vise pas à représenter les pertes actuelles à la juste valeur sur les bénéfices reconnus par le Groupe, et ne prend pas en compte l'effet d'évolution favorable des taux du marché. Le Groupe ne peut prévoir les mouvements futurs des taux de marché; il ne prétend pas que les résultats de VaR fournissent des indications quant à ces mouvements, ni qu'ils sont représentatifs des effets potentiels des variations futures des taux de marché sur les résultats futurs des opérations ou sur la position financière du Groupe.

# (b) Analyse de sensibilité alternative

Une analyse de sensibilité alternative est effectuée sur les actifs financiers suivants (non couverts par la VaR):

- Actifs désignés à la juste valeur par résultat,
   y compris les produits structurés, les fonds de private equity et les hedge funds.
- ii) Titres disponibles à la vente Polices d'assurance-vie

L'analyse de sensibilité calcule l'impact des mouvements des taux d'intérêt, des changes et des cours des actions. Elle ne vise pas à représenter les gains et pertes enregistrées par le Groupe. Le Groupe ne peut prévoir les mouvements futurs des taux de marché. Il ne prétend pas que ces résultats fournissent des indications quant à ces mouvements, ni qu'ils sont représentatifs des effets potentiels des variations futures des taux de marché sur les résultats futurs des opérations ou sur la position financière du Groupe.

#### (c) Tests de stress

Les calculs selon la VaR sont complétés par différents tests de stress qui visent à identifier l'impact potentiel de scénarios de marché extrêmes sur la valeur des portefeuilles. Ces tests simulent, d'une part, des mouvements exceptionnels de prix ou de taux et, d'autre part, des détériorations radicales des corrélations du marché. Ils constituent, avec les limites nominales et les limites «stop loss», l'outil principal de gestion interne des risques de marché. Les résultats des tests de stress sont calculés mensuellement par l'unité de gestion des risques de marché et transmis à la direction.

Les tests de stress fournissent une indication quant au volume potentiel des pertes susceptibles d'apparaître dans des conditions extrêmes. Ils comprennent:

- i) les tests de stress sur les facteurs de risque, qui prévoient l'application de mouvements extrêmes à chaque catégorie de risque, et
- ii) des tests de stress ad hoc, qui incluent l'application de scénarios extrêmes possibles à des positions ou régions spécifiques.

Les résultats de ces tests sont revus par la direction de chaque unité d'affaires, et par le Risk Committee du Conseil d'administration. Les tests sont adaptés aux activités et comportent généralement une analyse de scénario.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 4.2.2 Résumé de la VaR

Des rapports de risque sont effectués quotidiennement afin d'assurer le respect des limites nominales et des limites «stop loss». Le tableau ci-dessous indique la VaR (telle que décrite ci-dessus) pour les risques de marché par catégorie de risque:

	Au 31 décembre	12 mois au 31 décemb		embre
		Moyenne	Elevée	Faible
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
2007				
Risque de taux d'intérêt	2.3	1.0	2.3	0.3
Risque de change	0.2	0.2	0.4	
Risque lié au cours des actions	2.7	1.8	2.7	0.4
VaR	5.2	3.0	5.4	0.7
2006				
Risque de taux d'intérêt	1.2	1.6	2.4	0.8
Risque de change	0.3	0.2	0.3	0.1
Risque lié au cours des actions	2.3	1.3	2.3	0.2
VaR	3.8	3.1	5.0	1.1

Selon le Groupe, l'interdépendance des variables de risque est insignifiante.

#### 4.2.3 Analyse de sensibilité alternative

Des positions au 31 décembre 2007, pour lesquelles la VaR n'est pas calculée, sont exposées aux risques suivants:

Risque Categorie	Produit	F	leur de marché	P&P	Fonds propres
i) Risque de prix		millions de CHF	millions de Chr	millions de CHF	millions de CHF
Actifs financiers désignés					
à la juste valeur	Produits structurés	baisse de prix de 10%	0.9	(0.1)	
Actifs financiers désignés					
à la juste valeur	Private equity	baisse de prix de 10%	4.1	(0.4)	
Actifs financiers désignés					
à la juste valeur	Hedge funds	baisse de prix de 10%	3.4	(0.3)	
ii) Risque de taux d'intérêt					
Titres de placement					
disponibles à la vente	Polices d'assurance-vie	hausse de 100 pb	486.8*		(39.4)
iii) Espérance de vie					
Titres de placement					
disponibles à la vente	Polices d'assurance-vie	augmentation de 1 an	née 486.8*	(15.3)	

Aucune donnée comparative par rapport à 2006 n'est disponible, tous les produits mentionnés ci-dessus ayant été acquis par le Groupe durant l'année en cours.

<sup>\*</sup> Le Groupe détient un investissement net en polices d'assurance-vie de CHF 76,1 millions (voir note 23). La juste valeur de toutes les polices que le Groupe a contractuellement accepté d'acquérir est de CHF 486,8 millions. Des polices d'assurance-vie dont le coût s'élève à CHF 410,7 millions ont été acquises mais n'ont pas encore été réglées.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

# 4.2.4 Risques de taux d'intérêt

Le Conseil d'administration fixe des limites de réajustement ou de non-concordance des échéances liée aux fluctuations des taux d'intérêt, sous le contrôle de l'unité de gestion des risques de marché. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt. Il comprend les instruments financiers à leur valeur au bilan, répartis selon la plus courte durée résiduelle par rapport aux dates de réajustement ou aux échéances contractuelles.

	Jusqu'à 3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	Supérieur 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
31 décembre 2007						
Actifs						
Espèces et avoirs auprès						
des banques centrales	66.8				6.9	73.7
Bons du Trésor et autres						
papiers monétaires acceptés	794.6					794.6
Créances sur les banques	3,476.6	20.8			3.6	3,501.0
Prêts et avances à la clientèle	5,809.1	1,995.0	84.0	24.0	7.9	7,920.0
Instruments financiers dérivés	223.4					223.4
Actifs financiers désignés à la juste v	aleur 0.4				37.2	37.6
Titres de placement						
Disponibles à la vente*	3,946.8				(409.1)	3,537.7
Détenus jusqu'à leur échéance		566.1				566.1
Autres actifs					135.3	135.3
Total actifs financiers	14,317.7	2,581.9	84.0	24.0	(218.2)	16,789.4
Passifs	7045				10.0	007.4
Engagements envers les banques	794.5				12.6	807.1
Engagements envers la clientèle	12,307.9	1,085.1	44.2		142.4	13,579.6
Instruments financiers dérivés	234.8	0.8				235.6
Titres de créance émis	158.0					158.0
Autres passifs					741.9	741.9
Total passifs financiers	13,495.2	1,085.9	44.2	-	896.9	15,522.2
Ecart de sensibilité aux						
taux d'intérêt au bilan	822.5	1,496.0	39.8	24.0	(1,115.1)	1,267.2
Ecart de sensibilité aux taux d'intérêt hors bilan	47.2		(47.2)			
31 décembre 2006						
Total actifs financiers	11,949.9	2,366.6	195.5	52.9	371.7	14,936.6
Total passifs financiers	11,688.1	1,000.2	30.1	-	830.7	13,549.1
Ecart de sensibilité						
aux taux d'intérêt au bilan	261.8	1,366.4	165.4	52.9	(459.0)	1,387.5
Ecart de sensibilité		<u> </u>				
aux taux d'intérêt hors bilan	(11.9)	(6.6)	29.4	-	(24.1)	(13.2)

<sup>\*</sup> Sont inclus dans le montant de CHF (409.1) millions correspondant aux titres de placement disponibles à la vente ne portant pas intérêt CHF 1,6 million d'investissement en actions et CHF (410,7) millions de polices d'assurance-vie non réglées (voir note 4.2.3).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 4.2.5 Risques liés aux opérations sur devises

Le Groupe réalise des opérations sur monnaies étrangères, tant pour son propre compte que pour celui de ses clients. Les risques de change découlent de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs enregistrés et des placements nets dans des opérations à l'étranger. Les positions de change globales nettes sont soumises à des limites «intraday» et «overnight». De plus, des limites «stop loss» journalières et mensuelles sont en place. Les entités du Groupe utilisent des instruments financiers dérivés, tels que des opérations à terme ou des options, principalement dans le but de couvrir des transactions pour le compte de clients. Le Groupe peut être appelé à couvrir son exposition au risque de change lié à des flux de trésorerie futurs hautement probables en devises autres que le franc suisse au moyen de contrats à terme.

Outre l'exposition aux devises étrangères liée aux activités bancaires et de négoce des filiales, le Groupe est également exposé aux fluctuations des taux de change, le reporting de la plupart des filiales étant établi en monnaie locale. Il peut être amené sporadiquement à conclure des opérations de couverture du risque de change afin de réduire l'impact des fluctuations des taux de change sur ses revenus. Aucune couverture destinée à minimiser les effets des fluctuations des taux de change sur les résultats des filiales (risque de change) n'était toutefois mise en place au 31 décembre 2007.

Le Groupe contracte des expositions restreintes pour se prémunir contre les effets des fluctuations des taux de change des devises concernées sur sa position financière et ses flux de trésorerie. Le Comité d'administration fixe des limites quant au niveau d'exposition. Voir la note 4.2.2. relative à la VaR du risque de change.

#### 4.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas à même d'honorer les obligations de paiement associées à ses passifs financiers lorsque ceux-ci deviennent exigibles, et de remplacer des fonds lorsqu'ils sont retirés.

Le Groupe gère le risque de liquidité auquel il est exposé de façon à garantir qu'un niveau suffisant de liquidité est disponible pour faire face à ses engagements envers la clientèle, tant en termes de demande de crédit que de remboursement des dépôts, et pour satisfaire à ses propres besoins de trésorerie.

#### 4.3.1 Processus de gestion du risque de liquidité

Le Groupe s'efforce d'éviter la concentration de ses moyens de refinancement. Il examine la position courante de ses liquidités et détermine la valeur de ses actifs et de ses opérations de crédit. Par ailleurs, un processus de gestion des liquidités prévoyant des mesures d'urgence a été mis en place. Ces mesures comprennent la liquidation de titres négociables et le recours à des lignes de crédit ouvertes auprès de la Banque nationale suisse.

Le Groupe agit conformément aux exigences réglementaires et respecte les limites concernant le niveau de liquidité «overnight» dans les différents pays où il opère. Il déclare quotidiennement à la direction la position de ses liquidités. Des tests de stress sont effectués mensuellement ou aussi souvent que nécessaire. Compte tenu des positions du Groupe en termes de fonds propres et de réserves, ainsi que de sa politique conservatrice en matière de refinancement des prêts à la clientèle, le risque de liquidité est minime.

Le processus de gestion du risque de liquidité du Groupe est assuré par le département Marchés financiers et supervisé par l'unité de gestion des risque de marché. Il comprend:

- le financement au jour le jour, géré via le suivi des flux de trésorerie futurs, de manière à pouvoir répondre aux exigences. Cela inclut le réapprovisionnement de fonds lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont empruntés par des clients:
- le maintien d'un portefeuille de titres hautement négociables susceptibles d'être facilement liquidés afin de se prémunir contre toute interruption imprévue de flux de trésorerie;
- le suivi des ratios de liquidité au bilan sur la base des exigences internes et réglementaires; et
- la gestion de la concentration et du profil des échéances des emprunts.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le suivi et le reporting prévoient la mesure des flux de trésorerie et des projections pour le jour suivant, la semaine suivante, le mois suivant, respectivement, ces fréquences constituant des périodicités clés en termes de gestion des liquidités. Le point de départ pour ces projections consiste en une analyse de l'échéance contractuelle des engagements financiers, et de la date de recouvrement attendue des actifs financiers (notes 4.3.3 - 4.3.4).

Le département Marchés financiers contrôle également les actifs à moyen terme sans contrepartie ainsi que l'utilisation des facilités de découvert.

4.3.2 Approche en matière de financement
Les sources de liquidité sont régulièrement revues par
le département Marchés financiers afin de maintenir une
large diversification en termes de devises, de zones géographiques, de fournisseurs, de produits et d'échéances.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

# 4.3.3 Flux de fonds liés aux passifs financiers

Le tableau ci-dessous analyse les passifs financiers du Groupe par durée contractuelle résiduelle à la date du bilan. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2007	Jusqu'à 1 mois millions de CHF	1 - 3 mois millions de CHF	3 - 12 mois millions de CHF	1 - 5 ans millions de CHF	Supérieur à 5 ans millions de CHF	Total millions de CHF
Passifs						
Engagements envers les banques	787.2	7.2	0.2		12.5	807.1
Engagements envers la clientèle	10,777.6	1,676.1	1,083.9	42.0		13,579.6
Instruments financiers dérivés	9,174.2					9,174.2
Titres de créance émis					158.0	158.0
Autres passifs	246.0	122.1	32.1	323.4	18.3	741.9
Total passifs financiers	20,985.0	1,805.4	1,116.2	365.4	188.8	24,460.8
31 décembre 2006						
Passifs						
Engagements envers les banques	584.1	19.3	43.7	19.3	8.9	675.3
Engagements envers la clientèle	9,627.0	1,332.7	929.9	102.3	2.0	11,993.9
Instruments financiers dérivés	7,069.5					7,069.5
Titres de créance émis		0.3			153.1	153.4
Autres passifs	208.6			407.1		615.7
Total passifs financiers	17,489.2	1,352.3	973.6	528.7	164.0	20,507.8

# 4.3.4 Eléments hors bilan

Le tableau ci-dessous présente un résumé des éléments hors bilan:

	ısqu'à 1 an ons de CHF	1 - 5 ans millions de CHF	Plus de 5 ans millions de CHF	Total millions de CHF
31 décembre 2007				
Garanties	530.9	62.2	60.5	653.6
Engagements liés à des prêts	194.2	180.5		374.7
Engagements liés à des leasings d'exploitation	21.6	49.4	57.6	128.6
Total	746.7	292.1	118.1	1,156.9
31 décembre 2006				
Garanties	456.6	49.4	90.2	596.2
Engagements liés à des prêts	319.4	166.6		486.0
Engagements liés à des leasings d'exploitation	16.1	39.7	38.8	94.6
Total	792.1	255.7	129.0	1,176.8

#### (a) Engagements liés à des prêts

Les dates des montants contractuels des instruments financiers hors bilan du Groupe qui l'engagent à augmenter les crédits à la clientèle et autres facilités (note 37).

# (b) Garanties financières et autres facilités de financement

Les garanties financières (note 37) sont basées sur la date de l'échéance contractuelle la plus proche.

(c) Engagements liés à des leasings d'exploitation Lorsqu'un Groupe est preneur de bail, paiements minimaux futurs au titre des contrats de leasing non résiliables, tels qu'indiqués (note 37.2).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

# 4.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(a) Absence de marché actif - technique d'évaluation

Si le marché pour un instrument financier n'est pas actif, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à l'une des techniques d'évaluation suivantes:

- i) la référence à des transactions récentes au prix du marché entre parties consentantes (si disponibles)
- ii) la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument (largement semblable)
- iii) l'analyse d'actualisation des flux de trésorerie; et
- iv) des modèles de fixation des prix

Actifs financiers non cotés	Technique d'évaluation	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Actifs financiers désignés à la juste valeur	Transactions récentes au prix du mar	ché 8.4	8.2
Titres de placement disponibles			
à la vente – non cotés	Analyse d'actualisation des flux de trés	orerie 2,733.9	1,493.4
Titres disponibles à la vente	Analyse d'actualisation des flux		
- Polices d'assurance-vie	de trésorerie et espérances de vie		
	(données non observables sur les mar	chés) 486.8*	
Total		3,229.1	1,501.6

<sup>\*</sup> Le Groupe détient un investissement net en polices d'assurance-vie de CHF 76,1 millions (voir note 23). La juste valeur de toutes les polices que le Groupe a contractuellement accepté d'acquérir est de CHF 486,8 millions. Des polices d'assurance vie dont le coût s'élève à CHF 410,7 millions ont été acquises mais n'ont pas encore été réglées.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 4.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers (suite)

#### (b) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

Le tableau ci-dessous résume les valeurs portées au bilan et les justes valeurs des actifs et passifs financiers non présentés dans le bilan du Groupe à leur juste valeur.

		Valeur comptable	Juste valeur	Difference
31 décembre 2007	Note	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Actifs financiers				
Créances sur les banques	(i)	3,501.0	3,501.0	_
Prêts et avances à la clientèle	(ii)	7,920.0	7,935.2	15.2
Titres de placement - détenus jusqu'à leur échéance	(iii)	566.1	525.0	(41.1)
Three de placement deterno jusqu'u l'eur concurre	(1117	11,987.1	11,961.2	(25.9)
Passifs financiers				
Engagements envers les banques	(iv)	807.1	807.1	-
Engagements envers la clientèle	(iv)	13,579.6	13,579.6	-
Titres de créance émis	(v)	158.0	158.0	-
		14,544.7	14,544.7	-
Instruments financiers nets		(2,557.6)	(2,583.5)	(25.9)
31 décembre 2006				
Actifs financiers				
Créances sur les banques	(i)	5,343.3	5,343.3	-
Prêts et avances à la clientèle	(ii)	6,146.0	6,155.1	9.1
Titres de placement - détenus jusqu'à leur échéance	(iii)	549.0	513.1	(35.9)
		12,038.3	12,011.5	(26.8)
Passifs financiers				
Engagements envers les banques	(iv)	675.3	675.3	-
Engagements envers la clientèle	(iv)	11,993.9	11,993.9	-
Titres de créance émis	(v)	153.4	153.4	-
		12,822.6	12,822.6	-
Instruments financiers nets		(784.3)	(811.1)	(26.8)

#### (i) Créances sur les banques

Les créances sur les banques comprennent les placements interbancaires et les éléments en cours de recouvrement. La juste valeur des placements à taux flottant, des dépôts «overnight» et des dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours est considérée comme étant leur valeur comptable.

#### (ii) Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances sont nets des provisions pour perte de valeur. La juste valeur estimée des prêts et avances représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs estimés que le Groupe s'attend à recevoir d'ici à la prochaine date de fixing des intérêts. Les flux de fonds sont actualisés aux taux courants du marché pour déterminer la juste valeur.

# (iii) Titres de placement -

détenus jusqu'à leur échéance

La juste valeur des actifs détenus jusqu'à leur échéance est estimée sur la base des prix du marché pour les titres dotés de crédits, d'échéances et de rendements similaires.

# (iv) Engagements envers les banques et envers la clientèle

La juste valeur estimée des dépôts sans échéance déterminée, ce qui comprend les dépôts ne portant pas intérêt, correspond au montant remboursable à vue.

# (v) Titres de créance émis

La juste valeur est identique à la valeur comptable, les taux d'intérêt étant déterminés trimestriellement en fonction des taux du marché.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 4.5 Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital réglementaire, qui est un concept plus large que les fonds propres au bilan, consistent à se conformer aux exigences en matière de capital fixées par les autorités réglementaires des marchés bancaires dans lesquels les entités du Groupe opèrent, à préserver la capacité de continuité d'exploitation du Groupe de manière à ce qu'il puisse continuer de générer des rendements pour les actionnaires et des avantages pour les autres parties prenantes, et à maintenir une solide base de capital afin de soutenir le développement des affaires.

L'adéquation du capital et l'utilisation de capital réglementaire font l'objet d'un suivi continu ainsi que d'un reporting effectué par la direction du Groupe sur la base du cadre développé par la Banque des règlements internationaux (BRI). Les exigences réglementaires du Groupe en matière de capital sont déterminées en dernier ressort par les directives mises en œuvre par l'autorité bancaire suisse, la Commission fédérale des banques.

La Commission fédérale des banques exige de chaque établissement ou groupe bancaire qu'il maintienne un ratio de capital réglementaire total sur actifs pondérés du risque de 20% supérieur au minimum internationalement admis de 8% (soit une exigence réglementaire suisse de 9,6%). Par ailleurs, les filiales bancaires individuelles ou institutions financières similaires sont directement réglementées et contrôlées par leurs autorités bancaires locales respectives.

Le capital éligible du Groupe comprend deux catégories:

- Capital de catégorie 1 (Tier 1): capital-actions (net des valeurs comptables des actions propres), intérêts minoritaires résultant de la consolidation des participations dans les fonds propres d'actionnaires permanents, des bénéfices reportés et des réserves créées par les appropriations de bénéfices reportés. La valeur comptable du goodwill net des prix d'acquisition conditionnels (tel qu'autorisé par la Commission fédérale des banques) est déduite dès l'intégration dans le capital de catégorie 1; et
- Capital de catégorie 2 (Tier 2): capital ayant qualité de prêt subordonné, provisions pour pertes de valeur collectives et gains non réalisés résultant de l'évaluation à la juste valeur des titres de placement considérés comme disponibles à la vente.

Les actifs pondérés du risque sont déterminés en fonction des exigences spécifiques qui reflètent les niveaux de risque variables rattachés aux actifs et aux expositions hors bilan, et comprennent les montants relatifs aux risque de crédit, risque de marché, risque non lié à une contrepartie, risque de règlement et risque opérationnel.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 4.5 Gestion du capital (suite)

Le tableau ci-dessous résume la composition du capital réglementaire et les ratios du Groupe pour les exercices clos au 31 décembre. Au cours de ces deux ans, les entités individuelles au sein du Groupe et le Groupe se sont conformés à toutes les exigences extérieures auxquels ils sont soumis.

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Capital de actégario 1 /Tior 1)	millions de CHF	millions de CHF
Capital actions	70.4	70.2
Capital-actions	78.4	79.3
Prime d'émission	1,263.1	1,338.3
Bénéfices reportés	578.3	319.6
Autres réserves	517.1	567.3
Intérêts minoritaires	2.2	
IFRS: Total des fonds propres	2,439.1	2,304.5
Moins: dividende des actions ordinaires proposé (note 42)	(51.3)	(44.0)
Moins: dividendes préférentiels futurs estimés (note 41)	(5.3)	(4.7)
Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente	(7.2)	
Prêts aux employés	(31.4)	(23.1)
Moins: goodwill (net des prix d'acquisition conditionnels)		
et actifs incorporels (hors logiciels)	(875.0)	
Moins: goodwill et actifs incorporels (hors logiciels)		(902.9)
Total du capital ayant qualité de Tier 1	1,468.9	1,329.8
Capital de catégorie 2 (Tier 2)	·	1,020.0
	·	153.4
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond	érés à 45%) 3.2	
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés	érés à 45%) 3.2 158.0	153.4
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés Total capital réglementaire	érés à 45%) 3.2 158.0	153.4
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque	érés à 45%) 3.2 158.0	153.4 1,483.2
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI)	érés à 45%) 3.2 158.0	153.4 1,483.2
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI) selon Bâle II: (BRI) Risque de crédit	érés à 45%) 3.2 158.0 <b>1,630.1</b>	153.4 1,483.2
Capital de catégorie 2 (Tier 2) Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI) Selon Bâle II: (BRI) Risque de crédit Risque non lié à une contrepartie	érés à 45%) 3.2 158.0 1,630.1	153.4 1,483.2
Capital de catégorie 2 (Tier 2)  Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés  Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI)  Risque de crédit  Risque non lié à une contrepartie  Risque de marché*	érés à 45%) 3.2 158.0 1,630.1 4,461.4 68.6 377.8	153.4 1,483.2
Capital de catégorie 2 (Tier 2)  Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés  Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI)  Selon Bâle II: (BRI)  Risque de crédit  Risque non lié à une contrepartie	érés à 45%) 3.2 158.0 1,630.1 4,461.4 68.6	153.4 1,483.2 5,105.0
Capital de catégorie 2 (Tier 2)  Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés  Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI)  Risque de crédit  Risque non lié à une contrepartie  Risque de marché*  Risque opérationnel*	érés à 45%) 3.2 158.0 1,630.1 4,461.4 68.6 377.8 1,290.5 6,198.3	153.4 1,483.2 5,105.0 5,105.0
Capital de catégorie 2 (Tier 2)  Réserve de réévaluation des titres de placement disponibles à la vente (pond Titres de créance subordonnés  Total capital réglementaire  Actifs pondérés du risque selon Bâle I: (BRI)  Risque de crédit  Risque non lié à une contrepartie  Risque de marché*  Risque opérationnel*	érés à 45%) 3.2 158.0 1,630.1 4,461.4 68.6 377.8 1,290.5	153.4 1,483.2

<sup>\*</sup> Les données pondérées du risque sont obtenues en multipliant par 12,5 les exigences de capital réglementaire.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 5. RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT

	Exercice se terminant le 31 décembre 2007 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 millions de CHF
Produits des opérations d'intérêt et d'escompte		
Banques et clients	604.3	455.5
Titres destinés au négoce	0.3	0.5
Autres titres de placement	161.6	75.5
Total produits des opérations d'intérêt et d'escompte	766.2	531.5
Charge d'intérêts		
Banques et clients	(512.4)	(353.1)
Engagements sous forme de titres de placement émis	(9.4)	(6.3)
Total charges d'intérêts	(521.8)	(359.4)
Résultat net des opérations d'intérêt	244.4	172.1
Produits des opérations de commissions bancaires et des prestations de se Commissions sur les opérations de crédit Commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	0.9 558.4	3.3 414.3
Commissions sur les autres prestations de services	166.4	61.4
Total produits des opérations de commissions bancaires et des prestations d	e services 725.7	479.0
Charges de commissions	(135.9)	(72.7)
Résultat net des opérations de commissions bancaires et des prestations de	services 589.8	406.3
7. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises	75.7	46.6
8. RÉSULTAT NET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA	A JUSTE VALEUR	
Résultat net découlant:		
Des titres de participation	4.6	6.1
Des titres de créances	0.7	0.9
Total	5.3	7.0

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 9. CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice se terminant	Exercice se terminant
	le 31 décembre 2007 millions de CHF	le 31 décembre 2006 millions de CHF
	millions de Chr	millions de Chr
Charges de personnel (note 10)	(365.8)	(258.3)
Honoraires de prestations de services, d'audit et de conseil	(14.7)	(10.2)
Publicité et marketing	(6.1)	(2.2)
Charges administratives	(74.5)	(47.5)
Loyers et leasings d'exploitation	(24.8)	(19.6)
Amortissements des immeubles, installations et équipements (note 27)	(9.3)	(6.0)
Amortissements d'actifs incorporels		
Logiciels et licences informatiques (note 26)	(3.0)	(4.9)
Autres actifs incorporels (note 26)	(21.2)	(11.1)
Autres	(22.6)	(14.4)
Charges d'exploitation	(542.0)	(374.2)
10. CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires, rémunérations et gratifications	(297.3)	(217.7)
Charges sociales	(26.4)	(17.9)
Charges de fonds de pension		
Primauté des prestations (note 33)	(9.8)	(3.5)
Primauté des cotisations	(12.7)	(6.1)
Plan de rémunération en options (note 44)	(8.8)	(1.8)
Autres	(10.8)	(11.3)
Charges de personnel	(365.8)	(258.3)

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2007 était de 1'864 et la moyenne des effectifs sur l'année était de 1'666 (au 31 décembre 2006: 1'477; moyenne pour l'année: 1'265).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 11. CHARGE D'IMPÔTS

	Exercice se terminant le 31 décembre 2007 millions de CHF	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 millions de CHF
Charge d'impôt courant	(38.7)	(23.2)
Charge d'impôts différés (note 12)	(1.9)	(7.0)
Total	(40.6)	(30.2)
Résultat avant impôts	370.8	260.2
Charge d'impôt au taux moyen pondéré applicable de 12% (2006: 11%)	(44.5)	(28.6)
Impact fiscal lié:		
Aux résultats non soumis à impôts	10.4	9.8
Aux différents taux d'imposition dans différents pays	(6.5)	(9.1)
À d'autres impôts que celui sur le bénéfice		(2.3)
Total	(40.6)	

Le taux d'impôt moyen pondéré de 12% se base sur les taux d'imposition locaux des entités opérationnelles par rapport au revenu imposable dans ces juridictions.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 12. IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts différés sur le bénéfice ressortent de toutes les différences en termes d'engagements (liability method); en appliquant le taux fiscal prévisible local. Les actifs et passifs d'impôts différés comprennent les éléments suivants:

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Actifs d'impôts différés	11.0	7.2
Passifs d'impôts différés	(35.8)	(16.8)
Passifs d'impôts différés nets	(24.8)	(9.6)
Mouvement enregistré au compte de l'impôt différé:		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	(9.6)	0.7
Charge enregistrée au compte de résultat pour la période	(1.9)	(7.0)
Ajustements d'actifs d'impôts différés relatifs à des exercices antérieurs		1.3
Provenant d'acquisitions	(13.3)	(4.3)
Différences de change		(0.3)
Au 31 décembre	(24.8)	(9.6)
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments suivants:		
Pertes fiscales reportées	10.9	6.8
Différences temporelles - produits selon les IFRS		
non reconnus dans les bénéfices imposables	0.1	0.1
Provenant d'acquisitions		0.3
Actifs d'impôts différés	11.0	7.2
Résultant de l'acquisition d'actifs incorporels	(34.5)	(16.4)
Différences temporelles - charges selon les IFRS		
non reconnues dans les bénéfices imposables	(1.3)	(0.4)
Passifs d'impôts différés	(35.8)	(16.8)
Passifs d'impôts différés nets	(24.8)	(9.6)
La charge d'impôts différés dans le compte de résultat		
se compose des différences temporaires suivantes:		
Utilisation des pertes fiscales reportées	3.5	4.8
Création d'actifs d'impôts différés	(7.6)	(1.8)
Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite	0.3	1.1
Autres différences temporaires	5.7	2.9
Charge d'impôts différés	1.9	7.0

Les pertes fiscales des filiales du Groupe s'élèvent à CHF 25,5 millions (2006: CHF 4,7 millions) à reporter en déduction des bénéfices imposables futurs, mais pas au-delà de 2013. Le Groupe n'entend pas rapatrier les bénéfices de ses filiales dans un avenir proche; il n'enregistre donc pas d'impôts différés relatifs à des bénéfices non distribués.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

# 13. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE

mill	Suisse ions de CHF	Etranger millions de CHF	Total millions de CHF
Exercice se terminant le 31 décembre 2007	.00 40 0	one de ern	
Produits des opérations d'intérêt et d'escompte	130.1	636.1	766.2
Charge d'intérêts		(521.8)	(521.8)
Résultat net des opérations d'intérêt	130.1	114.3	244.4
Produits des opérations de commissions bancaires			
et des prestations de services	228.8	496.9	725.7
Charges des commissions bancaires			
et des prestations de services	(53.1)	(82.8)	(135.9)
Résultat net des opérations de commissions bancaires			
et des prestations de services	175.7	414.1	589.8
Dr. lead of the control of the contr	05.0	40.0	75.7
Résultat des opérations de négoce	25.8	49.9	75.7
Résultat net des instruments financiers désignés à la juste valeu		4.6	5.3
Gains et pertes sur titres de placement	1.2	(1.5)	(0.3)
Autres produits/(pertes) d'exploitation	0.4	(1.5)	(1.1)
Résultat net des autres opérations	28.1	51.5	79.6
Produits d'exploitation	333.9	579.9	913.8
Correctif de valeur pour créances compromises		(1.0)	(1.0)
Charges d'exploitation	(208.4)	(333.6)	(542.0)
Résultat avant impôts	125.5	245.3	370.8
Charge d'impôts	(23.7)	(16.9)	(40.6)
Résultat net pour la période	101.8	228.4	330.2
Pertes nettes attribuables aux actionnaires minoritaires	1.8		1.8
Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe	103.6	228.4	332.0

## 13. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE (SUITE)

	Suisse millions de CHF	Etranger millions de CHF	Total millions de CHF
xercice se terminant le 31 décembre 2006			
roduits des opérations d'intérêt et d'escompte	100.6	430.9	531.5
harge d'intérêts	(6.2)	(353.2)	(359.4)
ésultat net des opérations d'intérêt	94.4	77.7	172.1
roduits des opérations de commissions bancaires			
t des prestations de services	188.2	290.8	479.0
harges des commissions bancaires et des prestations de s	ervices (28.9)	(43.8)	(72.7)
ésultat net des opérations de commissions bancaires			
t des prestations de services	159.3	247.0	406.3
ividendes		0.2	0.2
ésultat des opérations de négoce	11.0	35.6	46.6
ésultat net des instruments financiers désignés à la juste v	raleur 7.0		7.0
ains et pertes sur titres de placement	0.1	0.7	0.8
utres produits/(charges) d'exploitation	0.9	0.5	1.4
ésultat net des autres opérations	19.0	37.0	56.0
roduits d'exploitation	272.7	361.7	634.4
harges d'exploitation	(152.1)	(222.1)	(374.2)
ésultat avant impôts	120.6	139.6	260.2
harge d'impôts	(21.7)	(8.5)	(30.2)
ésultat net pour la période	98.9	131.1	230.0

### 14. ESPÈCES ET AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Espèces	6.9	8.6
Avoirs auprès des banques centrales	66.8	34.9
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	73.7	43.5

### 15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la catégorie trésorerie et équivalents comprend les éléments suivants ayant une échéance inférieure à 90 jours:

Espèces et avoirs auprès des banques centrales	73.7	43.5
Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés	794.6	819.1
Créances sur les banques - à vue	702.6	353.3
Créances sur les banques - à terme	2,774.0	4,941.8
Actifs financiers désignés à la juste valeur	25.5	
Trésorerie et équivalents	4,370.4	6,157.7

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 16. TREASURY BILLS AND OTHER ELIGIBLE BILLS

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Bons du Trésor	794.6	827.0
Autres papiers monétaires acceptés		
Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés	794.6	827.0
Bons du Trésor déposés en garantie auprès des banques centrales		
et des organismes de compensation.	38.8	14.6

Les bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés sont des titres de créance dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois. Tous les bons du Trésor sont soumis à un risque de taux d'intérêt variable en raison d'échéances inférieures à 3 mois.

### 17. CRÉANCES SUR LES BANQUES

#### Créances sur les banques

À vue	702.6	353.3
À terme - échéance inférieure à 90 jours	2,774.0	4,941.8
À terme - échéance supérieure à 90 jours	24.4	48.2
Créances sur les banques	3,501.0	5,343.3

### 18. PRÊTS ET AVANCES À LA CLIENTÈLE

### Particuliers (clientèle retail)

Créances sur la clientèle	6,474.2	4,905.2
Hypothèques	1,449.1	1,243.0
Prêts et avances, brut	7,923.3	6,148.2
Moins: provision pour créances compromises (note 19)	(3.3)	(2.2)
Prêts et avances, net	7,920.0	6,146.0

Répartition du portefeuille de crédits du Groupe par secteur géographique:

	31 décembre 2007		31 décembre 200		
	millions de CHF	%	millions de CHF	%	
<b>5</b>	2 222 2	00.0	4.450.0	40.0	
Europe (autres pays)	2,229.8	28.2	1,156.8	18.8	
Amérique latine et Caraïbes	2,035.1	25.7	1,817.5	29.6	
Asie et Océanie	1,468.0	18.5	1,312.0	21.3	
Royaume-Uni	849.5	10.7	851.9	13.9	
Luxembourg	636.5	8.0	285.3	4.6	
Suisse	295.1	3.7	378.4	6.2	
Afrique et Moyen-Orient	226.6	2.9	161.8	2.6	
Grèce	107.4	1.4	127.1	2.1	
Etats-Unis et Canada	72.0	0.9	55.2	0.9	
Total	7,920.0	100.0	6,146.0	100.0	

Cette analyse est basée sur le lieu de résidence du client et pas nécessairement sur le domicile du risque de crédit.

#### 19. PROVISION POUR CRÉANCES COMPROMISES SUR LA CLIENTÈLE

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Au 1er janvier	2.2	2.2
Mouvements de change	0.1	
Correctif de valeur pour créances compromises	1.0	
Au 31 décembre	3.3	2.2
20. COUVERTURE DES PRÊTS		
Prêts et avances à la clientèle		
Hypothèques	1,449.1	1,243.0
Couverts par d'autres garanties	6,414.3	4,875.3
Non couverts	56.6	27.7
Total prêts et avances	7,920.0	6,146.0
Engagements hors bilan		
Engagements conditionnels couverts par d'autres garanties	644.4	587.9
Engagements conditionnels non couverts	9.2	8.3

Pour plus de détails au sujet des couvertures, se référer à la note 4.1

### 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

#### 21.1 Dérivés

Total

Le Groupe emploie les instruments financiers dérivés suivants, tant pour des besoins de couverture que de non-couverture:

Les opérations à terme sur des devises, de l'or et des métaux précieux impliquent l'engagement d'acheter ou de vendre des devises, de l'or et des métaux précieux. Les swaps de taux d'intérêt impliquent l'engagement d'échanger un flux de trésorerie contre un autre. Economiquement, les swaps représentent un échange de taux d'intérêt (par exemple, un taux fixe contre un taux flottant). L'échange du principal n'a pas lieu. Les «credit default swap» sont des contrats pour lesquels l'une des parties (le «protection buyer») paie une commission ou une prime à une autre partie (le «protection seller») pour se protéger contre la perte susceptible de découler d'une exposition à un prêt ou à un emprunt individuel suite à un événement de crédit imprévu.

Pour le Groupe, le risque de crédit sur un swap est limité au coût potentiel de remplacement du swap ou du contrat à terme si la contrepartie venait à faire défaut. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continuelle basée sur la valeur de marché ou économique des contrats, une fraction du montant notionnel des contrats et la liquidité du marché. Afin de contrôler le niveau de risque de crédit encouru, le Groupe évalue les contreparties selon les mêmes techniques que celles employées dans le cadre de ses activités de prêt et/ou procède à une évaluation aux valeurs de marché accompagnée d'accords bilatéraux sur la fourniture de garanties à partir d'un seuil convenu.

653.6

596.2

Les options sur devises, taux d'intérêt, actions, or et métaux précieux sont des engagements contractuels selon lesquels le vendeur (émetteur) octroie à l'acheteur (détenteur) le droit, mais non l'obligation, soit d'acheter («call option») soit de vendre («put option») à une date ou pendant une période déterminée un certain montant en devises ou un instrument financier à un prix convenu d'avance. En guise de rémunération du risque de change, de taux d'intérêt ou de matières premières pris, le vendeur reçoit de l'acheteur une prime. Les options peuvent être traitées soit en bourse, soit de gré à gré («OTC»). Le Groupe n'est exposé à un risque de crédit que sur les options achetées, et seulement à concurrence de la juste valeur de l'option.

Les «futures» sur indices sont des contrats traités sur des marchés organisés (bourses) et qui impliquent l'engagement de recevoir ou de payer un montant net sur la base

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

des fluctuations d'un indice boursier à une date future et à un prix spécifié d'avance. Le risque de crédit est négligeable, les contrats «futures» étant couverts par des garanties sous forme d'espèces ou de titres négociables et toute fluctuation de cours faisant l'objet d'un règlement journalier.

#### 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

Les montants notionnels des instruments financiers fournissent une base de référence, mais ne représentent pas les flux de trésorerie futurs ou la valeur de marché de l'instrument sous-jacent. Par conséquent, ils n'indiquent pas l'exposition du Groupe au risque de crédit ou de marché. Les instruments financiers dérivés peuvent être favorables (créances) ou défavorables (engagements) en fonction des fluctuations des marchés des taux d'intérêt et des devises et de leur échéance. Les créances et engagements résultant de l'évaluation de ces instruments à leur valeur économique ou de marché peuvent varier de manière significative dans le temps.

Les valeurs économiques des instruments financiers dérivés contractés par le Groupe à la date du bilan sont les suivantes:

		31	décembre 2007		31	décembre 2006
Montant	contractuel/	Justes valeurs		Montant contractuel/	Justes valeurs	Justes valeurs
	notionnel	Actifs	Passifs	notionnel	Actifs	Passifs
Instruments financiers dérivés	Ilions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
destinés au négoce						
Dérivés sur devises						
Opérations de change à terme	14,069.3	153.6	164.6	13,392.5	92.4	83.2
Options OTC sur devises	1,488.6	55.4	52.4	6,623.5	18.8	19.1
		209.0	217.0		111.2	102.3
Dérivés sur taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	94.4	3.7	3.9	35.0	2.7	2.7
Options OTC sur taux d'intérêt	97.9	2.2	4.1	606.3	0.5	2.6
		5.9	8.0		3.2	5.3
Autres instruments financiers dérivés						
Options sur actions et						
«futures» sur indices	66.4	8.5	9.0	298.5	3.1	1.9
Credit default swaps	788.0		0.9			
		8.5	9.9		3.1	1.9
Total des instruments financiers						
dérivés destinés au négoce		223.4	234.9		117.5	109.5
Instruments financiers dérivés de cou	verture					
Instruments financiers dérivés						
de couverture de juste valeur						
Swaps de taux d'intérêt	39.5		0.7	78.7	0.1	1.4
Total des instruments financiers						
dérivés de couverture		-	0.7		0.1	1.4
Total des instruments financiers dériv	ác	223.4	235.6		117.6	110.9
iotai des mistraments imanders denv		223.4	233.0		117.0	110.9

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 21.2 Opérations de couverture

Les pratiques en matière de couverture et le traitement comptable sont exposés dans la note 2(d).

### (a) Couverture de juste valeur

Le Groupe couvre son risque de taux d'intérêt découlant d'une baisse potentielle de la juste valeur d'actifs ou de prêts à revenu fixe par le biais de swaps sur taux d'intérêt. Au 31 décembre 2007, la juste valeur nette de ces swaps était de CHF 0,7 million (CHF 1,3 million en 2006).

### 22. ACTIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

		31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Emis par des émetteurs non publics:	banques	1.0	2.8
Emis par des émetteurs non publics:	autres	36.6	6.0
Total		37.6	8.8
Titres de participation – à la juste valeur:	listés	29.2	0.6
Titres de participation – à la juste valeur:	non listés	8.0	8.1
Titres de créance – à la juste valeur:	non listés	0.4	0.1
Total		37.6	8.8
Mouvement enregistré dans le compte:			
Au 1° janvier		8.8	7.8
Achats		30.7	1.6
Cessions (ventes et remboursements)		(3.7)	(2.2)
Gains résultant des fluctuations de la juste	valeur	1.8	1.6
Au 31 décembre		37.6	8.8

### 23. TITRES DE PLACEMENT - DISPONIBLES À LA VENTE

		31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Emis par des institutions publiques:	gouvernements	338.5	16.7
Emis par des institutions publiques:	autres institutions du secteur public	132.8	36.4
Emis par d'autres émetteurs:	banques	2,189.8	1,662.2
Emis par d'autres émetteurs:	sociétés d'assurance sur la vie	76.1	
Emis par d'autres émetteurs:	autres	800.5	46.5
Total		3,537.7	1,761.8

Les titres de placement «émis par d'autres émetteurs – autres» précités totalisant CHF 800,5 millions consistent principalement en une obligation non notée (voir note 4.1.6) de CHF 788 millions sur laquelle le Groupe a passé un credit default swap et détient un dépôt à terme comme garantie, ce qui élimine tout risque de crédit sur ces titres de placement.

		décembre 2007 nillions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
	·	illillons de erii	millions de er il
Listés		492.0	195.6
Cotés		235.7	72.8
Non cotés - Titres de placement		2,733.9	1,493.4
Non cotés - Polices d'assurance-vie		76.1	
Total		3,537.7	1,761.8
Titres de créance – à la juste valeur:	Listés	491.7	171.2
Titres de créance – à la juste valeur:	Cotés	235.1	72.8
Titres de créance – à la juste valeur:	Non cotés	2,733.2	1,491.1
Titres de participation – à la juste valeur:	Listés	0.3	24.4
Titres de participation – à la juste valeur:	Cotés	0.6	
Titres de participation – à la juste valeur:	Non cotés	0.7	2.3
Polices d'assurance-vie – à la juste valeur:	Non cotés	76.1	
Titres de placement disponibles à la vente,	bruts	3,537.7	1,761.8
Déductions pour perte de valeur		-	-
Total		3,537.7	1,761.8
Titres en nantissement auprès des banques	centrales et organismes de compensatio	on. 33.0	33.0
Mouvement enregistré dans le compte:			
Au 1er janvier		1,761.8	903.7
Différences de change		(141.2)	67.3
Achats		6,678.3	5,831.2
Cessions (ventes et remboursements)		(4,808.5)	(5,064.9)
Gains résultant des fluctuations de la juste	valeur	11.6	(3.0)
Intérêts courus		35.7	27.5
Au 31 décembre		3,537.7	1,761.8

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 23. TITRES DE PLACEMENT - DISPONIBLES À LA VENTE (SUITE)

### Réserve relative à la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente:

Les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des titres de placement disponibles à la vente sont enregistrés dans une réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. (Note 35).

Mouvement de la réserve durant l'exercice:

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Au 1er janvier	(4.3)	(1.4)
Gains/(pertes) nets résultant des fluctuations de la juste valeur au cours de l'exe	rcice 9.1	(2.8)
Impact fiscal des changements de la juste valeur	(0.1)	
Gains/(pertes) nets transférés au compte de résultat lors de ventes	2.5	(0.1)
Au 31 décembre	7.2	(4.3)

#### 24. TITRES DE PLACEMENT - DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Total		566.1	549.0
Emis par d'autres émetteurs:	banques	133.2	129.2
Emis par des institutions publiques:	autres institutions du secteur public	266.2	258.5
Emis par des institutions publiques:	gouvernements	166.7	161.3

Les titres de créance comprennent des obligations indexées sur un «constant maturity swap (CMS)» et sont toutes listées et cotées; elles ne subissent aucune perte de valeur. Le Groupe n'a reclassé aucun titre de placement disponibles à la vente durant l'exercice (2006: aucun).

Mouvement enregistré dans le compte:

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Au 1er janvier	549.0	530.4
Différences de change sur actifs monétaires	16.5	17.6
Achats	0.2	
Intérêts courus	0.4	1.0
Au 31 décembre	566.1	549.0
Titres en nantissement auprès des banques centrales et organismes de compe	ensation. 132.3	128.6

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 25. PARTICIPATIONS

Liste des filiales principales de la Banque au 31 décembre 2007:

Dénomination	Type d'activité	Pays de domicile	Сај	oital-actions ′000
Principales filiales				
EFG Bank, Zurich	Banque	Suisse	CHF	162,410
EFG Eurofinancière d'Investissements				
SAM, Monaco	Banque	Monaco	EUR	26,944
EFG Bank (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	Banque	Gibraltar	GBP	3,000
EFG Bank & Trust (Bahamas) Ltd, Nassau	Banque	Bahamas	USD	20,000
Bank von Ernst (Liechtenstein) AG, Vaduz	Banque	Liechtenstein	CHF	25,000
EFG Bank (Luxembourg) SA, Luxembourg	Banque	Luxembourg	EUR	20,000
EFG Private Bank Ltd, London	Banque	Angleterre et Pays de Galles	GBP	1,591
EFG Private Bank (Channel Islands) Ltd,				
Guernsey	Banque	Guernesey	GBP	5,000
EFG Investment Bank AB, Stockholm	Banque	Suède	SEK	100,000
PRS Investment Services	Private Banking et			
(Cayman) Ltd*	administration de fonds	Iles Caïmans	USD	250
PRS International Consulting Inc, Miami*	Conseil en investissement			
	et administration de fonds	Etats-Unis	USD	879
Bull Capital Management Inc, Toronto*	Conseil en investissement	Canada	CAD	275
Bull Wealth Management Group Inc, Toronto*	Conseil en investissement	Canada	CAD	276
EFG Offshore Ltd, Jersey	Administration de trusts	Jersey	GBP	841
EFG Platts Flello Ltd, Birmingham	Planification financière	Angleterre et Pays de Galles	GBP	2
Ashby London Financial Services Ltd, Wolverhampton*	Planification financière	Angleterre et Pays de Galles	GBP	238
Planning for Financial Independence Ltd, London	Planification financière	Angleterre et Pays de Galles	GBP	1
SIF Swiss Investment Funds SA, Geneva	Administration de fonds	Suisse	CHF	2,500
C.M. Advisors Ltd, Hamilton	Gestion de hedge funds	Bermuda	USD	12
EFG Wealth Management Ltd, London	Gestion d'actifs	Angleterre et Pays de Galles	GBP	365
New Capital Fund Management Ltd, Dublin	Gestion d'actifs	République d'Irlande	EUR	125
Quesada Kapitalförvaltning AB*	Gestion d'actifs	Suède	SEK	2,000
EFG Capital International Corp, Miami	Courtier-négociant	Etats-Unis	USD	12,200
EFG Financial Products AG, Zurich*	Négociant en titres	Suisse	CHF	5,000
EFG Financial Products (Guernsey) Ltd*	Entité émettrice	Guernesey	CHF	5,000
EFG Finance (Bermuda) Ltd, Hamilton	Société financière	Bermuda	USD	12
EFG Finance (Guernsey) Ltd, Guernsey	Société financière	Guernesey	EUR	26
EFG Finance (Jersey) Ltd, Jersey	Société financière	Jersey	CHF	250,000
EFG Investment (Luxembourg) SA,				
Luxembourg	Holding	Luxembourg	EUR	548,785
EFG International (Bermuda) Ltd, Hamilton	Holding	Bermuda	USD	105,024
EFG Investment (Bermuda) Ltd, Hamilton	Holding	Bermuda	USD	12

Toutes les filiales susmentionnées sont détenues à 100%, à l'exception d'EFG Financial Products AG et d'EFG Financial Products (Guernsey) Ltd, qui sont détenues à 55,22% (part effective portée à 77,61%, y compris un holding soumis à un droit d'acquisition conditionnel détenu par le Groupe).

<sup>\*</sup> Acquise/enregistrée en 2007. Voir Actifs incorporels (note 26) pour le détail des principales acquisitions.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 26. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels et licences informatiques millions de CHF	Autres actifs incorporels millions de CHF	Goodwill millions de CHF	Total actifs incorporels millions de CHF
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006				
Valeur d'acquisition	25.1	33.0	333.7	391.8
Amortissement cumulé	(18.1)	(1.1)	(21.3)	(40.5)
Valeur comptable nette	7.0	31.9	312.4	351.3
Exercice se terminant le 31 décembre 2006				
Montant net d'ouverture	7.0	31.9	312.4	351.3
Achats	4.6	130.4	439.9	574.9
Acquisitions de filiales, nettes d'amortissements	0.2	1.7		1.9
Charge d'amortissement pour l'exercice				
- Logiciels et licences informatiques	(4.9)			(4.9)
Charge d'amortissement pour l'exercice				
- Autres actifs incorporels		(11.1)		(11.1)
Différences de change	0.1	(0.9)	(1.4)	(2.2)
Valeur comptable nette de clôture	7.0	152.0	750.9	909.9
Valeur d'acquisition Amortissement cumulé Valeur comptable nette	32.2 (25.2) 7.0	164.3 (12.3) 152.0	771.9 (21.0) 750.9	968.4 (58.5) 909.9
Exercice se terminant le 31 décembre 2007  Montant net d'ouverture	7.0	152.0	750.9	909.9
Achats	8.3	74.9	264.5	347.7
Charge d'amortissement pour l'exercice - Logiciels et licences informatiques	(3.0)			(3.0)
Charge d'amortissement pour l'exercice - Autres actifs incorporels		(21.2)		(21.2)
Différences de change	(0.4)	(11.5)	(30.1)	(42.0)
Valeur comptable nette de clôture	11.9	194.2	985.3	1,191.4
Au 31 décembre 2007				
Valeur d'acquisition	40.1	227.7	1,006.3	1,274.1
Amortissement cumulé et perte de valeur	(28.2)	(33.5)	(21.0)	(82.7)
Valeur comptable nette	11.9	194.2	985.3	1,191.4

Depuis sa création, le Groupe a acquis plusieurs sociétés et/ou secteurs d'activité. Ces opérations ont généralement été réalisées pour atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants: acquisition de relations clientèle, acquisition de savoir-faire ou de produits spécifiques, établissement permanent en certains endroits. Le traitement comptable de ces regroupements d'entreprises diffère selon les normes comptables en vigueur au moment de l'acquisition, comme indiqué ci-dessous.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Passage à la norme IFRS 1 concernant le goodwill résultant d'acquisitions antérieures au 1er janvier 2004. Le Groupe a appliqué les exemptions de regroupement d'entreprises autorisées par IFRS 1 et n'a pas procédé à l'ajustement des regroupements effectués avant la date de passage du 1er janvier 2004, sauf pour les engagements conditionnels entrant dans la composition des prix d'acquisition conditionnels finalisés ultérieurement. Cependant, vu que conformément aux principes comptables suisses applicables aux banques, le Groupe avait classé dans les actifs incorporels la différence entre la juste valeur du montant payé et celle des immobilisations corporelles nettes acquises, ces montants ont été reclassés sous IFRS en tant que goodwill, puisqu'il n'y avait pas eu, à l'époque, d'affectation du prix d'acquisition comme l'exigent les IFRS. Le Groupe considère que la majorité des montants de goodwill portés au bilan pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004 résulte de l'acquisition de relations clientèle.

#### 26.1 Augmentation des actifs incorporels suite aux acquisitions en 2007

	Autres actifs incorporels millions de CHF	Goodwill millions de CHF	Total millions de CHF
PRS Group	51.7	84.5	136.2
Unité Derivatives Structured Asset Management («DSAM»)		75.0	75.0
Quesada Kapitalförvaltning AB	15.3	57.1	72.4
C.M. Advisors Ltd		35.4	35.4
Autres	7.9	12.5	20.4
	74.9	264.5	339.4

#### (i) PRS Group

Le groupe a acquis, le 30 mars 2007, 100% du capital-actions émis de PRS Group basé à Caïman/Miami, avec effet au 30 mars 2007. PRS Group est depuis 1987 un leader des investissements en hedge funds. Cette transaction a donné lieu à un goodwill de CHF 84,5 millions, après le versement d'un montant conditionnel de CHF 61,8 millions, et à des actifs incorporels de CHF 51,7 millions. Les actifs incorporels sont amortis sur des périodes de 5 à 23 ans selon leur nature. La juste valeur des actifs acquis nets s'est élevée à CHF 3,5 millions et la valeur des actifs corporels portée précédemment au bilan de la société acquise ne diffère pas significativement de leur juste valeur. Pour la période se terminant le 31 décembre 2007, cette société a engendré un bénéfice net de CHF 9,2 millions, avant amortissement d'actifs incorporels liés à l'acquisition (CHF 7,5 millions après amortissement).

Si cette acquisition avait été réalisée le 1er janvier 2007, au lieu de la date effective de conclusion du 30 mars 2007, sa contribution nette aux revenus se serait élevée à CHF 25,4 millions et celle au bénéfice net à CHF 11,9 millions, avant amortissements d'actifs incorporels liés à l'acquisition.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Détails de la juste valeur de l'actif net acquis et du goodwill/des actifs incorporels en découlant:

	millions de CHF
Prix d'acquisition payé (en espèces)	73.8
Prix d'acquisition conditionnel	61.8
Total du prix d'acquisition	135.6
Comprenant:	
Juste valeur de l'actif net acquis	3.5
Actifs incorporels acquis	
Relations clientèle	47.3
Accords de non-concurrence	2.4
Marques	0.6
Intérêts locatifs	0.3
Logiciels	1.1
Passifs d'impôts différés provenant d'actifs incorporels	(4.1)
	51.1
Goodwill	84.5
Total du prix d'acquisition	135.6
Prix d'acquisition payé (en espèces)	73.8
Moins: trésorerie et équivalents de la filiale acquise	
Sortie nette de trésorerie à l'acquisition	73.8

Le goodwill est imputable au résultat futur attendu dégagé par ces activités.

### (ii) Quesada Kapitalförvaltning AB

Le groupe a acquis, le 20 avril 2007, 100% du capital-actions émis de Quesada Kapitalförvaltning AB, basé à Stockholm, avec effet au 1er janvier 2007. Cette transaction a donné lieu à un goodwill de CHF 57,1 millions, après le versement d'un montant conditionnel de CHF 51,7 millions, et à des actifs incorporels de CHF 15,3 millions. Les actifs incorporels sont amortis sur des périodes de 5 à 15 ans selon leur nature. La juste valeur des actifs acquis nets s'est élevée à CHF 1 million et la valeur des actifs corporels portée précédemment au bilan de la société acquise ne diffère pas significativement de leur juste valeur. Pour la période se terminant le 31 décembre 2007, cette société a engendré un bénéfice net de CHF 12,5 millions, avant amortissement d'actifs incorporels liés à l'acquisition (CHF 11,6 millions après amortissement).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

Détails de la juste valeur de l'actif net acquis et du goodwill/des actifs incorporels en découlant:

millions de CHF 17.4 Prix d'acquisition payé (en espèces) Prix d'acquisition conditionnel 51.7 Total du prix d'acquisition 69.1 Comprenant: Juste valeur de l'actif net acquis 1.0 Autres actifs incorporels Relations clientèle 11.9 Marques 1.7 Accords de non-concurrence Passifs d'impôts conditionnels (4.3)12.0 Goodwill 57.1 Total du prix d'acquisition 69.1 Prix d'acquisition payé (en espèces) 17.4 Moins: trésorerie et équivalents de la filiale acquise Sortie nette de trésorerie à l'acquisition 17.4

Le goodwill est imputable au résultat futur attendu dégagé par ces activités.

#### (iii) Unité Derivatives Structured Asset Management («DSAM»)

Lors de l'acquisition, il a été créé un goodwill de CHF 142,1 millions résultant de paiements conditionnels liés à l'achat, et des actifs incorporels nets de CHF 3,4 millions découlant d'accords de non-concurrence. L'estimation des paiements conditionnels a été réexaminée le 31 décembre 2007 sur la base de la performance des activités de l'exercice 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation du goodwill de CHF 75,0 millions (2006: CHF 86,0 millions). Après amortissement d'actifs incorporels de CHF 1,4 million, la valeur portée au bilan s'est élevée à CHF 305,1 millions.

#### (iv) C.M. Advisors Limited

Lors de l'acquisition, il a été créé un goodwill de CHF 263,6 millions et des actifs incorporels de CHF 65,2 millions sur la base d'une estimation des paiements conditionnels liés à l'achat. L'estimation des paiements conditionnels a été réexaminée le 31 décembre 2007 sur la base de la performance des activités de l'exercice 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation du goodwill de CHF 35,4 millions. La valeur portée au bilan de goodwill et d'actifs incorporels après les effets de taux de change et l'amortissement des actifs incorporels est de CHF 317,7 millions.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 26.2 Tests de dépréciation

Le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie identifiées pour chaque acquisition effectuée jusqu'à la date du 31 décembre 2007. Les valeurs portées au bilan ont été comparées aux valeurs recouvrables, lesquelles sont calculées sur la juste valeur diminuée des coûts de vente. Comme la juste valeur diminuée des coûts de vente nette était supérieure aux valeurs portées au bilan de chaque unité génératrice de trésorerie, il n'a pas été nécessaire de procéder à l'estimation de la valeur d'utilité.

Les valeurs portées au bilan de goodwill et d'actifs incorporels attribuées à chaque unité génératrice de trésorerie sont les suivantes:

31 décembre 2007	Actifs incorporels millions de CHF	Goodwill millions de CHF	Total millions de CHF
C.M. Advisors Limited	42.0	275.7	317.7
Unité Derivatives Structured Asset Management («DSAM»)	2.0	303.1	305.1
PRS Group	46.0	78.2	124.2
Harris Allday	43.1	51.6	94.7
Banque Edouard Constant		76.3	76.3
Quesada Kapitalförvaltning AB	14.4	58.8	73.2
Banque Monégasque de Gestion	10.5	32.0	42.5
Bank von Ernst (Liechtenstein) AG	11.2	34.7	45.9
Autres unités génératrices de trésorerie	25.0	74.9	99.9
Total des valeurs portées au bilan	194.2	985.3	1,179.5

Pour chacune de ces unités, les justes valeurs ont été calculées selon deux méthodes. Premièrement, sur la base de la valeur d'actif net recouvrable et de l'actif incorporel/goodwill de transactions comparables (2% à 5% des actifs sous gestion). Deuxièmement, selon une approche PE ou «price/earning» (multiple entre 7 et 15) basée sur des transactions similaires effectuées par des sociétés cotées comparables. Pour cette approche, les revenus de référence sont les plus récents (exercice précédent ou l'exercice se terminant au 31 décembre 2007).

La direction estime que toute modification raisonnable des hypothèses à la base du calcul des valeurs recouvrables n'entraînerait pas de surévaluations dans le bilan.

Toutefois, s'agissant de certaines acquisitions, le Groupe a convenu de payer en fonction des revenus futurs (earnouts), afin de limiter les risques associés à l'opération. En ce qui concerne l'acquisition de Derivatives Structured Asset Management («DSAM»), la totalité du prix repose sur un coefficient d'earn-out, de sorte qu'il peut augmenter sensiblement suivant les revenus générés par l'entité acquise. De même, s'agissant de l'acquisition de C.M. Advisors Limited («CMA»), une partie du prix d'achat est basée sur des multiples de revenus futurs.

Pour DSAM, l'évaluation du prix d'acquisition durant la période d'earn-out peut augmenter ou diminuer. Le goodwill constaté au bilan variera en fonction de l'évolution du montant d'acquisition conditionnel. Au 31 décembre 2007, 61,7% du prix d'acquisition estimé avait déjà été fixé. Les 38,3% restants concernent des paiements futurs estimés qui seront effectués au cours des quatre années à venir sur la base d'un PE fixe et prédéfini.

Pour CMA, 63,7% du prix d'acquisition estimé étaient déjà fixés au 31 décembre 2007. Les 36,3% restants concernent des paiements futurs estimés qui sont déterminés par un facteur fixe prédéfini basé sur les revenus que la société acquise réalisera entre 2008 et 2010.

Pour PRS, 65% du prix d'acquisition estimé étaient déjà fixés au 31 décembre 2007. Les 35% restants concernent des paiements futurs estimés qui sont déterminés par un facteur fixe prédéfini basé sur les revenus que la société acquise réalisera entre 2008 et 2011.

Pour Quesada Kapitalförvaltning AB, 43% du prix d'acquisition estimé étaient déjà fixés au 31 décembre 2007. Les 57% restants concernent des paiements futurs estimés qui sont déterminés par un facteur fixe prédéfini basé sur les revenus que la société acquise réalisera entre 2008 et 2011.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 27. IMMEUBLES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

	Aménagement des locaux loués millions de CHF	Meubles, équipements, véhicules à moteur millions de CHF	Matériel informatique millions de CHF	Total millions de CHF
Au 1er janvier 2006				
Valeur d'acquisition	26.9	17.0	24.8	68.7
Amortissements cumulés	(11.1)	(12.4)	(15.4)	(38.9)
Valeur comptable nette	15.8	4.6	9.4	29.8
Exercice se terminant le 31 décembre 2006				
Montant net d'ouverture	15.8	4.6	9.4	29.8
Achats	4.6	2.4	3.7	10.7
Acquisitions de filiales	0.2	0.5	0.5	1.2
Charges de dépréciation pour l'exercice	(2.5)	(1.5)	(2.0)	(6.0)
Cessions et amortissements	(0.5)		(0.8)	(1.3)
Différences de change	0.1	0.3	(0.1)	0.3
Valeur comptable nette de clôture	17.7	6.3	10.7	34.7
Valeur d'acquisition  Amortissements cumulés  Valeur comptable nette  Exercice se terminant le 31 décembre 2007	32.0 (14.3) 17.7	21.7 (15.4) 6.3	31.1 (20.4) 10.7	84.8 (50.1) 34.7
Montant net d'ouverture	17.7	6.3	10.7	34.7
Achats	8.5	2.8	12.0	23.3
Acquisitions de filiales	0.2	0.9	0.3	1.4
Charges de dépréciation pour l'exercice	(2.6)	(1.8)	(4.9)	(9.3)
Charges de dépréciation des années précédente - par Autres réserves (note 35)	s		(3.8)	(3.8)
Cessions et amortissements	(0.4)	(0.2)	(0.2)	(0.8)
Différences de change	(0.4)	(0.7)	0.4	(0.7)
Valeur comptable nette de clôture	23.0	7.3	14.5	44.8
Au 31 décembre 2007				
Valeur d'acquisition	38.9	23.2	41.9	104.0
Amortissements cumulés	(15.9)	(15.9)	(27.4)	(59.2)
Valeur comptable nette	23.0	7.3	14.5	44.8

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 28. AUTRES ACTIFS

	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
	millions de CHF	millions de CHF
Comptes de régularisation	45.8	69.6
Soldes de règlement	33.6	44.6
Autres actifs	55.9	25.4
Autres actifs	135.3	139.6
29. ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES		
Engagements envers les banques à vue	443.8	448.4
Engagements envers les banques à terme	363.3	226.9
Engagements envers les banques	807.1	675.3
30. ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE		
Comptes courants et épargne	990.0	2,891.7
Dépôts à terme	12,589.6	9,102.2
Engagements envers la clientèle	13,579.6	11,993.9

### 31. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

### Emprunts subordonnés

Note à taux variable d'un montant d'EUR 100 millions, moins la part détenue par des sociétés du Groupe

Echéance 17 décembre 2013	taux d'intérêt 4.95%	158.0	153.4
---------------------------	----------------------	-------	-------

Le taux variable de cette obligation est fixé d'avance par période de trois mois. L'emprunt subordonné du Groupe n'est pas garanti et n'a subi aucun défaut de paiement du principal, ni des intérêts. Il n'y a eu aucun manquement aux engagements qui lui sont liés au cours de l'exercice (2006: aucun manquement).

#### 32. AUTRES PASSIFS

Total des autres passifs	741.9	615.6
Autres passifs	56.5	71.7
Engagements de retraites (note 33)		1.0
Absences rémunérées de courte durée	1.6	4.6
Soldes de règlement	45.9	42.4
Comptes de régularisation	110.9	88.8
Engagements conditionnels sur acquisitions	527.0	407.1

### Procédures judiciaires

Le Groupe est confronté à diverses procédures judiciaires dans le cadre de ses activités normales. Il constitue des provisions pour des procédures en cours ou pour des menaces de procédure si la direction est d'avis qu'il est susceptible de devoir faire face à des paiements ou à des pertes et si leur montant peut être raisonnablement estimé.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 33. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Déterminés selon la méthode dite du corridor, les gains et pertes actuariels sont constatés, sur la période résiduelle de travail des employés, en tant que produit ou charge si le cumul net des gains et pertes actuariels est supérieur à 10% de la valeur la plus haute des engagements au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs de tout fonds de pension.

Le Groupe gère un plan de prévoyance à régime de primauté des prestations dans les îles Anglo-Normandes («the Channel Islands plan») qui n'est pas agrégé avec celui de Suisse («the Switzerland plan»), détaillé ci-après, en raison de sa taille relative. Le «Channel Islands plan» a financé des engagements pour un montant de CHF 5,5 millions; la juste valeur des actifs s'élève à CHF 4,9 millions et l'engagement non financé s'est réduit de CHF 0,3 million durant l'exercice en cours.

The Switzerland plan - prestations définies

Mouvements de la valeur actuelle des engagements financés:

Au 31 décembre 2007 millions de CHF		Au 31 décembre 2006 millions de CHF	
Au 1 <sup>er</sup> janvier	149.9	126.1	
Coûts des services	6.7	4.6	
Contributions des employés	5.1	5.6	
Prestations versées	4.0	1.2	
Coût financier	4.4	4.0	
Transferts de pensions	(2.8)	3.4	
Perte actuarielle/(gain actuariel) de l'exercice	(4.3)	5.0	
Au 31 décembre	163.0	149.9	

Mouvements de la valeur actuelle des actifs du régime:

Au 1er janvier	144.3	119.7
Contributions des employés	5.1	5.6
Contributions de l'employeur	10.8	7.8
Prestations versées	4.0	1.2
Rendement attendu des actifs du régime	6.1	5.3
(Perte actuarielle)/gain actuariel de l'exercice	(2.1)	1.4
Transferts de pensions	(2.8)	3.3
Au 31 décembre	165.4	144.3

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 33. ENGAGEMENTS DE RETRAITES (SUITE)

Montants portés au bilan:

	Au 31 décembre 2007 millions de CHF	Au 31 décembre 2006 millions de CHF	Au 31 décembre 2005 millions de CHF
Au 31 décembre			
Valeur actuelle des engagements financés	163.0	149.9	126.1
Juste valeur des actifs du régime	(165.4)	(144.3)	(119.7)
Déficit/(excédent)	(2.4)	5.6	6.4
Pertes actuarielles non comptabilisées	(2.4)	(4.6)	(1.0)
Retraites (payées)/cumulées	(4.8)	1.0	5.4
Actif non comptabilisé en fin d'année	4.8		
Engagements nets portés au bilan			
(inclus dans le poste Autres passifs - note 32)	-	1.0	5.4
Ajustements empiriques des engagements du régim	e 2.6	5.0	1.9
Ajustements empiriques des actifs du régime	2.1	(1.4)	(5.7)

Aucun des actifs du régime n'a fait l'objet d'un nantissement durant l'exercice (2006: aucun).

Mouvements des engagements nets:

	Au 31 décembre 2007 millions de CHF	Au 31 décembre 2006 millions de CHF
Au 1 <sup>er</sup> janvier	1.0	5.3
Coûts nets des pensions sur la période	5.0	3.5
Contributions de l'employeur	(10.8)	(7.8)
Retraites (payées)/cumulées	(4.8)	1.0
Actif non comptabilisé en fin d'année	4.8	
Au 31 décembre	-	1.0

Mouvements des pertes actuarielles non comptabilisées:

Au 1 <sup>er</sup> janvier	4.6	1.0
(Gains actuariels)/pertes actuarielles de l'exercice résultant		
des engagements pour prestations définies	(4.3)	5.0
Pertes actuarielles/(gains actuariels) provenant des actifs du régi	ime 2.1	(1.4)
Au 31 décembre	2.4	4.6

Mouvements constatés dans le compte de résultat:

Total des coûts des pensions sur la période	9.8	3.5
Coûts supplémentaires selon IAS 19, p. 58	4.8	
Coûts nets des pensions sur la période (note 10)	5.0	3.5
Coûts des transferts		0.2
Rendement attendu des actifs du régime	(6.1)	(5.3)
Coût financier	4.4	4.0
Coûts des services	6.7	4.6

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 33. ENGAGEMENTS DE RETRAITES (SUITE)

#### Allocation d'actifs:

	Au 31 décembre 2007 %	Au 31 décembre 2006 %
Titres de créance	63.4	58.7
Titres de participation	25.4	22.0
Trésorerie	2.0	11.7
Immobilier	6.3	6.1
Autres	2.9	1.5
	100.0	100.0
Taux d'escompte (p.a.)	3.25	3.00
Rendement attendu des actifs du régime (p.a.)	4.00	4.00
Augmentation future des salaires (p.a.)	1.00	1.00
Augmentation future des pensions (p.a.)	0.00	0.00
Taux de rotation moyen (p.a.)	13.75	13.75
	Au 31 décembre 2007 Age	Au 31 décembre 2006 Age
Age de la retraite (homme/femme)	65/65	65/65

Les hypothèses concernant les taux de mortalité attendus reposent sur des conseils, des statistiques officielles et l'expérience. Au 31 décembre 2007, l'espérance de vie à l'âge de la retraite de 65 ans était de 17,6 ans pour un homme et de 20,4 ans pour une femme.

Le rendement attendu des actifs du régime est déterminé en considérant les rendements attendus des actifs sous-jacents de la politique d'investissement. Les rendements attendus des investissements à taux fixe sont basés sur les taux actuariels bruts à la date du bilan. Les rendements attendus sur les investissements en actions et en immeubles sont le reflet des taux de rendement réels historiques des marchés respectifs.

Les contributions attendues aux avantages postérieurs à l'emploi prévus par le plan de prévoyance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008 s'élèvent à CHF 11,9 millions.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 34. CAPITAL-ACTIONS, PRIMES D'ÉMISSION ET PROPRES ACTIONS

Le tableau suivant détaille le mouvement du capital-actions et des primes d'émission. La valeur nominale des actions nominatives d'EFG International est de CHF 0,50 et la valeur nominale des bons de participations «B» est de CHF 15.–. Toutes les actions et tous les bons de participation «B» émis par EFG International sont entièrement libérés.

### 34.1 Capital-actions

	Avec droit de vote millions de CHF	Sans droit de vote millions de CHF	Propres actions avec droits de vote millions de CHF	Propres actions Bons de participation B millions de CHF	Net millions de CHF
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	73.4	6.0	-	(0.1)	79.3
Aucun changement en 2006					-
Au 31 décembre 2006	73.4	6.0	-	(0.1)	79.3
Rachat d'actions préférentielles				(0.0)	(0.0)
Rachat d'actions ordinaires			(0.9)		(0.9)
Au 31 décembre 2007	73.4	6.0	(0.9)	(0.1)	78.4

### 34.2 Prime d'émission

	Avec droit de vote millions de CHF	Sans droit de vote millions de CHF	Propres actions avec droits de vote millions de CHF	Propres actions Bons de participation B* millions de CHF	Net millions de CHF
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	1,324.7	2.0	18.8	(7.2)	1,338.3
Aucun changement en 2006					-
Au 31 décembre 2006	1,324.7	2.0	18.8	(7.2)	1,338.3
Rachat d'actions préférentielles				(0.1)	(0.1)
Rachat d'actions ordinaires			(75.1)		(75.1)
Au 31 décembre 2007	1,324.7	2.0	(56.3)	(7.3)	1,263.1

<sup>\*</sup> Chaque bon de participation B représente la partie du certificat fiduciaire émis par EFG International et un prorata d'intérêts dans les actions de classe B émises par EFG Finance (Guernsey) Ltd.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 34.3 Nombre d'actions

Le tableau suivant détaille les variations du nombre d'actions émises par le Groupe:

Capital-actions net (CHF millions)	73.4	6.0	(0.9)	(0.1)	78.4
Au 31 décembre 2007	146,670,000	400,000	(1,642,791)	(4,965)	
Rachat d'actions ordinaires			(1,642,791)		
Rachat d'actions préférentielles				(100)	
Au 31 décembre 2006	146,670,000	400,000	-	(4,865)	
Aucun changement en 2006					
Au 1er janvier 2006	146,670,000	400,000		(4,865)	
Nominal	CHF 0.50	CHF 15	CHF 0.50	CHF 15	Nec
	Avec droit de vote	Sans droit de vote	Propres actions avec droits de vote	Propres actions  Bons de  participation B	Net

### 35. AUTRES RÉSERVES

	Fonds propres IAS 39 millions de CHF	Plan de rémunération en options millions de CHF	Autres millions de CHF	Total millions de CHF
Solde au 1er janvier 2006	(1.4)		545.5	544.1
Plan de rémunération en options		1.8		1.8
Coût de l'augmentation du capital-actions de filiales			(8.0)	(0.8)
Titres de placement disponibles à la vente				
Réévaluation nette, nette d'impôts	(2.8)			(2.8)
Transfert au compte de résultat, net d'impôts	(0.1)			(0.1)
Ajustements de change			25.1	25.1
Au 31 décembre 2006	(4.3)	1.8	569.8	567.3
Au 1er janvier 2007	(4.3)	1.8	569.8	567.3
Coût de l'augmentation du capital-actions de filiales			(1.0)	(1.0)
Plan de rémunération en options		8.8		8.8
Ajustement d'autres réserves (note 27)*			(3.8)	(3.8)
Autres ajustements des réserves – impact fiscal*			1.0	1.0
Titres de placement disponibles à la vente				
Fluctuations de la juste valeur	9.1			9.1
Impact fiscal des fluctuations de la juste valeur	(0.1)			(0.1)
Transfert au compte de résultat, net d'impôts	2.5			2.5
Ajustements de change			(66.7)	(66.7)
Au 31 décembre 2007	7.2	10.6	499.3	517.1

<sup>\*</sup> Amortissements supplémentaires reconnus en raison d'erreurs dans les amortissements cumulés du matériel informatique, survenues lors d'exercices antérieurs à l'adoption initale des normes IFRS. Pour les périodes suivant l'adoption des IFRS en 2005, un montant excédentaire de CHF 2,8 millions, net des effets fiscaux, aurait été comptabilisé dans le poste Autres réserves. Cela n'aurait eu aucun d'effet sur les résultats par action pour les exercices postérieurs à l'adoption des normes IFRS.

### 36. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sur la base de la localisation des actifs et des passifs

	Total des actifs millions de CHF	Total des passifs millions de CHF	Engagements conditionnels millions de CHF
Au 31 décembre 2007			
Suisse	3,630.6	1,554.8	91.9
Europe UE	4,795.4	4,531.2	273.3
Reste de l'Europe	4,820.9	3,323.2	152.5
Amériques	2,045.6	2,713.3	369.2
Afrique, Asie et Océanie	2,744.1	3,475.0	141.4
Total	18,036.6	15,597.5	1,028.3
Au 31 décembre 2006*			
Suisse	1,278.4	1,048.3	296.3
Europe UE	5,572.6	3,734.6	226.0
Reste de l'Europe	3,407.6	1,370.8	344.2
Amériques	3,206.3	4,832.0	140.1
Afrique, Asie et Océanie	2,423.5	2,598.2	75.6
Total	15,888.4	13,583.9	1,082.2

<sup>\*</sup> Comparaisons avec 2006 effectuées sur la base de la localisation des entités

### 37. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET HORS BILAN

37.1 Engagements conditionnels		
	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Garanties émises en faveur de tiers	653.6	596.2
Engagements irrévocables	374.7	486.0
Total	1,028.3	1,082.2
37.2 Engagements futurs résultant de contrats de location		
Echéance à moins d'un an	21.7	16.2
Echéance entre 1 et 5 ans	49.4	39.7
Echéance à plus de 5 et jusqu'à 10 ans	38.2	29.6
Echéance à plus de 10 et jusqu'à 15 ans	19.4	9.2
	128.7	94.7
Moins loyers perçus sur des contrats de location irrévocables	(0.1)	(0.1)
Total	128.6	94.6
38. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	6,331.8	5,050.9
Placements fiduciaires auprès de banques affiliées au Groupe	709.5	401.7
Prêts et autres opérations fiduciaires	18.8	17.2

7,060.1

5,469.8

Total

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 39. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle d'EFG International est organisé par secteur géographique et le second niveau, par secteur d'activité.

#### 39.1 Secteurs géographiques

Pour pouvoir effectuer des comparaisons, le Groupe présente quatre grands secteurs géographiques, représentatifs de la structure de son organisation et de son management: Europe transfrontalière, Europe onshore, Asie et les Amériques.

Le secteur de l'Europe transfrontalière comprend les implantations dont les clients sont généralement résidents d'un pays autre que celui où ils entretiennent une relation bancaire avec le Groupe, tels que la Suisse, Monaco, le Liechtenstein et Gibraltar. Le secteur Europe onshore regroupe les implantations dont les clients résident dans le même pays que la société du Groupe avec laquelle ils effectuent leurs opérations bancaires, tels que le Royaume-Uni et la Suède. Le secteur Asie inclut toutes les implantations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, comme Hongkong et Singapour. Les Amériques recouvrent les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, les Bahamas et l'Amérique latine.

	Europe	Europe		Les		
	transfrontalière	onshore	Asie	Amériques	Elimination	Total
	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF	millions de CHF
Au 31 décembre 2007						
Revenus du secteur provenant						
de clients externes	463.4	303.3	102.6	65.4	(20.9)	913.8
Coûts d'acquisition d'actifs incorpor	els (2.1)	(16.5)		(2.6)		(21.2)
Résultat du secteur avant impôts	230.6	103.7	30.3	6.2		370.8
Charge d'impôt						(40.6)
Résultat net pour la période						330.2
Pertes nettes attribuables						
aux actionnaires minoritaires						1.8
Résultat net attribuable						
aux actionnaires du Groupe						332.0
Avoirs par secteur	15,922.4	6,015.9	4,322.2	446.7	(8,670.6)	18,036.6
Engagements par secteur	14,566.9	5,246.4	4,298.2	319.6	(8,833.6)	15,597.5
Au 31 décembre 2006						
Revenus du secteur provenant						
de clients externes	395.5	198.0	65.4	32.6	(57.1)	634.4
Coûts d'acquisition d'actifs incorpor	els (1.1)	(9.1)		(0.9)		(11.1)
Résultat du secteur avant impôts	170.0	73.1	16.8	0.3		260.2
Charge d'impôt						(30.2)
Résultat net attribuable						
aux actionnaires du Groupe						230.0
	·					
Avoirs par secteur	13,325.2	4,826.5	3,282.4	269.6	(5,815.3)	15,888.4
Engagements par secteur	9,694.8	4,290.7	3,269.9	248.1	(3,919.6)	13,583.9

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 39.2 Secteurs d'activité

En février 2006, le Groupe a acquis C.M. Advisors Ltd (CMA), une société de fonds de hedge funds. Le Groupe est d'avis que le profil risque/rendement de CMA ne diffère pas sensiblement des activités de private banking du Groupe. Cependant, pour des raisons de taille relative, la présentation des comptes comprend un deuxième secteur d'activité dénommé «Fund of Hedge Funds Management».

	rivate Banking illions de CHF	Fund of Hedge Funds Management millions de CHF	Elimination millions de CHF	Total millions de CHF	
At 31 décembre 2007					
Revenus du secteur provenant de clients extern	nes 851.6	63.8	(1.6)	913.8	
Coûts d'acquisition d'actifs incorporels	(9.5)	(11.7)		(21.2)	
Résultat du secteur avant impôts	329.3	43.1	(1.6)	370.8	
Charge d'impôt				(40.6)	
Résultat net pour la période				330.2	
Pertes nettes attribuables					
aux actionnaires minoritaires				1.8	
Résultat net attribuable aux actionnaires du G	Résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe				
Avoirs par secteur	17,696.2	340.4		18,036.6	
Engagements par secteur	15,408.1	189.4		15,597.5	
Au 31 décembre 2006					
Revenus du secteur provenant					
de clients externes	583.3	51.6	(0.5)	634.4	
Coûts d'acquisition d'actifs incorporels	(3.9)	(7.2)		(11.1)	
Résultat du secteur avant impôts	223.7	37.2	(0.7)	260.2	
Charge d'impôt				(30.2)	
Résultat net attribuable aux actionnaires du Gr	oupe			230.0	
Avoirs par secteur	15,546.7	341.7		15,888.4	
Engagements par secteur	13,377.1	206.8		13,583.9	

### 40. RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

Sur la base de la localisation des entités

	Suisse millions de CHF	Etranger millions de CHF	Total millions de CHF
Au 31 décembre 2007			
Actif			
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	34.3	39.4	73.7
Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés	34.3	756.5	73.7
<u> </u>	1,413.4	2,087.6	3,501.0
Créances sur les banques Prêts et avances à la clientèle	2,927.6	4,992.4	7,920.0
Instruments financiers dérivés	129.5	93.9	223.4
	4.9	32.7	37.6
Actifs financiers évalués à leur juste valeur	4.9	32.7	37.0
Titres de placement	24.2	2 502 4	2 527 7
Disponibles à la vente	34.3	3,503.4	3,537.7
Détenus jusqu'à leur échéance	66.5	499.6	566.1
Actifs incorporels	99.5	1,091.9	1,191.4
Immeubles, installations et équipements	20.9	23.9	44.8
Actifs d'impôts différés	1.3	9.7	11.0
Autres actifs	25.7	109.6	135.3
Total de l'actif	4,796.0	13,240.6	18,036.6
Passif			
Engagements envers les banques	345.0	462.1	807.1
Engagements envers la clientèle	1,272.5	12,307.1	13,579.6
Instruments financiers dérivés	135.4	100.2	235.6
Titres de créance émis	0	158.0	158.0
Passifs d'impôts courants	26.8	12.7	39.5
Passifs d'impôts différés		35.8	35.8
Autres passifs	78.3	663.6	741.9
Total du passif	1,858.0	13,739.5	15,597.5
Fonds propres			
Capital-actions	78.4		78.4
Prime d'émission	1,263.1		1,263.1
Autres réserves	557.0	(39.9)	517.1
Bénéfices reportés	314.5	263.8	578.3
Total des fonds propres	2,213.0	223.9	2,436.9
Intérêts minoritaires	2.2		2.2
Total des fonds propres	2,215.2	223.9	2,439.1
Total des fonds propres et du passif	4,073.2	13,963.4	18,036.6

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

### 40. RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (SUITE)

	Suisse millions de CHF	Etranger millions de CHF	Total millions de CHF
Au 31 décembre 2006			
Actif			
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	18.2	25.3	43.5
Bons du Trésor et autres papiers monétaires acceptés		827.0	827.0
Créances sur les banques	570.4	4,772.9	5,343.3
Prêts et avances à la clientèle	378.4	5,767.6	6,146.0
Actifs financiers évalués à leur juste valeur		8.8	8.8
Instruments financiers dérivés	24.2	93.4	117.6
Titres de placement	34.5	2,276.3	2,310.8
Actifs incorporels	231.6	678.3	909.9
Immeubles, installations et équipements	17.0	17.7	34.7
Actifs d'impôts différés	0.6	6.6	7.2
Autres actifs	3.5	136.1	139.6
Total de l'actif	1,278.4	14,610.0	15,888.4
Passif	104.5	400.0	075.0
Engagements envers les banques	194.5	480.8	675.3
Engagements envers la clientèle	724.0	11,269.9	11,993.9
Instruments financiers dérivés	32.9	78.0	110.9
Titres de créance émis	0.5	153.4	153.4
Passifs d'impôts courants	9.5	8.5	18.0
Passifs d'impôts différés	7.2	9.6	16.8
Autres passifs	80.2	535.4	615.6
Total du passif	1,048.3	12,535.6	13,583.9
Fonds propres			
Capital-actions	79.3		79.3
Prime d'émission	1,338.3		1,338.3
Autres réserves	607.2	(39.9)	567.3
Bénéfices reportés	130.1	189.5	319.6
Total des fonds propres	2,154.9	149.6	2,304.5
Total des fonds propres et du passif	3,203.2	12,685.2	15,888.4

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 41. RÉSULTATS DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE

#### 41.1 Résultat de base

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Résultat net pour la période	332.0	230.0
Montant proforma estimé du dividende préférentiel	(29.8)	(26.0)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	302.2	204.0
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en milliers d'actions)	146,515	146,670
Résultat de base par action ordinaire - CHF	2.06	1.39

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, en excluant la moyenne du nombre d'actions ordinaires propres détenues par le Groupe. Dans le but de calculer le résultat par action, le résultat net de l'exercice a été corrigé d'un montant proforma estimé pour le dividende préférentiel. Ce dernier a été établi sur la base des taux de dividende suivants: 4,315% du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2007, 4,705% du 30 avril au 30 octobre 2007 et 4,816% par la suite, hors le nombre moyen d'«EFG Fiduciary Certificates» détenus par le Groupe.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 41.2 Résultat dilué

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Résultat net pour la période	332.0	230.0
Montant proforma estimé du dividende préférentiel	(29.8)	(26.0)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	302.2	204.0
Moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires (en milliers d'action	ns) 147,288	146,876
Résultat dilué par action ordinaire - CHF	2.05	1.39

Conformément à son plan de rémunération en options, EFG International a émis, le 23 février 2007, des options pour acheter 2'296'746 (2006: 761'548) actions EFG International. Cette émission a eu pour effet d'augmenter la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires d'EFG International de 773'520 (2006: 205'904) à 147'288'470 (2006: 146'875'904). Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en ajustant la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation de manière à s'assurer que le potentiel de dilution de toutes les actions ordinaires est pris en compte. Pour information concernant le plan de rémunération en options d'EFG International, voir la note 44.

#### 42. DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'est pas tenu compte des dividendes finaux par action tant qu'ils n'ont pas été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires. Un dividende de CHF 0,35 par action (2006: CHF 0,30) totalisant CHF 51,3 millions (2006: CHF 44,0 millions) sera proposé à l'Assemblée générale du 29 avril 2008. Les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2007 ne contiennent pas cette proposition, qui sera comptabilisée dans les fonds propres en tant que répartition du bénéfice pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2008.

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 43. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

### 43.1 Transactions

	EFG Group millions de CHF	Organes dirigeants millions de CHF	
31 décembre 2007	millions de Chr	millions de Chr	
Actif			
Créances sur les banques	90.5		
Dérivés	0.8	45.0	
Prêts et avances à la clientèle	3.1		
Titres de placement	6.5		
Autres actifs	0.1		
Passif			
Engagements envers les banques	28.5		
Dérivés	0.8		
Engagements envers la clientèle	1.9	8.9	
Autres passifs	0.3		
Engagements conditionnels et hors bilan	9.6		
Exercice se terminant le 31 décembre 2007			
Produits des opérations d'intérêt	17.4	0.8	
Charges des opérations d'intérêt	(7.1)	0.0	
Produits des commissions	0.2		
Charge des commissions	(1.1)		
Autres produits d'exploitation	5.3		
Autres charges d'exploitation	(1.2)		
31 décembre 2006			
Actif			
Créances sur les banques	818.6		
Prêts et avances à la clientèle		17.0	
Passif			
Engagements envers les banques	0.8		
Engagements envers la clientèle	172.4		
Autres passifs	0.2		
Autres passiis	0.2		
Engagements conditionnels et hors bilan	21.7		
Exercice se terminant le 31 décembre 2006			
Produits des opérations d'intérêt	18.6	0.0	
Charge des opérations d'intérêt	(7.0)	(0.0)	
Produits des commissions	7.0	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	

Font partie des organes dirigeants: les membres du Conseil d'administration et les principaux dirigeants de la société et de sa maison mère, ainsi que leurs proches.

Aucune provision n'a été constituée sur les prêts accordés à des parties liées (2006: néant).

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

## 43.2 Rémunération de la direction (y compris les membres du Conseil d'administration)

La rémunération des membres du Comité exécutif pour l'exercice 2007 a compris une rémunération en espèces de CHF 6'070'956 (2006: 4'474'218), des contributions aux fonds de prévoyance de CHF 422'967 (2006: 300'904) et des options sur les actions valorisées à environ CHF 14'719'510 (2006: CHF 5'536'736). Des provisions ont été constituées en vue de versements dans les années futures prévus dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme à hauteur de CHF 2'000'000.

La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2007 a totalisé CHF 1'716'584 en espèces (2006: 3'334'619).

Pour de plus amples détails requis par la législation suisse (CO 663), voir la note 17, page 154-155, des comptes annuels de la maison mère.

#### 44. PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

EFG International a mis en place en 2006 un plan de rémunération en options. Ces options sont assorties d'une période d'acquisition de trois ans et peuvent être levées en tout temps pendant une période commençant cinq ans après la date d'attribution et se terminant sept ans après celle-ci. Aucune option n'a été levée durant l'exercice sous revue.

Les charges portées au compte de résultat répartissent les frais d'attribution de manière égale sur toute la période d'acquisition. Le taux de renonciation fait l'objet d'hypothèses; il est ajusté pendant la période d'acquisition de telle sorte qu'à la fin de cette période il n'y ait qu'une seule imputation pour les montants acquis. Les coûts relatifs au plan d'options figurant au compte de résultat pour la période se terminant le 31 décembre 2007 se sont élevés à CHF 8,8 millions.

Le tableau ci-dessous résume la situation des options en circulation au 31 décembre 2007.

			761,548	2,296,746	(14,105)	3,044,189
23 février 2007	At-the-money	49.25		1,246,050		1,246,050
23 février 2007	In-the-money	32.83		1,050,696	(14,105)	1,036,591
28 février 2006	In-the-money	25.33	761,548			761,548
Date d'attribution	Туре	Prix d'exercice CHF	En début d'exercice CHF	Attribuées CHF	Echues CHF	En circulation CHF

## NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 44.1 Plan d'options 2007

EFG International a attribué 2'296'746 options le 23 février 2007. Il existe deux catégories d'options dont le prix d'exercice est respectivement de CHF 32,83 (options «in-the-money» au nombre de 1'050'696) et de CHF 49,25 (options «at-the-money» au nombre de 1'246'050). Ces deux catégories sont assorties d'une période d'acquisition de trois ans et peuvent être levées en tout temps pendant une période commençant cinq ans après la date d'attribution et se terminant sept ans après celle-ci. La valeur de chaque option a été estimée à CHF 15,00 pour les options «in-the-money» et à CHF 8,30 pour les options «at-the-money», en utilisant une version modifiée de la formule Black Scholes Merton. Celle-ci tient compte du rendement attendu des actions et d'autres coûts de financement au cours de la période qui s'étend de la fin de la période d'acquisition à la date d'exercice la plus proche.

Les principaux éléments entrant dans cette formule sont le prix de l'action au comptant (CHF 49,25), la volatilité attendue (25%), le rendement boursier (2%), les autres coûts de financement (5%), la durée de vie attendue des options (66 mois) et le taux sans risque (2,54%). La volatilité attendue a été calculée sur la base d'estimations de la volatilité attendue sur la durée de vie attendue des options, compte tenu des cours obtenus par des tiers, de la volatilité historique et de la volatilité d'autres banques privées listées en Suisse.

Les estimations situent la durée de vie attendue des options à mi-chemin de la période d'exercice. Le taux sans risque correspond au rendement des obligations de la Confédération dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 66 mois à compter de la date d'attribution. Le rendement boursier a été calculé sur la base des estimations de la direction concernant le paiement de dividendes à long terme. Les autres coûts de financement représentent des ajustements effectués par des opérateurs du marché lorsqu'il s'agit de fixer un prix pour des options qui ne peuvent être ni couvertes ni exercées et dont le prix, en vertu de la norme IFRS 2, ne peut être appliqué qu'après la période d'acquisition. En se basant sur les autres coûts de financement durant la période de blocage, la juste valeur des options attribuées en 2007 serait de CHF 9,89 pour les options «in-the-money» et de CHF 4,88 pour les options «at-the-money».

#### 44.2 Plan d'options 2008

EFG International a attribué 2'537'275 options le 23 février 2008. Celles-ci sont réparties en trois catégories dont le prix d'exercice est respectivement de CHF 23,97 (options «in-the-money»), CHF 35,95 (options «at-the-money») et CHF 0 (options «zero strike»). Ces trois catégories sont assorties d'une période d'acquisition de trois ans et peuvent être levées en tout temps pendant une période commençant cinq ans après la date d'attribution et se terminant sept ans après celle-ci.

## 45. INFORMATION RELATIVE AUX «EFG FIDUCIARY CERTIFICATES» EN CIRCULATION

En relation avec l'émission par la Banque de Luxembourg de EUR 400 millions d'«EFG Fiduciary Certificates», la Banque de Luxembourg a acquis, sur une base fiduciaire en son propre nom mais aux risques et bénéfices exclusifs des détenteurs, des «EFG Fiduciary Certificates», 400'000 bons de participation de classe B émis par EFG International et 400'000 actions de classe B émises par EFG Finance (Guernsey) Limited. Les fonds provenant de l'émission des actions de classe B par EFG Finance (Guernsey) Limited ont été investis dans des avoirs générant des revenus. L'unique critère de sélection pour l'investissement des fonds provenant de l'émission des actions de classe B est que les investissements soient notés au moins BBB- par Standard & Poors, ou obtiennent une notation équivalente de Moody's ou Fitch.

#### 46. AVOIRS DE LA CLIENTÈLE SOUS GESTION ET AVOIRS SOUS ADMINISTRATION

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Nature des avoirs de la clientèle	millions de Chr	millions de Chr
Fonds de placement de tiers	16,393	10,667
Actions	15.635	11,032
Dépôts	13,580	11,994
Obligations	8,317	7,983
Prêts	7,920	6,146
Dépôts fiduciaires	7,060	5,470
Produits structurés	6,822	6,316
Actions EFG International bloquées	4,309	4,595
Fonds de placement EFG	4,643	3,690
Autres	2,542	1,909
Total des avoirs de la clientèle sous gestion	87,221	69,802
Total des avoirs de la clientèle sous administration	8,626	7,375
Total	95,847	77,177

Les actifs sous administration sont des avoirs de trusts administrés par le Groupe.

## 47. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

## Acquisitions

Le 3 décembre 2007, le Groupe a passé un accord afin d'acquérir 90% de Marble Bar Asset Management (MBAM), basé à Londres. MBAM est un gérant de portefeuille spécialisé dans les stratégies «long/short equity». Il emploie trois Client Relationship Officers et avait quelque CHF 4,4 milliards d'actifs sous gestion au moment où l'acquisition a été annoncée et CHF 4,9 milliards au 31 décembre 2007. Cette transaction a été finalisée le 9 janvier 2008.

Le 19 décembre 2007, le Groupe a conclu un accord afin d'acquérir 75% de Stratcap Securities India (SSI), basé à Mumbai, détenus par Strategic Capital Corporation, dont la majorité est en mains de son fondateur, Atul Sud. SSI emploie quatre Client Relationship Officers et gère approximativement CHF 700 millions d'actifs. Cette transaction devrait être finalisée au début du deuxième trimestre 2008.

Le 19 décembre 2007, le Groupe a passé un accord afin d'acquérir 72% d'A&G Group (A&G), basé à Madrid. A&G emploie 21 Client Relationship Managers et gère quelque CHF 4,2 milliards d'actifs. Cette transaction devrait être finalisée au début du deuxième trimestre 2008.

Le 21 décembre 2007, le Groupe a passé un accord afin d'aquérir On Finance SA, basée à Lugano. On Finance occupe deux Client Relationship Officers et gère approximativement CHF 750 millions d'actifs. Cette transaction a été finalisée le 28 janvier 2008.

## **Autres**

Le 23 février 2008, le Groupe a émis 2'537'275 options destinées à ses collaborateurs. Voir note 44.

## NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

#### 48. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration d'EFG International se compose de:

Jean Pierre Cuoni, Président Emmanuel L. Bussetil Spiro J. Latsis Hugh Napier Matthews Périclès Petalas Hans Niederer

## 49. EXIGENCES DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

Le Groupe est soumis à la surveillance consolidée de la Commission fédérale des banques (CFB). Les comptes consolidés du Groupe sont préparés en conformité avec les normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS). Les différences par rapport aux articles 23 à 27 de l'Ordonnance sur les banques (OB) et aux directives d'établissement des comptes de la CFB sont indiquées ci-après.

### (a) Titres de placement

Selon les normes IFRS, les titres de placement disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les changements de cette valeur apparaissent en augmentation ou en diminution des fonds propres (voir tableau «Variation des fonds propres consolidés») jusqu'à la vente, le remboursement ou toute autre cession, ou jusqu'à ce que l'investissement soit considéré comme ayant perdu sa valeur. Au moment où un titre de placement disponible à la vente est considéré comme ayant perdu sa valeur, le gain ou la perte cumulé non réalisé, auparavant comptabilisé dans les fonds propres, est porté au compte de résultat de l'exercice. Lors de la cession d'un titre disponible à la vente, la différence entre le produit net de la cession et la valeur au bilan, incluant tout gain ou perte non réalisé comptabilisé dans les fonds propres résultant d'une variation de la juste valeur, est portée au compte de résultat de l'exercice.

En droit suisse, les investissements financiers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et celle de marché. Les baisses de valeur et les gains ou pertes résultant de cessions sont inclus dans les gains ou pertes sur autres titres de placement.

## (b) Option de juste valeur

Conformément aux IFRS, le Groupe a deux catégories d'actifs financiers: les actifs destinés au négoce et ceux

qui, dès leur création, sont désignés comme étant des actifs à la juste valeur par résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie quand il a été acquis principalement en vue d'une vente à court terme ou est considéré comme tel par la direction.

En droit suisse, l'option de juste valeur n'est pas applicable.

#### (c) Instruments financiers dérivés

Selon les règles spécifiques de la norme IAS 39, la majorité des instruments financiers dérivés du Groupe sont détenus à des fins de négoce et figurent au bilan à leur juste valeur. Les changements de la juste valeur sont reflétés dans le résultat net des opérations de négoce.

Conformément au droit suisse, la majorité des instruments financiers dérivés du Groupe répondent aux conditions requises pour une comptabilisation en tant qu'instrument de couverture et sont inscrits au bilan à leur juste valeur (valeurs de remplacement négatives et positives brutes). Les changements de la juste valeur sont comptabilisés de manière identique à celle appliquée aux instruments faisant l'objet de couverture.

#### (d) Goodwills et actifs incorporels

Tant en application des normes IFRS que du droit suisse, les goodwills et actifs incorporels résultant des acquisitions et fusions sont capitalisés au bilan.

Selon les IFRS, les goodwills ne sont pas amortis mais testés pour réduction de valeur au moins une fois par année et reportés au prix d'acquisition sous déduction des pertes cumulées pour réduction de valeur. Les actifs incorporels sont amortis systématiquement sur la base de leur durée de vie. En outre, les actifs incorporels sont testés pour réduction de valeur s'il y a lieu. Les actifs incorporels sont reportés au prix d'acquisition sous déduction des pertes cumulées pour réduction de valeur.

En vertu du droit suisse, les goodwills et actifs incorporels sont amortis linéairement sur la période correspondant à leur durée de vie économique. Par ailleurs, la valeur nette reportée des actifs incorporels est réévaluée annuellement. Toute réduction de valeur est enregistrée immédiatement en tant que charge au compte de résultat.

### (e) Produits et charges extraordinaires

Selon les normes IFRS, des produits et charges ne peuvent être qualifiés d'extraordinaires que s'ils se distinguent clairement des activités ordinaires et si leur survenance est exceptionnelle.

## NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

EFG INTERNATIONAL ENTITÉS CONSOLIDÉES

En vertu du droit suisse, les produits et charges provenant d'autres exercices comptables, dans la mesure où ils résultent de fautes ou d'erreurs survenues lors des périodes précédentes, et/ou non directement liés aux activités principales de l'entreprise (p.ex.: gains réalisés sur la vente de participations ou d'immeubles, installations et équipements) sont comptabilisés en tant que produits ou charges extraordinaires.

## RAPPORT DU RÉVISEUR

Rapport du réviseur des comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de EFG International Zurich

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de résultat, bilan, tableau de variation des fonds propres, tableau des flux de fonds et notes figurant aux pages 78 à 146) de EFG International pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses, ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Eric Maglieri

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernollet Réviseur responsable

Genève, le 4 avril 2008

COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007

EFG International, Zurich

Co	MPTES ANNUELS DE LA MAISON MÈRE mpte de résultat pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007 an au 31 décembre 2007	148 150 151
NC	TES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS	152
1	Engagements conditionnels	152
2	Actifs mis en gage ou cédés en garantie	
	des propres engagements	152
3	Engagements hors bilan découlant de contrats de leasing	152
4	Assurance incendie des immobilisations corporelles	152
5	Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	152
6	Titres de créance émis	152
7	Participations principales	152
8	Dissolution de réserves latentes	152
9	Réévaluation des actifs à long terme	152
10	Actions propres détenues par la maison mère	
	et les sociétés du Groupe	152
11	Capital-actions	153
12	Participants qualifiés	153
13	Produits provenant des sociétés du Groupe	153
	Réserve légale générale	153
	Bénéfices reportés	153
	Proposition de répartition du bénéfice disponible	154
17	Rémunération des membres du Conseil d'administration	
	et du Comité exécutif	154-155
RA	PPORT DU RÉVISEUR	156
CC	NTACTS ET ADRESSES	157

# COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007 EFG INTERNATIONAL, ZURICH

		Exercice se terminant le 31 décembre 2007	Exercice se terminant le 31 décembre 2006
	Note	millions de CHF	millions de CHF
Produits			
Produits des opérations d'intérêt des sociétés du G	roupe	22.5	13.8
Produits provenant des sociétés du Groupe	13	81.1	26.7
Devises		(7.6)	3.0
Total des produits		96.0	43.5
Charges			
Charges de personnel		(16.9)	(17.2)
Charges d'exploitation		(8.4)	(5.9)
Amortissements		(13.0)	(14.7)
Charges d'intérêts		(0.0)	(0.4)
Charge d'impôts		(1.7)	(0.9)
Total des charges		(40.0)	(39.1)
Résultat net		56.0	4.4

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

## EFG INTERNATIONAL, ZURICH

	Note	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Actif	Note	millions de CHF	millions de CHF
Créances envers des sociétés du Groupe		265.1	240.3
Comptes de régularisation		1.4	0.6
Autres actifs		0.6	0.3
Actif circulant			241.2
Actii circulant		207.1	241.2
Participations		1,390.2	1,391.5
Créances subordonnées sur des sociétés du Groupe	e	324.6	318.4
Immobilisations corporelles		0.1	0.2
Frais d'établissement		27.9	37.9
Actif immobilisé		1,742.8	1,748.0
Total de l'actif		2,009.9	1,989.2
Passif			
Engagements envers les sociétés du Groupe		3.8	
Comptes de régularisation		11.3	6.5
Autres passifs		0.1	0.1
Fonds étrangers		15.2	6.6
Total du passif		15.2	6.6
Fonds Propres			
Capital-actions	11	79.3	79.3
Réserve légale générale	14	1,357.3	1,405.6
Autres réserves		502.1	502.1
Bénéfices reportés	15		(8.8)
Résultat net pour la période		56.0	4.4
Total des fonds propres		1,994.7	1,982.6
Total du passif		2,009.9	1,989.2

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

Les états financiers d'EFG International ont été établis conformément au Code suisse des obligations. Si nécessaire, les données comparatives ont été ajustées afin de se conformer aux changements de présentation des comptes de l'exercice sous revue.

#### 1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

EFG International a conclu plusieurs accords de garanties avec des filiales, susceptibles de se traduire par des engagements potentiels pouvant atteindre quelque CHF 643 millions. Ces engagements potentiels sont en grande partie couverts par des garanties émises sous forme de trésorerie et d'obligations de première qualité détenues par les filiales.

- 2. ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DES PROPRES ENGAGEMENTS
  - Aucun actif de ce type.
- 3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING
  - Aucun engagement de ce type.

#### 4. ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se montent à CHF 0,1 million et sont couvertes par l'assurance incendie souscrite par EFG Bank pour les locaux de Zurich pour un total de CHF 1,25 million.

- 5. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLES
  - Aucun engagement de ce type.
- 6. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS
  - Aucun engagement de ce type.

#### 7. PARTICIPATIONS PRINCIPALES

Les participations principales sont indiquées dans la note 25 (page 121) des comptes annuels consolidés.

- 8. DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES
  - Aucunes réserves latentes.
- 9. RÉÉVALUATION DES ACTIFS À LONG TERME
  - Il n'y a eu aucune réévaluation d'actifs à long terme.
- 10. ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA MAISON MÈRE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Au 31 décembre 2007, 4'965 bons de participation B et 1'642'791 actions nominatives étaient détenus par des sociétés du Groupe.

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

#### 11. CAPITAL-ACTIONS

31 décembre 2007 millions de CHF		31 décembre 2006 millions de CHF
146'670'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0,50	73.3	73.3
400'000 bons de participation B d'une valeur nominale de CHF 15.–	6.0	6.0
Total capital-actions	79.3	79.3

#### 12. PARTICIPANTS QUALIFIÉS

Les participants qualifiés et groupes d'actionnaires dont les droits de vote dépassent 5% sont les suivants:

	Nombre d'actions	31 décembre 2007 Participation %	Nombre d'actions	31 décembre 2006 Participation %
EFG Bank European Financial Group	71,492,153	48.74	71,492,153	48.74
Lawrence D. Howell	8,352,000	5.69	8,352,000	5.69
FMR LLC	7,351,190	5.01	-	_

## 13. PRODUITS PROVENANT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les produits provenant des sociétés du Groupe sont constitués de:

	31 décembre 2007 millions de CHF	31 décembre 2006 millions de CHF
Dividendes	40.5	
Commmissions de gestion	18.9	13.1
Royalties	16.0	12.3
Autres produits	5.7	1.3
Total	81.1	26.7

L'art. 663b du Code suisse des obligations ne requiert aucune autre information.

## 14. RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE

Un montant de CHF 48,4 millions a été transféré de la réserve légale générale aux bénéfices reportés au cours de l'année après approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

## 15. BÉNÉFICES REPORTÉS

En 2007, un dividende de CHF 44,0 millions (CHF 0,3 par action) a été payé à partir des bénéfices reportés (qui comprenaient le déficit reporté de CHF 4,4 millions et un montant de CHF 48,4 millions transféré de la réserve légale générale).

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

#### 16. PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DISPONIBLE

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires que le bénéfice disponible pour l'exercice 2007 de CHF 56,0 millions (comprenant uniquement le bénéfice net 2007) soit distribué comme suit:

- Dividende de CHF 0,35 par action montant total CHF 51,3 millions
- Solde reporté de CHF 4,7 millions.

#### 17. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### Exercice se terminant le 31 décembre 2007

(i) Compensation

Sa	laire de base	Part v	ariable	Autre		2007
	Nominal	Bonus en	Options sur	rémunération	Charges	
		espèces (1)	actions (2)	(3)	sociales	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Conseil d'administration						
Jean Pierre Cuoni, Président	1,536,576		9,000,019		89,061	10,625,656
Hugh Napier Matthews	100,000				7,910	107,910
Hans Niederer	80,000				6,330	86,330
Emmanuel L. Bussetil (4)						-
Spiro J. Latsis (4)						-
Périclès Petalas (4)						-
Total Conseil d'administration	1,716,576	-	9,000,019	-	103,301	10,819,896
Comité exécutif						
Total Comité exécutif	5,679,042	176,296	14,719,510	2,638,586	564,967	23,778,401
rémunération la plus élevée:						
Lawrence D. Howell, CEO	1,814,202		9,000,019	108,146	130,433	11,052,800

#### Notes:

- 1) Les montants représentent la charge enregistrée pour les bonus en espèces 2007, qui ont été payés en 2008.
- Pour de plus amples détails concernant le plan de rémunération en options d'EFG International, voir la note 44 des comptes consolidés. Toutes les options sont assorties d'une période d'acquisition de trois ans et ne peuvent être exercées qu'après cinq ans. La valeur des options sur actions ne peut pas être comparée au coût qui sera utilisé aux fins des normes IFRS dans la note 44 sur la période d'acquisition de trois ans. Jean Pierre Cuoni et Lawrence D. Howell ont tous les deux reçu 309'279 options «zero strike» au cours de la période. Les autres membres du Comité exécutif ont reçu 231'214 options «at-the-money», 83'334 options «in-the-money» et 93'453 options «zero strike».
- 3) Ces montants comprennent les versements aux fonds de pension, les indemnisations pour frais de représentation et autres rémunérations en espèces.
- 4) Aucune rémunération versée.

Aucune rémunération n'a été accordée aux personnes proches des membres du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutifs bénéficient des mêmes conditions préférentielles que celles accordées aux employés du Groupe s'agissant des transactions exécutées à l'interne .

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

## 17. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (SUITE)

#### (ii) Prêts et créances

Au 31 décembre 2007, les prêts et créances en cours accordés par des filiales aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif étaient les suivants.

	CHF
Intérêts de la famille Cuoni*	38,644,649
Autres membres du Conseil d'administration	
Total Conseil d'administration	38,644,649
Lawrence D. Howell, CEO (membre du Comité exécutif recevant la rémunération la plus élevée)	2,511,918
Autres membres du Comité exécutif	3,831,364
Total Comité exécutif	6,343,282

<sup>\*</sup> Prêts entièrement couverts octroyés à des personnes proches

Des taux d'intérêt allant de 3,3% p.a. à 3,7% p.a. sont appliqués aux prêts en CHF en cours. Les prêts en cours au 31 décembre 2007 ont des échéances de 2 à 12 mois.

## (iii) Participations

Au 31 décembre 2007, les participations détenues par les membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif et les personnes qui leur sont proches étaient étaient les suivantes.

	Nombre d'actions	Options sur actions attribuées 2006	Options sur actions attribuées 2007
Conseil d'administration			
Jean Pierre Cuoni, Président	7,236,000	-	313,808
Emmanuel L. Bussetil	-	-	-
Spiro J. Latsis	71,492,153	-	-
Hugh Napier Matthews	3,500	-	-
Périclès Petalas	-	-	-
Hans Niederer	50,000	-	
Comité exécutif			
Total Comité exécutif	10,414,581	602,474	770,267
Lawrence D. Howell, CEO	8,352,000	198,185	366,109

## RAPPORT DU RÉVISEUR

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de EFG International Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan et notes figurant aux pages 150 et 155) de EFG International pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

160

Jean-Christophe Pernollet Réviseur responsable Eric Maglieri

Genève, le 4 avril 2008



#### **EUROPE**

#### **SUISSE**

#### **ZURICH**

#### **EFG International**

Bahnhofstrasse 12 8001 Zurich Tel +41 44 226 18 50

## www.efginternational.com

#### **EFG Bank**

Bahnhofstrasse 16 / P.O. Box 2255 8022 Zurich Tel +41 44 226 17 17 www.efgbank.com

#### **EFG Financial Products AG**

Brandschenkestrasse 90 / P.O. Box 1686 8027 Zurich Tel +41 58 800 10 00 www.efgfp.com

#### **GENÈVE**

#### **EFG Bank**

24 Quai du Seujet / P.O. Box 2391 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 71 71

#### Capital Management Advisors S.A.

22 rue de Villereuse 1207 Genève Tel +41 22 592 91 91

#### **EFG Trust Company (Switzerland) SA**

24 Quai du Seujet / P.O. Box 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 79 24

## SIF Swiss Investment Funds SA

26 Quai du Seujet / P.O. Box 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 73 88

## SION

#### **EFG Bank**

Rue de Lausanne 15 / P.O. Box 2026 1950 Sion 2 Tel +41 27 327 77 77

#### **MARTIGNY**

## **EFG Bank**

Avenue de la Gare 8 / P.O. Box 120 1920 Martigny 1 Tel +41 27 721 37 00

#### **CRANS-MONTANA**

#### **EFG Bank**

Immeuble Le Mérignou / P.O. Box 163 3963 Crans-Montana Tel +41 27 486 69 00

#### **VERBIER**

#### **EFG Bank**

Immeuble La Datcha / P.O. Box 43 1936 Verbier Tel +41 27 775 69 50

#### **LUGANO**

#### On Finance SA

Via Peri 9D 6900 Lugano Tel +41 91 910 20 60 www.onfinance.ch

#### **ILES ANGLO-NORMANDES**

#### **GUERNESEY**

#### **EFG Bank**

P.O. Box 629, EFG House St. Julian's Ave., St Peter Port Guernsey GY1 4PR - Channel Islands Tel +44 1481 730 859

### EFG Private Bank (Channel Islands) Limited

P.O. Box 603, EFG House St. Julian's Ave., St Peter Port Guernsey GY1 4PR - Channel Islands Tel +44 1481 723 432

## EFG Financial Products (Guernsey) Ltd

EFG House St. Julian's Avenue, St. Peter Port Guernsey GY1 4PR - Channel Islands

#### **JERSEY**

## **EFG Offshore Limited**

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

#### **EFG Fund Administration Limited**

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

## EFG Private Bank (Channel Islands) Limited Jersey Branch

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

#### **EFG Trust Company Limited**

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

#### **FINLANDE**

#### HEI SINKI

#### **EFG Investment Bank AB**

Helsinki Branch Pohjoisesplanadi 25 B FI-00100 Helsinki Tel +358 9 668 93 20

#### **GIBRALTAR**

#### EFG Bank (Gibraltar) Limited

1, Corral Road / P.O. Box 561 PMB 6314 Gibraltar Tel +350 40 117

#### **LIECHTENSTEIN**

#### **VADUZ**

#### Bank von Ernst (Liechtenstein) AG

Egertastrasse 10 FL-9490 Vaduz Tel +423 265 53 53 www.bank-von-ernst.li

#### **LUXEMBOURG**

## EFG Investment (Luxembourg) SA

14, Allée Marconi Boîte postale 892 L-2018 Luxembourg Tel +352 26 454 1

#### EFG Bank (Luxembourg) SA

Villa Marconi, 14, Allée Marconi Boîte postale 385 L-2013 Luxembourg Tel +352 26 454 1

#### **MONACO**

## EFG Eurofinancière d'Investissements SAM

Villa Les Aigles 15 avenue d'Ostende MC 98001 Monaco Tel +377 93 15 11 11

#### **ESPAGNE**

#### **BARCELONE**

#### EFG Bank (Luxembourg) S.A.

Sucursal de España Passeig de Gràcia, 35, 1a Planta 08007 Barcelona - Spain Tel +34 93 272 49 56

#### **MADRID**

#### EFG Bank (Luxembourg) S.A.

Sucursal de España C/Ortega y Gasset, 17-1ª Planta, Esc. C 28006 Madrid Tel +34 91 308 93 70

#### **A&G Group**

Asesores y Gestores Financieros Balbina Valverde 15 28002 Madrid - Spain Tel +34 915 902 121 www.ayg.es

## **SUÈDE**

#### STOCKHOLM

#### **EFG Investment Bank AB**

Engelbrektsgatan 9-11 SE 114 32 Stockholm Tel +46 8 459 64 00 www.efgib.com

## EFG Life AB

Engelbrektsgatan 9-11 SE 114 32 Stockholm Tel +46 8 459 64 00

#### **GÖTEBORG**

#### **EFG Investment Bank AB**

Götgatan 11, Floor 6 Box 11095 SE-404 22 Göteborg Tel +46 31 771 86 50

#### MALMÖ

#### **EFG Investment Bank AB**

Hamngatan 4 21122 Malmö Tel +46 40 17 63 30

#### LULEÅ

#### **EFG Investment Bank AB**

Aurorum 2 977 75 Lulea Tel +46 920 754 10

## KRISTIANSTAD

#### **EFG Investment Bank AB**

Tivoligatan 1 291 31 Kristianstad Tel +46 44 121 790

#### **STOCKHOLM**

#### Quesada Kapitalförvaltning AB

Engelbrektsgatan 9-11 SE 114 32 Stockholm Tel +46 8 459 64 00 www.efgib.com

#### **GRANDE-BRETAGNE**

### LONDRES

## **EFG Private Bank Limited**

Leconfield House, Curzon Street London W1J 5JB, UK Tel +44 20 7491 9111 www.efgl.com

#### **EFG Wealth Management Limited**

Leconfield House, Curzon Street London W1J 5JB, UK Tel +44 20 7491 9111

#### Marble Bar Asset Management Limited

11 Old Jewry London EC2R 8DU Tel + 44 20 7509 7469

#### BIRMINGHAM

## Ashby London Financial Services Limited

One Victoria Square Birmingham B1 1BD Tel +44 121 632 2432

#### **EFG Harris Allday**

33 Great Charles Street Birmingham B3 3JN Tel +44 121 233 1222 www.efgha.com

#### **EFG Platts Flello Limited**

11 Newhall Street Birmingham B3 3NY Tel +44 121 200 22 55

#### **BANBURY**

#### **EFG Harris Allday**

4/5 North Bar Banbury, Oxfordshire, OX16 0TB Tel +44 1296 262 103

## **BRIDGNORTH**

#### **EFG Harris Allday**

25a St. Leonard's Close Bridgnorth, Shropshire WV16 4EJ Tel +44 1745 761 444

#### WOLVERHAMPTON

## **Ashby London**

#### **Financial Services Limited**

Waterloo Court 31 Waterloo Road Wolverhampton WV1 4DJ Tel +44 1902 710 402

#### WORCESTER

#### **EFG Harris Allday**

Victoria House 63 Foregate Street Worcester, WR1 1DX Tel +44 1905 619 499

#### **MOYEN-ORIENT**

#### **ROYAUME DE BAHREÏN**

#### MANAMA

EFG Bank - Representative Office Almoayyed Tower 25th Floor P.O. Box 10995 Seef, Manama, Bahrain Tel +973 1 756 0600

#### **ÉMIRATS ARABES UNIS**

#### DUBAÏ

#### **EFG Bank**

Dubai International Financial Centre Gate Precinct Building 5 P.O. Box 506502 Dubai - U.A.E. Tel +971 4 362 1144

#### **ASIE**

#### **CHINE**

#### HONGKONG

#### **EFG Bank**

41st Floor, Two Exchange Square 8 Connaught Place, Central Hong Kong Tel +852 2298 3000

#### **EFG Trust (HK) Limited**

28/F Tesbury Centre 28 Queen's Road East Wan Chai - Hong Kong Tel +852 3571 9025

#### **INDONÉSIE**

#### **JAKARTA**

EFG Bank - Representative Office Wisma 46 Kota BNI Suite 31, 31st floor, Jalan Jend. Sudirman Kav 1 Jakarta 10220 Tel +6221 579 00123

#### **RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES**

#### **MANILLE**

EFG Bank - Philippine Representative Office Ayala Avenue corner Paseo de Roxas Avenue Makati City Metro Manila – Philippines Tel +632 752 3838

## **SINGAPOUR**

## EFG Bank

1 Raffles Place #42-00 OUB Centre Singapore 048616 Tel +65 6438 2668

## TAÏWAN

## **TAIPEI**

## EFG Securities Investment Consulting Co. Limited

Suite A-1, 14th Floor, Hung Tai Center No. 168 Tun Hwa North Road Taipei - Taiwan Tel +886 2 8175 0666

#### **THAILANDE**

#### **BANGKOK**

## EFG Investment Advisory (Thailand) Co Ltd

Unit 8B, 8th Floor, President Tower 973 Ploenchit Road, Lumpini, Pathumwan, Bangkok 10330, Thailand Tel +662 686 0800

#### LES AMÉRIQUES

#### **ÉTATS-UNIS**

#### MIAMI

#### **EFG Capital International Corp.**

701 Brickell Avenue, Ninth Floor Miami, FL 33131 Tel +1 305 482 8000

#### PRS International Consulting Inc.

801 Brickell Avenue, 16th Floor Miami, FL 33131 Tel +1 305 381 8340

#### **NEW YORK**

### **EFG Capital International Corp.**

780 Third Avenue, Suite 4701 New York, NY 10017 Tel +1 212 753 5700

## Capital Management Advisors North America Inc.

909, Third Avenue (at 54th Street) 26th Floor New York, N.Y. 10022

Tel +1 212 609 25 57

#### **CANADA**

## TORONTO

## EFG Wealth Management (Canada) Limited

4100 Yonge Street, Suite 612 Toronto, Ontario M2P 2B5 Tel +1 416 250 9400

#### **Bull Wealth Management Group Inc**

4100 Yonge Street, Suite 612
Toronto, ON M2P 2E9
Tel + 416-223-2053
bwmg@bullwealth.com

#### **ARGENTINE**

#### **BUENOS AIRES**

EFG Bank - Representative Office Torre Madero Avenida Madero No 942, Piso 16 C1106ACW Buenos Aires Tel +54 11 4878 3220

#### **BAHAMAS**

#### NASSAU

#### EFG Bank & Trust (Bahamas) Limited

Centre of Commerce, 2nd Floor 1, Bay Street P.O. Box SS-6289 Nassau Tel +1 242 502 5400

#### **BERMUDES**

#### **HAMILTON**

#### C.M. Advisors Limited

Thistle House, 4 Burnaby Str. Hamilton - HM11 Bermuda Tel +1 441 295 59 29

## **ILES CAÏMANS**

## **GRAN CAYMAN**

## EFG Wealth Management (Cayman) Ltd.

1st Floor, Strathvale House 90 North Church Street P.O. Box 10360 Grand Cayman KY1-1003, Cayman Islands Tel +345 943 3350

#### COLOMBIE

#### **BOGOTÁ**

#### **EFG Bank - Representative Office**

Carrera 7 No. 71-21 Torre B Oficina 506 Bogotá D.C., Colombia Tel +571 317 4332

#### **ECUATEUR**

## QUITO

#### **EFG Bank - Representative Office**

Av. Amazonas No. 3429 y Nuñez de Vela, Edifico El Dorado, Oficina 701, Floor 7 Quito - Ecuador Tel +59322-241195

## **CONTACTS ET ADRESSES**

#### **MEXIQUE**

#### **MEXICO CITY**

**EFG Bank** - Representative Office Andrès Bello, 10 Edif. Forum, Piso 4, Ofic. N° 402. Colonia Polanco 11560 Mexico, D.F. (Mexico) Tel +5255 52 829063

#### **PANAMA**

#### EFG Securities (Panama) Inc.

Ave. Aquilino De La Guardia y Calle 47 Ocean Business Plaza, Piso 10, Oficina 11 P. O. Box 0832-00819 Panamá, República de Panamá Tel. +507 340-6343/44/45

#### **PÉROU**

#### LIMA

## **EFG Asesores Financieros (Perú)** Amador Merino Reyna 295, Of. 501 San Isidro Lima 27 - Perú

Tel +511 212 5060

## **VENEZUELA**

## CARACAS

EFG Bank - Representative Office Av. San Felipe con 2da Transversal Edificio Bancaracas, Piso 9, Oficina 901 Plaza la Castellana Caracas 1060 Tel +58 212 2654815

#### **ENONCÉS PRÉVISIONNELS**

Ce Rapport Annuel contient des énoncés qui sont, ou peuvent être considérés comme étant, des énoncés prévisionnels. Dans certains cas, ces énoncés prévisionnels peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie spécifique à des prévisions. Ces énoncés prévisionnels comprennent tous des éléments qui ne sont pas des faits historiques. Ils apparaissent dans un certain nombre d'endroits dans le cadre de ce Rapport Annuel, y compris les déclarations concernant nos intentions, nos convictions ou nos attentes actuelles s'agissant, entre autres, des résultats opérationnels, de la condition financière, des liquidités, des perspectives, de la croissance, des stratégies et de la politique de dividendes et des industries dans lesquelles nous sommes actifs.

De par leur nature, les énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes puisqu'ils se réfèrent à des événements, et dépendent de circonstances, qui peuvent ou ne peuvent pas arriver dans le futur. Les énoncés prévisionnels ne sont pas des garanties de performances futures. Les investisseurs potentiels ne devraient pas accorder une fiabilité indue à ces énoncés prévisionnels.

Beaucoup de facteurs peuvent entraîner une différence substantielle de nos résultats opérationnels, de notre condition financière, de nos liquidités et du développement des industries dans lesquelles nous sommes actifs par rapport à ceux exprimés ou insinués par les énoncés prévisionnels contenus dans ce Rapport Annuel. Ces facteurs comprennent entre autres (i) la performance des investissements; (ii) notre capacité à retenir et recruter des responsables clientèle («client relationship officer») de premier ordre; (iii) les facteurs gouvernementaux, comprenant les coûts de respect des règles et l'impact des changements réglementaires; (iv) notre capacité à mettre en oeuvre notre stratégie d'acquisition; (v) l'impact des fluctuations sur les marchés des capitaux globaux; (vi) l'impact des taux de change des devises et les fluctuations des taux d'intérêt; et (vii) les autres risques, incertitudes et facteurs inhérents à nos affaires.

EFG International ne saurait en aucun cas être dans l'obligation de mettre à jour ou modifier ces énoncés prévisionnels que ce soit en raison d'une information nouvelle, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, et rejette d'ores et déjà expressément toute responsabilité à cet égard.

## **CONTACTS**

ADRESSE

EFG International
Bahnhofstrasse 12
8001 Zurich
Téléphone +41 44 226 18 50
Téléfax +41 44 226 18 55
www.efginternational.com

INVESTOR RELATIONS Téléphone +41 44 212 73 77

investorrelations@efginternational.com

MEDIA RELATIONS

Téléphone +41 44 212 73 87 mediarelations@efginternational.com

GRAPHISTE phg Pascale Henriod – Nyon PHOTOS Photo Kehren et Right to Play – Suisse IMPRESSION Jean Genoud SA – Le Mont-sur-Lausanne

Ce rapport annuel est disponible également en allemand et en anglais © EFG INTERNATIONAL 2008